

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats opérationnels et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 28 novembre 2012, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2012 et les notes annexes. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2012, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Vue d'ensemble et perspectives	10	Assurances	33	Gestion des liquidités et du financement	69
Faits saillants financiers et autres	10	Services aux investisseurs et trésorerie	37	Risque opérationnel	75
Aperçu de la Banque Royale du Canada	11	Marchés des Capitaux	39	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique	75
Vision et objectifs stratégiques	11	Services de soutien généraux	43	Risque d'assurance	75
Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives	12	Information financière trimestrielle	43	Risque lié à la réputation	76
Principaux événements de 2012	14	Rendement au quatrième trimestre de 2012	43	Risque stratégique	76
Rendement financier	14	Analyse des résultats et des tendances	45	Aperçu d'autres risques	76
Vue d'ensemble	14	Résultats par secteur géographique	46	Gestion du capital	77
Résultats liés aux activités poursuivies	16	Situation financière	48	Information financière supplémentaire	85
Résultats des secteurs d'exploitation	19	Bilans résumés	48	Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés	85
Résultats par secteur d'exploitation	19	Arrangements hors bilan	48	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	86
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	20	Gestion du risque	51	Transactions entre parties liées	90
Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	21	Vue d'ensemble	51	Renseignements supplémentaires	91
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	24	Risques principaux et risques émergents	51		
Gestion de patrimoine	29	Cadre de gestion des risques	54		
		Risque de crédit	57		
		Rendement au chapitre de la qualité du crédit	63		
		Risque de marché	65		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2012, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, à l'assurance, à la réputation et aux stratégies, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris ceux liés à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, aux normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, aux mesures de protection des consommateurs et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; la conjoncture commerciale et économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2012 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et pour chaque secteur d'exploitation, elles sont présentées sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada	2012 par rapport à 2011	
	2012	2011	2010	Augmentation (diminution)	
Activités poursuivies					
Total des revenus	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$	2 134 \$	7,7 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 301	1 133	1 240	168	14,8 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 621	3 358	3 546	263	7,8 %
Frais autres que d'intérêt	15 160	14 167	13 469	993	7,0 %
Bénéfice net avant impôt	9 690	8 980	7 827	710	7,9 %
Bénéfice lié aux activités poursuivies	7 590	6 970	5 732	620	8,9 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	(51)	(526)	(509)	475	n.s.
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$	5 223 \$	1 095 \$	17,0 %
Secteurs – bénéfice net lié aux activités poursuivies					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 088 \$	3 740 \$	3 099 \$	348 \$	9,3 %
Gestion de patrimoine	763	811	669	(48)	(5,9)%
Assurances	714	600	491	114	19,0 %
Services aux investisseurs et trésorerie	85	230	222	(145)	(63,0)%
Marchés des Capitaux	1 581	1 292	1 462	289	22,4 %
Services de soutien généraux	359	297	(211)	62	20,9 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	7 590 \$	6 970 \$	5 732 \$	620 \$	8,9 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	4,98 \$	4,25 \$	3,49 \$	0,73 \$	17,2 %
– dilué	4,93	4,19	3,46	0,74	17,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,3 %	18,7 %	14,9 %	n.s.	60 bps
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	5,01 \$	4,62 \$	3,85 \$	0,39 \$	8,4 %
– dilué	4,96	4,55	3,82	0,41	9,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,5 %	20,3 %	16,5 %	n.s.	(80)bps
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,35 %	0,33 %	0,40 %	n.s.	2 bps
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,58 %	0,65 %	0,95 %	n.s.	(7)bps
Ratios de capital et coefficients (3)					
Ratio du capital de première catégorie	13,1 %	13,3 %	13,0 %	n.s.	(20)bps
Ratio du capital total	15,1 %	15,3 %	14,4 %	n.s.	(20)bps
Coefficient actif-capital	16,7X	16,1X	16,5X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	10,5 %	10,6 %	9,8 %	n.s.	(10)bps
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	825 100 \$	793 833 \$	726 206 \$	31 267 \$	3,9 %
Valeurs mobilières	161 611	167 022	183 519	(5 411)	(3,2)%
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	378 244	347 530	273 006	30 714	8,8 %
Actifs liés aux dérivés	91 293	99 650	106 155	(8 357)	(8,4)%
Dépôts	508 219	479 102	414 561	29 117	6,1 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	39 453	34 889	34 140	4 564	13,1 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	37 150	32 600	33 250	4 550	14,0 %
Actif pondéré en fonction du risque (3)	280 609	267 780	260 456	12 829	4,8 %
Biens sous gestion	343 000	308 700	264 700	34 300	11,1 %
Biens administrés – RBC (4)	764 100	699 800	683 800	64 300	9,2 %
– RBC Services aux investisseurs (5)	2 886 900	2 744 400	2 779 500	142 500	5,2 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 442 167	1 430 722	1 420 719	11 445	0,8 %
– moyenne (diluée)	1 468 287	1 471 493	1 433 754	(3 206)	(0,2)%
– à la fin	1 445 303	1 438 376	1 424 922	6 927	0,5 %
Dividendes déclarés par action	2,28 \$	2,08 \$	2,00 \$	0,20 \$	9,6 %
Rendement de l'action (6)	4,5 %	3,9 %	3,6 %	n.s.	60 bps
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX)	56,94 \$	48,62 \$	54,39 \$	8,32 \$	17,1 %
Capitalisation boursière (TSX)	82 296	69 934	77 502	12 362	17,7 %
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	74 377	68 480	67 147	5 897	8,6 %
Nombre de succursales	1 361	1 338	1 336	23	1,7 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	5 065	4 626	4 557	439	9,5 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (7)	0,997 \$	1,015 \$	0,959 \$	(0,018)\$	(1,8)%
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	1,001 \$	1,003 \$	0,980 \$	(0,002)\$	(0,2)%

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour une analyse plus détaillée, se reporter aux rubriques Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Les ratios de capital et coefficients pour les chiffres correspondants de 2010 et de 2011 dans le rapport de gestion ont été établis selon les PCGR du Canada.
- (4) Les biens administrés par RBC comprennent un montant de 38,4 milliards de dollars (36,0 milliards en 2011; 33,5 milliards en 2010) en prêts hypothécaires résidentiels et prêts sur cartes de crédit titrisés.
- (5) Les biens administrés par RBC Services aux investisseurs (auparavant, RBC Dexia) représentent le total des biens administrés de l'entité dans laquelle nous détenons une participation de 50 % avant le 27 juillet 2012.
- (6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (7) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs et des services bancaires de gros. Nous comptons environ 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 49 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons procédé à une restructuration stratégique de certains secteurs d'exploitation pour mieux servir nos clients institutionnels à l'échelle mondiale et assurer la croissance de cette clientèle, et afin de tirer parti de notre expertise en matière de services bancaires au pays dans le cadre de nos activités à l'échelle internationale. Nous avons supprimé le secteur Services bancaires internationaux et avons créé le secteur Services aux investisseurs et trésorerie; ce nouveau secteur comprend RBC Services aux investisseurs, qui faisaient auparavant partie des Services bancaires internationaux, et nous avons déplacé les services de correspondants bancaires et de trésorerie du secteur Marchés des Capitaux dans ce nouveau secteur. Nous avons créé un secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises qui comprend l'ancien secteur Services bancaires canadiens et nous l'avons élargi pour y intégrer nos services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. En ce qui a trait à l'établissement des rapports, il n'y a eu aucun changement dans nos secteurs Gestion de patrimoine et Assurances. Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que certains services de placement au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis.

Le secteur **Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux institutions et aux particuliers ainsi que par l'intermédiaire des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur **Assurances** offre des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, qui comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages au Canada. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale.

Le secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de financement à court terme à l'entreprise.

Le secteur **Marchés des Capitaux** se compose de la majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, qui comprennent des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, qui comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de trésorerie générale, d'audit interne et d'autres fonctions générales.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none"> ○ Services bancaires canadiens ○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de patrimoine – Canada ○ Gestion de patrimoine – États-Unis et International ○ Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurances – Canada ○ Assurances et autres produits – International 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Marchés Mondiaux ○ Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ○ Autres

Services de soutien généraux

○ Technologie et Exploitation

○ Fonctions

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2012 relativement à ces objectifs.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives – Données en date du 28 novembre 2012

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2012 est de 2,2 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,5 % que nous avons prévue le 1^{er} décembre 2011. La croissance de l'économie continue d'être tributaire du niveau modéré des dépenses de consommation découlant de la stabilisation du marché du travail et des solides investissements effectués par les entreprises en raison des faibles taux d'intérêt. Les activités sur le marché de l'habitation ralentissent par rapport aux niveaux d'activité élevés enregistrés récemment. Les ratios d'endettement des ménages par rapport au revenu demeurent élevés, ce qui a entraîné des préoccupations quant à la capacité de ceux-ci à gérer leur dette advenant une hausse des taux d'intérêt. Bien que l'économie canadienne continue d'afficher une croissance modérée, la Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour à 1,0 % en raison des préoccupations tout au long de l'année concernant l'incertitude qui caractérise l'économie mondiale et du ralentissement connexe de la demande mondiale.

Pour l'année civile 2013, on prévoit une croissance de l'économie canadienne de 2,4 %, en raison principalement des dépenses de consommation, des investissements effectués par les entreprises et de l'amélioration des exportations nettes. Cependant, compte tenu du maintien de l'incertitude qui règne à l'échelle mondiale, on s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne le taux de financement à un jour à 1,0 % jusqu'à ce que les facteurs endiguant l'économie canadienne s'atténuent. On s'attend à ce que la Banque du Canada procède à une suppression modeste et graduelle des mesures de relance à compter du deuxième semestre de 2013.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2012 est de 2,2 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,5 % que nous avons prévue le 1^{er} décembre 2011. Cette situation reflète en grande partie les résultats modérés enregistrés au chapitre des dépenses de consommation et des investissements effectués par les entreprises. L'amélioration du marché de l'habitation procure également un certain élan à la croissance en 2012. Le ralentissement de la croissance au deuxième trimestre découle de la plus grande incertitude concernant les perspectives financières internes et les élections aux États-Unis, ainsi que les préoccupations accrues concernant les répercussions du ralentissement des activités à l'échelle mondiale. Une croissance modérée a été enregistrée au deuxième semestre civil de 2012, situation qui tient au fait que la Réserve fédérale, laquelle a maintenu des taux d'intérêt exceptionnellement bas, a également maintenu ses mesures de relance visant à améliorer les conditions du marché du travail.

Pour l'année civile 2013, on prévoit un taux de croissance légèrement supérieur pour l'économie américaine, de 2,3 %, en raison essentiellement de la modeste augmentation des dépenses de consommation, du maintien des investissements effectués par les entreprises et de l'amélioration du marché de l'habitation. Nous prévoyons que le resserrement des politiques budgétaires limitera la croissance de l'économie en 2013. On s'attend à ce que la Réserve fédérale maintienne ses taux d'intérêt à des niveaux faibles historiques jusqu'au milieu de 2015 afin d'atténuer l'incidence de ce resserrement, et à ce qu'elle assure le maintien de politiques non traditionnelles jusqu'à ce qu'il soit évident qu'une amélioration durable des conditions du marché du travail s'est produite.

Europe

L'économie dans la zone euro pour l'année civile 2012 devrait être marquée par une contraction estimative de (0,4) %, situation qui reflète l'importante détérioration de la conjoncture dans les pays membres qui ont dû composer avec une détérioration des conditions financières et avec un accès limité à du financement. Les mesures prises par la Banque centrale européenne (BCE), y compris les programmes annoncés récemment qui ont pour but d'accroître les liquidités dans un système financier affaibli, se traduisent par une légère amélioration de la confiance des investisseurs. De plus, la BCE a réduit à nouveau les taux d'intérêt de 25 points de base au cours de l'année, les établissant à 0,75 %.

Pour l'année civile 2013, on prévoit que la croissance de l'économie dans la zone euro s'améliorera et sera de 0,1 %, en raison de la mise en œuvre, par les gouvernements, des mesures pour composer avec les difficultés structurelles de la zone euro et pour rétablir la confiance des investisseurs. Les perspectives en matière de croissance seront en conséquence tributaires de l'efficacité des mesures prises. On prévoit une amélioration du taux de croissance de l'économie, en raison principalement de l'accroissement des exportations nettes et du maintien de faibles taux d'intérêt. On s'attend par ailleurs à une réduction continue des dépenses de consommation et des dépenses publiques, situation qui reflète la faiblesse des conditions du marché du travail et les mesures d'austérité budgétaire mises en œuvre et visant à assurer la viabilité de la dette souveraine. Bien que l'inflation demeure élevée, nous sommes d'avis que les taux d'intérêt seront maintenus à 0,75 % au cours de l'année civile 2013, de manière à stimuler davantage l'économie.

Marchés financiers

Les marchés financiers mondiaux se sont raffermis au cours du premier semestre, même si les incertitudes se sont poursuivies tout au long de l'exercice en raison du regain des préoccupations liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe. Les mesures dynamiques prises par les décideurs en Europe et aux États-Unis pour donner un nouveau souffle à une économie mondiale chancelante ont permis d'atténuer ces préoccupations. Par ailleurs, le goût du risque dont les investisseurs ont fait preuve s'est accru, et les marchés financiers ont affiché une meilleure performance au cours des derniers mois de l'exercice 2012. Des niveaux plus élevés d'émission de titres d'emprunt ont été enregistrés, situation qui tient au fait que les clients ont tiré parti des faibles taux d'intérêt records et du resserrement des écarts de taux, principalement au cours du deuxième semestre.

Toutefois, les incertitudes liées aux perspectives de croissance à l'échelle mondiale qui ont prévalu au cours de l'année se sont répercutées sur les marchés financiers; la reprise économique aux États-Unis s'est poursuivie à un rythme graduel mais plus lent. La volatilité des activités de négociation est demeurée élevée, en raison de l'incertitude ressentie par les investisseurs, et les activités d'émission de titres de participation sont demeurées modérées au cours de l'exercice en raison de la faiblesse de la demande.

Pour l'année 2013, nous nous attendons à ce que les conditions économiques difficiles actuelles freinent les activités sur les marchés financiers jusqu'à ce que survienne une reprise de l'économie mondiale et que la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe soit résolue. En outre, les marchés seront particulièrement intéressés à savoir si les décideurs aux États-Unis réussiront à éviter le « précipice financier » – les hausses d'impôt et les réductions des dépenses qui avaient été reportées et que le gouvernement américain compte mettre en œuvre au cours des dix prochaines années, qui devraient prendre effet en janvier 2013. Si aucune entente n'est conclue, l'économie américaine pourrait être touchée de façon défavorable et cette situation pourrait à son tour avoir une incidence défavorable sur la reprise de l'économie mondiale.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle nationale et à l'échelle mondiale et de nous y préparer, notamment le règlement Volcker en vertu de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et d'autres initiatives liées à Dodd-Frank, les modifications touchant les exigences concernant le capital et les liquidités posées par les normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (accord de Bâle III), la réforme concernant les dérivés hors cote et les autres réformes du secteur financier. Pour une analyse des faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement quartile supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

Le rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

En ce qui concerne les résultats liés aux activités poursuivies et les résultats sur une base consolidée, nous avons obtenu des résultats favorables par rapport à tous nos objectifs en matière de rendement financier en 2012. Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement par rapport à nos objectifs en matière de rendement financier, sur la base des activités poursuivies et sur une base consolidée en 2012.

Objectifs en matière de rendement financier

Tableau 2

	Résultats pour 2012		
	Activités poursuivies	Résultats consolidés	Objectifs atteints
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	9,0 %	17,7 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	19,5 %	19,3 %	✓
Ratios de capital élevés (capital de première catégorie, capital-actions ordinaire de première catégorie) (1), (2)	s.o.	13,1 %, 10,5 %	✓
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	46 %	✓

(1) Pour une analyse plus détaillée de ratio de capital de première catégorie et du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, respectivement.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2012, nous évaluerons notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu du nouveau cadre de l'accord de Bâle III et nous éliminerons le ratio du capital de première catégorie de nos objectifs. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Pour 2013, nos objectifs financiers actuels demeureront inchangés et nous évaluerons notre objectif de ratios du capital élevés en vertu du nouveau cadre de l'accord de Bâle III.

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	5 %	5 %
	Deuxième quartile	Quartile supérieur
Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC) (2)	1 %	(5) %

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2009 au 31 octobre 2012. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2007 au 31 octobre 2012, selon les données publiées par Bloomberg L.P.

(2) Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil et se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JPMorgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 5 %, soit un résultat qui se situe dans le deuxième quartile de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour la période de trois ans et dans le quartile supérieur pour la période de cinq ans. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à 1 % et à (5) %, respectivement.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	56,94 \$	48,62 \$	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$
Dividendes versés par action	2,22	2,04	2,00	2,00	2,00
Augmentation (diminution) du cours de l'action	17,1 %	(10,6) %	(0,7) %	17,0 %	(16,4) %
Rendement total pour les actionnaires	22,0 %	(6,7) %	2,9 %	22,7 %	(12,8) %

Activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada

Le 23 octobre 2012, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada, pour un montant de 1,4 milliard de dollars déduction faite des capitaux excédentaires. Sous réserve de certains ajustements de clôture et compte tenu des capitaux excédentaires, la transaction se soldera par une contrepartie totale se situant entre 3,1 et 3,8 milliards de dollars, selon le montant du dividende prélevé par le vendeur avant la conclusion de l'acquisition. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au premier trimestre civil de 2013.

Acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia)

Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans la coentreprise RBC Dexia détenue par Banque Internationale à Luxembourg S.A. (auparavant, Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A.), pour une contrepartie en espèces totale de 837,5 millions d'euros (1 milliard de dollars). Par suite de la conclusion de cette transaction, nous détenons une participation de 100 % dans RBC Dexia, laquelle a subséquentement été renommée RBC Services aux investisseurs. Dans les informations fournies aux présentes, cette entité acquise est appelée RBC Services aux investisseurs, sauf dans les cas où nous faisons référence à la transaction aux fins de l'acquisition ou aux coûts relatifs à l'acquisition, auquel cas nous utilisons RBC Dexia.

Par suite de l'accord visant l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, nous avons effectué un test de dépréciation. Selon les résultats de ce test, notre participation a subi une dépréciation, et nous avons comptabilisé une perte de valeur de 168 millions de dollars (avant et après impôt). Par ailleurs, dans le cadre de l'accord, RBC Dexia a revendu des titres émis par le groupe Dexia à ce dernier pour un montant de 1,4 milliard d'euros (1,9 milliard de dollars) et a acquis un montant à peu près équivalent en titres libellés en dollars américains. La vente des titres et les pertes de négociation subséquentes sur les titres acquis ont entraîné une perte pour RBC Dexia. Notre quote-part de la perte s'élève à 36 millions de dollars (26 millions après impôt). Nous avons également comptabilisé d'autres coûts liés à l'acquisition de 20 millions de dollars (19 millions après impôt). Le total de la perte se chiffre à 224 millions de dollars (213 millions après impôt).

Activités de banque privée de Coutts en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique (Coutts)

Le 31 mai 2012, nous avons conclu l'acquisition des activités de banque privée en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique de Coutts, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group plc, qui gère des actifs de clients d'environ 2 milliards de dollars US. Les actifs comprennent les comptes de clients qui résident en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique, ainsi que le personnel clé des services bancaires situé principalement à Genève, en Suisse, et une équipe située aux îles Caïmans.

Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis

Le 2 mars 2012, nous avons conclu la cession à PNC Financial Services Group, Inc. de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. En conséquence, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2012, nous n'avons plus d'activités abandonnées.

Pour une analyse plus détaillée des acquisitions et des cessions décrites ci-dessus, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Rendement financier**Adoption des IFRS**

Nos états financiers consolidés annuels de 2012 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils comprennent nos premiers résultats annuels présentés selon les IFRS, de même que l'information financière comparative correspondante selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Tous les montants pour 2010 ont été calculés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Étant donné que nos résultats de 2011 sont présentés conformément aux IFRS et que ceux de 2010 sont présentés en vertu des PCGR du Canada, les écarts entre les résultats de 2011 et ceux de 2010 ne peuvent pas être comparés directement. En conséquence, notre analyse relative à nos résultats de 2011 par rapport à nos résultats de 2010 porte principalement sur les facteurs ayant entraîné les variations et elle souligne les différences concernant les méthodes comptables.

Pour une analyse plus détaillée de l'incidence de l'adoption des IFRS, y compris une description des méthodes comptables choisies, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle, ainsi qu'aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Vue d'ensemble**2012 par rapport à 2011**

Nous avons déclaré un bénéfice net de 7 539 millions de dollars, en hausse de 1 095 millions, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,93 \$, en hausse de 0,74 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 19,3 %, en hausse de 60 points de base. Nous avons obtenu ces résultats malgré le maintien de niveaux de capitaux plus élevés en prévision de l'entrée en vigueur des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III, en raison de la forte croissance du bénéfice lié aux secteurs Services bancaires canadiens et Marchés des Capitaux. De plus, nos résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par une perte nette liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Notre ratio du capital de première catégorie s'est établi à 13,1 %, en baisse de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails sur notre ratio du capital de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

**Activités poursuivies
2012 par rapport à 2011**

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 7 590 millions de dollars, en hausse de 620 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,96 \$, en hausse de 0,41 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies s'est élevé à 19,5 %, en hausse de 80 points de base par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation du bénéfice net découle des résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, lesquels reflètent l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de 2011, ainsi que de la forte croissance des volumes liés à une grande partie de nos services bancaires au pays. La réduction des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances, l'augmentation des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts ont également contribué à l'augmentation. De plus, le bénéfice net de l'exercice considéré a été touché de façon favorable par la reprise de 128 millions de dollars de provisions liées à des incertitudes fiscales et par un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié au remboursement d'impôts payés par suite du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et par un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'accroissement de la

dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marchés des Capitaux et à notre portefeuille dans les Antilles, ainsi que par la diminution des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, laquelle reflète l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve. Une perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia a également eu une incidence défavorable sur nos résultats. Malgré le fait que nos bénéfices se soient accrus, notre rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a affiché un recul en raison des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires plus élevés en prévision de l'application des exigences en matière de capital prévues dans l'accord de Bâle III.

Activités abandonnées

2012 par rapport à 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 51 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 526 millions à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré ne tiennent compte que des pertes opérationnelles liées à ces services bancaires pour une période de quatre mois, comparativement à des résultats liés à ces services bancaires pour l'exercice complet en 2011.

Vue générale des exercices 2011 et 2010

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de la forte croissance des activités des secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que de la croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du secteur Marchés des Capitaux. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution de la charge d'impôt reflétant la réduction du taux d'imposition effectif ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par la baisse des revenus tirés des activités de négociation, laquelle reflétait les conditions du marché difficiles. De plus, le bénéfice net lié aux activités poursuivies pour 2011 est plus élevé selon les IFRS qu'il ne l'est en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

En 2011, la perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, laquelle a été neutralisée en grande partie par la perte liée à Liberty Life comptabilisée en 2010, ainsi que par la réduction des radiations liées à nos portefeuilles de prêts commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis.

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change moyen pour l'exercice. En 2012, l'incidence du change sur nos résultats a été négligeable par rapport à 2011.

Le tableau suivant illustre les variations des taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

	Tableau 5		
(Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2012	2011	2010
Dollar américain	0,997	1,015	0,959
Livre sterling	0,630	0,631	0,617
Euro	0,771	0,727	0,713

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Les fluctuations des taux de change illustrées dans le tableau ci-dessus influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Le tableau suivant présente nos résultats liés aux activités poursuivies déclarés.

Total des revenus

Tableau 6			
	IFRS		PCGR du Canada
(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	2010
Revenu d'intérêt	20 852 \$	20 813 \$	17 746 \$
Frais d'intérêt	8 354	9 456	7 408
Revenu net d'intérêt	12 498	11 357	10 338
Services de placement (1)	5 375	5 305	4 616
Activités d'assurance (2)	4 897	4 474	4 485
Activités de négociation	1 298	655	1 333
Services bancaires (3)	3 799	3 596	3 071
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 434	1 485	1 193
Autres (4)	471	766	1 046
Revenus autres que d'intérêt	17 274 \$	16 281 \$	15 744 \$
Total des revenus	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	1 532 \$	1 377 \$	1 443 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 298	655	1 333
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 830 \$	2 032 \$	2 776 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 923 \$	1 218 \$	1 990 \$
Titres de participation	516	463	371
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	391	351	415
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 830 \$	2 032 \$	2 776 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 923 \$	1 218 \$	1 990 \$
Titres de participation	945	920	858
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	391	351	415
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	3 259 \$	2 489 \$	3 263 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	1 584 \$	968 \$	1 707 \$
Titres de participation	925	906	883
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	323	289	344
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	2 832 \$	2 163 \$	2 934 \$

(1) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(2) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et les honoraires. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(3) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(4) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des entreprises associées.

2012 par rapport à 2011

Le total des revenus a augmenté de 2 134 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu à l'exercice précédent, et de la forte croissance des activités de prêts et de l'augmentation des activités de syndication de prêts s'inscrivant dans le cadre de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. La forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine et la prise en

compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à la participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs ont également contribué à l'augmentation. La croissance des volumes de la plupart des produits d'assurance, ainsi que la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comme il est expliqué ci-dessous à la rubrique Autres revenus, ainsi que par la baisse des volumes de transactions, principalement en ce qui a trait au secteur Gestion de patrimoine.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 1 141 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et de la croissance de nos services de prêts aux entreprises du secteur Marchés des Capitaux. L'ajustement de 125 millions de dollars au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires comptabilisé dans le secteur Services bancaires canadiens et le revenu d'intérêt de 72 millions lié au remboursement d'impôts payés découlant du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC qui a été annoncé précédemment et comptabilisé dans le secteur Services de soutien généraux, ont également contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des activités d'investissement ont augmenté de 70 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de la prise en compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

Les revenus tirés des activités d'assurance se sont accrues de 423 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes liés à la plupart des produits et par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 643 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 2 830 millions de dollars, en hausse de 798 millions, ou 39 %, en raison principalement de la hausse des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle découle essentiellement de l'amélioration des conditions du marché, particulièrement aux États-Unis, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 203 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui découle essentiellement de la forte croissance des clients liée aux activités de syndication de prêts du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de la hausse des honoraires tirés des services de gestion et de l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont diminué de 51 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient principalement à la baisse des activités de fusions et d'acquisitions, principalement au Canada.

Les autres revenus ont reculé de 295 millions de dollars, ou 39 %, en raison principalement des pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées relativement aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, et des pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées relativement à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement.

2011 par rapport à 2010

Le total des revenus pour 2011 a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la solide croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, de la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'accroissement des activités de montage de prêts liées aux marchés mondiaux, et de la solide croissance des volumes dans le secteur Assurances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse considérable des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions difficiles du marché au deuxième semestre de 2011, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada se sont également traduites par une incidence favorable sur les résultats. Pour plus de détails, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2012 par rapport à 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux et à nos portefeuilles dans les Antilles. L'augmentation est également imputable à la hausse de la moyenne des soldes de prêts reflétant la croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille canadien de prêts sur cartes de crédit.

2011 par rapport à 2010

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2011 a diminué par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la réduction des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises dans les Antilles et au Canada, la comptabilisation d'une reprise de provisions pour pertes sur créances au titre du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée à cet égard en 2010, la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada, et la diminution des dotations au titre de notre portefeuille de prêts aux particuliers non garantis au Canada. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada se sont également traduites par une incidence défavorable sur les résultats. Pour plus de détails, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2012 par rapport à 2011

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à la plupart des produits. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance au Canada, et par la réduction des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

2011 par rapport à 2010

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé en 2011 par rapport à 2010, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, qui est en grande partie compensée dans les revenus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada n'ont donné lieu à aucune incidence importante sur les résultats.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Salaires	4 313 \$	4 074 \$	3 777 \$
Rémunération variable	3 650	3 300	3 335
Avantages du personnel et conservation du personnel	1 185	1 099	1 132
Rémunération fondée sur des actions	139	188	186
Ressources humaines	9 287 \$	8 661 \$	8 430 \$
Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	168	–	–
Matériel	1 083	1 010	944
Frais d'occupation	1 107	1 026	960
Communications	764	746	750
Services professionnels et autres services externes	949	958	850
Autres charges	1 802	1 766	1 535
Frais autres que d'intérêt	15 160 \$	14 167 \$	13 469 \$

2012 par rapport à 2011

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 993 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable découlant en grande partie de l'amélioration des résultats du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de l'augmentation des revenus basés sur les commissions du secteur Gestion de patrimoine. La hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et des volumes et l'incidence de la prise en compte, pour un trimestre complet, des frais autres que d'intérêt liés à notre participation additionnelle de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, ont également contribué à l'augmentation. De plus, les frais autres que d'intérêt pour l'exercice considéré ont subi l'incidence défavorable de la perte de valeur de 168 millions de dollars liée à notre acquisition de la participation additionnelle de 50 % dans RBC Dexia. L'augmentation des frais autres que d'intérêt a été neutralisée en partie par les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts.

2011 par rapport à 2010

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les initiatives liées à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'acquisition de BlueBay et de l'accroissement de l'effectif dans la plupart des secteurs d'activité. L'augmentation est aussi imputable aux investissements dans les infrastructures du secteur Marchés des Capitaux, à la hausse de la rémunération variable du secteur Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des honoraires et des pertes diverses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. De plus, les frais autres que d'intérêt de 2011 ont été moins élevés en vertu des IFRS qu'en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur ces différences, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Impôt sur le résultat	2 100 \$	2 010 \$	1 996 \$
Autres taxes			
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	343 \$	338 \$	250 \$
Cotisations sociales	371	349	317
Taxes sur le capital	80	75	133
Taxes foncières	124	107	105
Taxes sur les primes d'assurance	50	49	46
Taxes d'affaires	21	18	9
	989 \$	936 \$	860 \$
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	3 089 \$	2 946 \$	2 856 \$
Bénéfice net avant impôt lié aux activités poursuivies	9 690 \$	8 980 \$	7 827 \$
Taux d'imposition effectif sur le résultat lié aux activités poursuivies	21,7 %	22,4 %	25,5 %
Taux d'imposition effectif total (1)	28,9 %	29,7 %	32,9 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

Nos résultats de 2012 tiennent compte de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et du revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) au titre du remboursement d'impôts payés découlant du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC qui ont été comptabilisés au cours de l'exercice considéré.

2012 par rapport à 2011

La charge d'impôt a augmenté de 90 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %, en baisse de 70 points de base par rapport à 22,4 % à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi et à la reprise de

provisions liées à des incertitudes fiscales dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, qui n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les autres taxes se sont accrues de 53 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2011, en raison essentiellement de la hausse des cotisations sociales et des taxes foncières. Outre la charge d'impôt et les autres taxes comptabilisées dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 72 millions de dollars en 2012 (434 millions en 2011) au titre des capitaux propres, soit une baisse de 362 millions qui reflète principalement la diminution des profits de change latents, déduction faite des couvertures, ainsi que la diminution des profits sur les dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, déduction faite des profits latents plus élevés liés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.

2011 par rapport à 2010

La charge d'impôt pour 2011 a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt en 2011. Le taux d'imposition effectif a diminué par rapport à l'exercice précédent, résultat qui découle essentiellement de la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes et des ajustements plus favorables visant les impôts comptabilisés en 2011. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Les autres taxes se sont accrues en 2011, par rapport à 2010, en raison de l'incidence, pour l'exercice complet, de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010, et de la hausse des cotisations sociales. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la diminution des taxes sur le capital reflétant la réduction des taux d'imposition sur le capital.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	9 061 \$	393 \$	– \$	668 \$	2 559 \$	(183)\$	12 498 \$	11 357 \$	10 338 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 582	4 442	4 897	657	3 629	67	17 274	16 281	15 744
Total des revenus	12 643 \$	4 835 \$	4 897 \$	1 325 \$	6 188 \$	(116)\$	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	(1)	–	–	135	–	1 301	1 133	1 240
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 621	–	–	–	3 621	3 358	3 546
Frais autres que d'intérêt	5 932	3 796	515	1 134	3 746	37	15 160	14 167	13 469
Bénéfice net avant impôt	5 544 \$	1 040 \$	761 \$	191 \$	2 307 \$	(153)\$	9 690 \$	8 980 \$	7 827 \$
Charge d'impôt	1 456	277	47	106	726	(512)	2 100	2 010	1 996
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 590 \$	6 970 \$	5 831 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	99
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – PCGR du Canada	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 732
Perte liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(51)	(526)	(509)
Bénéfice net	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 539 \$	6 444 \$	5 223 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	31,5 %	14,1 %	46,8 %	4,3 %	13,5 %	n.s.	19,5 %	20,3 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,3 %	18,7 %	14,9 %
Moyenne de l'actif	331 500 \$	20 900 \$	11 500 \$	73 600 \$	349 200 \$	15 300 \$	810 600 \$	778 900 \$	683 000 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada comptabilisés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été identifiées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend les risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que les éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été identifiés à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons révisé notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire. La méthode d'attribution révisée a remplacé la méthode d'attribution au prorata du capital non attribué utilisée en 2011, et son incidence a été comptabilisée graduellement au cours de 2012, en prévision de l'application, en 2013, des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III. La méthode d'attribution révisée a donné lieu à une réduction du capital attribué du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et à une augmentation du capital attribué du secteur Marchés des Capitaux.

Prix de cession interne des fonds

Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Marge nette d'intérêt

Nous déclarons une marge nette d'intérêt pour les secteurs Services aux particuliers et aux entreprises et Services bancaires canadiens selon la moyenne des actifs produits comprenant seulement les actifs qui entraînent un revenu net d'intérêt, y compris les dépôts à d'autres banques, certains titres et des prêts.

Changements effectués en 2012

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons procédé à une restructuration de nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Aperçu de la Banque Royale du Canada et à la note 30 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 10

	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)									
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	3 996 \$	727 \$	702 \$	71 \$	1 503 \$	236 \$	7 235 \$	6 611 \$	5 474 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités abandonnées							(51)	(526)	(509)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 996 \$	727 \$	702 \$	71 \$	1 503 \$	236 \$	7 184 \$	6 085 \$	4 965 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies (1), (2)	12 700 \$	5 150 \$	1 500 \$	1 700 \$	11 150 \$	4 550 \$	36 750 \$	29 800 \$	29 450 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées (1)							400	2 800	3 800
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12 700 \$	5 150 \$	1 500 \$	1 700 \$	11 150 \$	4 550 \$	37 150 \$	32 600 \$	33 250 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies	31,5 %	14,1 %	46,8 %	4,3 %	13,5 %	n.s.	19,5 %	20,3 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,3 %	18,7 %	14,9 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

n.s. non significatif

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (base consolidée)

Nous utilisons le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie calculé en vertu du cadre prévu par l'accord de Bâle II ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Nous sommes d'avis que le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie.

	Tableau 11		
	IFRS	PCGR du Canada	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2012	2011	2010
Capital de première catégorie	36 807 \$	35 713 \$	33 972 \$
Déduire :			
Montant admissible au titre de la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales – autres	34	30	351
Instruments de capital innovateurs de première catégorie (1)	2 580	2 582	3 327
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	4 814	4 810	4 810
Capital-actions ordinaire de première catégorie	29 379 \$	28 291 \$	25 484 \$
Actif pondéré en fonction des risques	280 609 \$	267 780 \$	260 456 \$
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	10,5 %	10,6 %	9,8 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies

Le bénéfice économique représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles et de la réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives de chaque secteur d'exploitation à la valeur pour l'actionnaire. Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Nous avons révisé le coût des capitaux propres sur une base prospective au premier trimestre de 2012; ce coût, qui était de 10 % en 2011, a été ramené à 9,5 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique sur la base des activités poursuivies.

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 590 \$	6 970 \$	5 732 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	–	–	(1)	(1)	(92)	(97)	(101)	s.o.
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	17	66	–	28	2	(1)	112	123	127
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	–	–	168	–	–	168	–	–
Bénéfice net ajusté	4 102 \$	829 \$	714 \$	280 \$	1 582 \$	266 \$	7 773 \$	6 992 \$	5 859 \$
Moins : Charge de capital	1 306	532	155	173	1 147	431	3 744	3 213	3 318
Bénéfice économique lié aux activités poursuivies	2 796 \$	297 \$	559 \$	107 \$	435 \$	(165)\$	4 029 \$	3 779 \$	2 541 \$

Résultats excluant une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia du secteur Services aux investisseurs et trésorerie

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie ont été touchés par une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, comme il est mentionné dans le tableau suivant. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de cet élément donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance et devrait accroître la comparabilité du rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Il s'agit de mesures hors PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qui ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Le tableau suivant illustre le calcul de nos résultats excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Services aux investisseurs et trésorerie

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens)	2012		
	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia (1)	Données ajustées
Revenus	1 325 \$	36 \$	1 361 \$
Frais autres que d'intérêt	1 134	(188)	946
Bénéfice net avant impôt	191 \$	224 \$	415 \$
Impôt sur le résultat	106	11	117
Bénéfice net	85 \$	213 \$	298 \$

(1) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2012.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons créé le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui inclut l'ancien secteur Services bancaires canadiens, et nous avons élargi son champ d'activité afin d'y inclure nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis.

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en quatre secteurs d'activité, à savoir Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements (collectivement, les Services bancaires canadiens), ainsi que Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Nous sommes au service de 13 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels partout au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Aux États-Unis, nos services bancaires transfrontaliers répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis.

Nos concurrents en ce qui a trait aux services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que des banques étrangères et des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 121 succursales réparties dans 19 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis, ainsi que des institutions bancaires américaines offrant des services bancaires de détail traditionnels et des sociétés américaines de gestion de patrimoine qui offrent également des services bancaires et des services de courtage intégrés.

Revue économique et revue des marchés

Au cours de l'exercice, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance modeste, en raison des dépenses de consommation modérées, de la stabilité des marchés du travail et des solides investissements effectués par les entreprises découlant de faibles taux d'intérêt. Ces facteurs se sont traduits par une forte croissance des volumes de la plupart de nos services bancaires canadiens, et ce, malgré l'incidence défavorable du ralentissement des activités sur le marché de l'habitation et du resserrement continu des écarts de taux. Dans l'ensemble, les conditions de crédit sont demeurées stables tout au long de l'année, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de pertes sur créances liés à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, car elle a entraîné la hausse des pertes sur créances, la compression des écarts et la diminution des volumes de prêts.

Bilan de l'exercice

- Le magazine *Retail Banker International* nous a décerné le prix de la « meilleure banque de détail nord-américaine » en 2012. Nous sommes la seule banque canadienne à avoir obtenu cette distinction.
- Nous avons accru nos capacités en matière de vente en élargissant notre équipe de vente commerciale et notre équipe de vente hors succursale, et nous avons investi dans nos capacités de distribution de services de détail en ouvrant 27 nouvelles succursales au Canada et en convertissant 16 succursales selon notre nouveau concept innovateur de succursale de services de détail. Ces succursales offrent des aires aménagées aux fins des activités de marchandage et disposent de technologies numériques interactives qui modifient et simplifient l'expérience client.
- Nous avons lancé le forfait bancaire Shoppers/Pharmaprix Optimum RBC et la carte de débit connexe ainsi qu'une carte de crédit comarquée qui permet d'accumuler encore plus de points Shoppers/Pharmaprix Optimum, et nous avons élargi notre réseau de distribution de services de détail en installant des GAB dans les établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Nous avons lancé des solutions bancaires innovatrices, y compris la carte MonProjet RBC MasterCard, qui allie la commodité d'une carte de crédit et les caractéristiques d'un prêt, la carte Visa Débit RBC virtuelle, qui permet aux consommateurs de payer des achats effectués en ligne à l'aide de fonds provenant directement de leur compte bancaire, et un outil de réservation en ligne offert en collaboration avec Travelocity, qui permet aux clients de réserver leurs prochaines vacances au moyen de leurs points RBC Récompenses.
- Nous avons conclu une entente relative à l'acquisition des activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. Cette acquisition nous permettrait de nous positionner à la tête du marché canadien du financement automobile aux particuliers et d'être un chef de file en ce qui a trait au financement automobile aux entreprises.
- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de nos activités afin d'établir une plateforme bancaire commune, ainsi que la mise en œuvre des pratiques bancaires améliorées dans la région.
- Nous avons lancé avec succès notre nouvelle plateforme de services bancaires aux États-Unis, qui est conçue de manière à répondre aux besoins de nos clients, par suite de la vente de nos services bancaires régionaux de détail aux États-Unis.

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que la situation financière au Canada demeure favorable, et nous prévoyons une croissance continue des volumes de la plupart de nos produits. Toutefois, en raison du léger ralentissement des activités sur le marché de l'habitation et des ratios élevés de dette à la consommation, nous prévoyons une faible croissance des volumes en ce qui a trait à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété et à nos prêts aux particuliers. Nos volumes de prêts aux entreprises devraient demeurer élevés, en raison de l'amélioration prévue des investissements effectués par les entreprises tenant aux conditions de crédit favorables. Nous prévoyons que la compression des écarts liée au maintien de faibles taux d'intérêt et la forte concurrence qui persiste continueront d'exercer des pressions sur notre marge nette d'intérêt.

Dans les Antilles, les conditions du marché difficiles et une lente reprise de l'économie continuent de peser sur nos perspectives. La marge nette d'intérêt continuera probablement d'être touchée par la forte concurrence et par la compression des écarts. Cependant, en raison de l'optimisation de notre nouveau modèle d'exploitation commun dans les Antilles, notre efficacité devrait s'accroître et se traduire par une augmentation des volumes ainsi que par une réduction des charges.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

Au Canada, nos priorités consistent à continuer à :

- fournir une expérience client supérieure ainsi que des conseils qui nous permettront d'enregistrer une croissance marquée des volumes au sein de l'industrie au Canada.
- accroître nos capacités en matière de vente et nos partenariats stratégiques, afin d'accroître notre clientèle et de renforcer nos relations au sein de notre réseau de distribution.
- rechercher et établir des partenariats et à considérer de nouvelles occasions en matière de prestation de services dans le nouvel espace des paiements.
- simplifier nos processus en matière de service à la clientèle en les modifiant de manière à accroître l'efficacité.

Dans les Antilles et aux États-Unis :

- Nous comptons tirer parti de notre nouveau modèle d'exploitation commun mis en place dans toutes nos activités dans les Antilles afin de devenir un chef de file incontesté dans le secteur des services financiers, et nous comptons pour ce faire simplifier nos processus et accroître notre efficacité tout en offrant à nos clients une expérience client améliorée, en misant fortement sur des activités de vente proactives et sur la prestation de conseils financiers personnalisés, sur le perfectionnement de notre personnel et sur le renforcement de leur engagement, sur l'optimisation des capacités de distribution de nos produits et sur l'amélioration durable de nos processus en matière de conformité et de gestion des risques.
- Nous comptons soutenir notre stratégie de croissance aux États-Unis en assurant le maintien et la croissance de nos services transfrontaliers à valeur élevée et en répondant aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	9 061 \$	8 515 \$	8 095 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 582	3 510	3 306
Total des revenus	12 643	12 025	11 401
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	1 142	1 333
Frais autres que d'intérêt	5 932	5 682	5 600
Bénéfice net avant impôt	5 544	5 201	4 468
Bénéfice net	4 088 \$	3 740 \$	3 099 \$
Revenus par division			
Services bancaires canadiens	11 815 \$	11 199 \$	10 555 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	828	826	846
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	31,5 %	30,9 %	28,0 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,86 %	2,86 %	2,86 %
Ratio d'efficacité (2)	46,9 %	47,3 %	49,1 %
Levier d'exploitation	0,7 %	s.o.	1,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	331 500 \$	310 700 \$	295 200 \$
Total des actifs productifs (3)	316 400	297 200	283 000
Prêts et acceptations (3)	315 400	294 800	277 900
Dépôts	243 900	221 200	203 600
Capital attribué	12 700	11 800	10 800
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	179 200 \$	165 900 \$	156 000 \$
Biens sous gestion	3 100	2 700	2 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	38 213	38 216	38 328
Taux d'imposition effectif	26,3 %	28,1 %	30,6 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,58 %	0,70 %	0,77 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,37 %	0,39 %	0,48 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 44,9 milliards de dollars et à 7,3 milliards, respectivement (42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011; 37,0 milliards et 3,0 milliards en 2010).

(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 31,0 milliards de dollars et de 7,4 milliards, respectivement, au 31 octobre 2012 (32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011; 30,2 milliards et 3,3 milliards au 31 octobre 2010).

(5) Le nombre d'employés à plein temps pour 2010 a été retraité pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Services bancaires canadiens, qui sont passées du secteur Services de soutien généraux au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises en 2011.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 348 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité au pays, la diminution du taux d'imposition effectif au Canada et un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires (ajustement au titre du remboursement anticipé), qui a eu une incidence favorable sur nos résultats pour l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par le maintien de la compression des écarts au Canada, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Antilles.

Le total des revenus s'est accru de 618 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers au Canada. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée, car l'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé a été neutralisée essentiellement par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 250 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités au Canada. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts liés à l'effectif dans les Antilles et à l'accroissement des frais d'établissement liés à nos services bancaires transfrontaliers aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de droits de timbre nets et d'ajustements comptables liés aux services bancaires dans les Antilles, lesquels ont eu une incidence favorable sur nos résultats de l'exercice précédent.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 7 %. Ce résultat tient en grande partie à la croissance continue au Canada de nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, de nos prêts aux entreprises et de nos prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 23 milliards de dollars, ou 10 %. Ce résultat, qui concerne principalement nos activités au Canada, reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

Pour plus de détails sur l'ajustement au titre du remboursement anticipé, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité au Canada et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus s'est accru par rapport à 2010, en raison essentiellement de la forte croissance des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement découlant des ventes nettes de fonds à long terme et l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus liés à nos services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, en raison du recul des volumes de prêts aux entreprises découlant de la conjoncture économique défavorable et de la compression des écarts liés aux services bancaires dans les Antilles.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée comparativement à 2010, étant donné que l'incidence favorable des modifications apportées à la composition des produits liés à notre portefeuille au Canada a été en grande partie neutralisée par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux relatifs aux prêts hypothécaires, ainsi que par la compression des écarts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué par rapport à 2010, en raison de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada reflétant le nombre moins élevé de faillites, et de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis au Canada. La diminution est aussi attribuable à la baisse des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises dans les Antilles.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement par rapport à 2010, en raison de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et de l'incidence défavorable de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'incidence favorable de notre décision de comptabiliser tous les écarts actuariels différés liés à nos régimes d'avantages du personnel lors de la transition aux IFRS, ce qui a donné lieu à une réduction de la charge au titre des régimes de retraite des périodes ultérieures, comparativement à la charge calculée en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Au Canada, nos activités sont divisées en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens		Tableau 15	
	IFRS		PCGR du Canada
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2012	2011	2010
Revenu net d'intérêt	8 483 \$	7 960 \$	7 488 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 332	3 239	3 067
Total des revenus	11 815	11 199	10 555
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 017	1 033	1 191
Frais autres que d'intérêt	5 258	5 082	4 995
Bénéfice net avant impôt	5 540	5 084	4 369
Bénéfice net	4 085 \$	3 664 \$	3 044 \$
Revenus par division			
Services financiers aux particuliers	6 591 \$	6 192 \$	5 760 \$
Services financiers aux entreprises	2 894	2 750	2 557
Solutions cartes et paiements	2 330	2 257	2 238
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	39,3 %	38,0 %	35,6 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,78 %	2,77 %	2,75 %
Ratio d'efficience (2)	44,5 %	45,4 %	47,3 %
Levier d'exploitation	2,0 %	s.o.	1,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	315 400 \$	296 100 \$	279 900 \$
Total des actifs productifs (3)	305 300	287 200	272 100
Prêts et acceptations (3)	307 900	287 300	269 500
Dépôts	230 300	208 600	191 400
Capital attribué	10 200	9 450	8 350
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	171 100 \$	158 000 \$	148 200 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	31 769	31 607	31 900
Taux d'imposition effectif	26,3 %	27,9 %	30,3 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,37 %	0,44 %	0,52 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,33 %	0,36 %	0,44 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 44,9 milliards de dollars et à 7,3 milliards, respectivement (42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011; 37,0 milliards et 3,0 milliards en 2010).

(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 31,0 milliards de dollars et de 7,4 milliards, respectivement, au 31 octobre 2012 (32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011; 30,2 milliards et 3,3 milliards au 31 octobre 2010).

(5) Le nombre d'employés à plein temps pour 2010 a été retraité pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Services bancaires canadiens, qui sont passées du secteur Services de soutien généraux au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises en 2011.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 421 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité, la diminution du taux d'imposition effectif et l'ajustement favorable au titre du remboursement anticipé décrit ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 616 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

La marge nette d'intérêt a augmenté de un point de base, en raison surtout de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et des modifications favorables apportées à la composition des produits, facteurs neutralisés en grande partie par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 16 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 176 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance continue de nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, de nos prêts aux entreprises et de nos prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 22 milliards de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la forte croissance des volumes de la plupart de nos activités et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus s'est accru par rapport à 2010, en raison essentiellement de la forte croissance des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement découlant des ventes nettes de fonds à long terme et l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée comparativement à 2010, car l'incidence favorable des modifications apportées à la composition des produits liés à notre portefeuille au Canada a été en grande partie neutralisée par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux relatifs aux prêts hypothécaires.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué par rapport à 2010, en raison de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit reflétant le nombre moins élevé de faillites, et de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement par rapport à 2010, en raison de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et de l'incidence défavorable de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'incidence favorable de notre décision de comptabiliser tous les écarts actuariels différés liés à nos régimes d'avantages du personnel lors de la transition aux IFRS, ce qui a donné lieu à une réduction de la charge au titre des régimes de retraite des périodes ultérieures, comparativement à la charge calculée en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur d'activité Services financiers aux particuliers vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 239 succursales et de 4 724 GAB.

Rendement financier

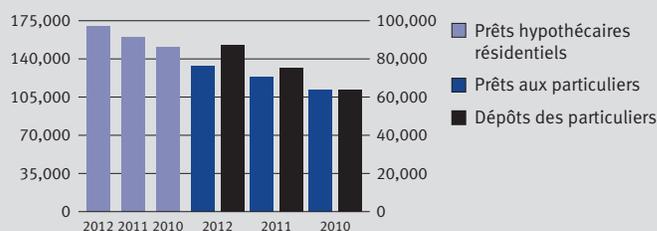
Le total des revenus a augmenté de 399 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux dépôts des particuliers et aux prêts aux particuliers. L'augmentation est aussi attribuable à l'ajustement favorable au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires et à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des volumes liés aux activités de courtage et par la diminution des écarts liés aux dépôts.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et des solides activités sur le marché de l'habitation, lequel a toutefois ralenti. La moyenne des prêts aux particuliers s'est accrue de 8 % par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance de nos activités aux fins d'accession à la propriété et de nos activités de financement automobile et de financement aux particuliers, qui reflète le maintien de faibles taux d'intérêt. La moyenne des dépôts des particuliers a augmenté de 16 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la forte croissance attribuable à notre réseau de conseillers, le nombre net de nouveaux clients et de clients existants continuant de favoriser les comptes d'épargne et les autres comptes de dépôt en raison des préoccupations à l'égard de l'incertitude qui continue de régner sur les marchés mondiaux.

Faits saillants
Tableau 16

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)			
Total des revenus	6 591 \$	6 192 \$	5 760 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts hypothécaires résidentiels	170 400	159 700	151 000
Prêts aux particuliers	76 300	70 500	63 700
Dépôts des particuliers	87 300	75 200	63 700
CPG de particuliers	59 100	56 900	58 300
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	82 300	74 500	70 100
Biens administrés – courtage autogéré (1)	48 900	45 500	42 400
Ouvertures de nouveaux comptes de dépôts (en milliers)	1 204	1 158	968
Nombre de :			
Succursales	1 239	1 214	1 209
GAB	4 724	4 293	4 227

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

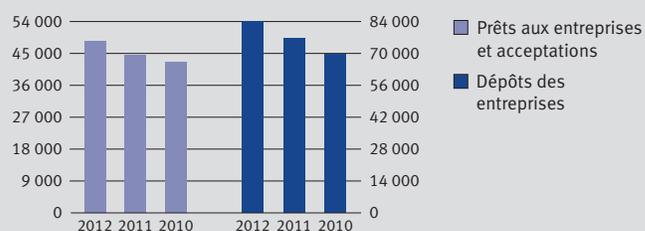
Le total des revenus a augmenté de 144 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux dépôts des entreprises et aux prêts des entreprises, facteur neutralisé en partie par la diminution des écarts.

La moyenne des dépôts des entreprises a augmenté de 10 % et la moyenne des prêts s'est accrue de 9 %, résultats qui reflètent principalement l'augmentation des volumes en raison de l'élargissement de notre équipe de vente.

Faits saillants
Tableau 17

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens)			
Total des revenus	2 894 \$	2 750 \$	2 557 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts aux entreprises et acceptations	48 300	44 200	42 400
Dépôts des entreprises (1)	83 900	76 500	69 400

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)

Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions de paiement connexes à nos clients au Canada. Nous avons plus de 6 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 21 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 73 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit et l'augmentation des écarts. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un profit de 29 millions de dollars à la vente de la tranche restante des actions de Visa du secteur Services bancaires canadiens, qui a eu une incidence favorable sur les revenus de l'exercice précédent.

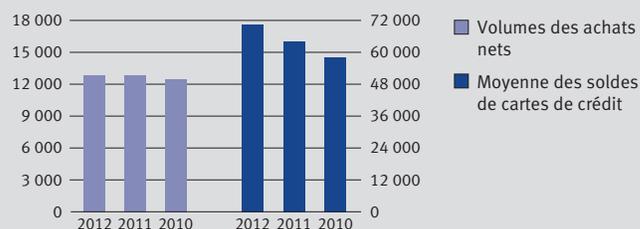
La moyenne des soldes de cartes de crédit est demeurée inchangée. La forte croissance de 10 % des volumes des achats nets découle de nos programmes de fidélisation bien établis et du lancement de nouveaux produits.

Faits saillants

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	2 330 \$	2 257 \$	2 238 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	12 900	12 900	12 500
Volumes des achats nets	70 500	64 300	58 400

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de services bancaires en direct.

Nos services bancaires de détail aux États-Unis comprennent nos services bancaires transfrontaliers, qui répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis, et un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers dans 50 États.

Rendement financier

Le total des revenus est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent, situation qui tient au fait que l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien a été neutralisée en grande partie par la diminution des volumes de prêts et de transactions dans les Antilles, laquelle reflète la conjoncture économique défavorable dans la région.

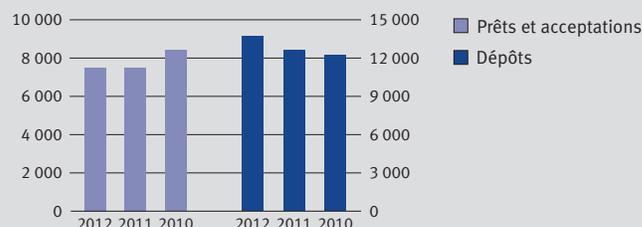
La moyenne des prêts et des acceptations est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent, puisque l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien a été pour l'essentiel neutralisée par la réduction des soldes de prêts dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus. La moyenne des dépôts a augmenté de 1,0 milliard de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des dépôts, laquelle concerne nos services bancaires aux États-Unis.

Faits saillants

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	828 \$	826 \$	846 \$
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt	5,21 %	5,52 %	5,60 %
Moyenne des prêts et des acceptations	7 500	7 500	8 400
Moyenne des dépôts	13 600	12 600	12 200
Biens administrés	8 100	7 900	7 800
Biens sous gestion	3 100	2 700	2 600
Moyenne des biens administrés	8 000	7 500	7 600
Moyenne des biens sous gestion	2 800	2 600	2 800
Nombre de :			
Succursales	121	123	127
GAB	341	333	330

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également directement aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Au cours du premier semestre de 2012, les marchés financiers mondiaux se sont améliorés comparativement aux conditions difficiles du marché au deuxième semestre de l'exercice précédent, situation qui a donné lieu à une hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes. Cependant, la confiance des investisseurs est demeurée chancelante, situation qui a eu une incidence défavorable sur nos volumes de transactions au cours de l'exercice et qui reflète le recul de l'économie mondiale et la détérioration de la conjoncture économique dans certains pays européens, particulièrement au deuxième semestre. Le maintien de faibles taux d'intérêt a donné lieu à une compression des écarts et à des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire.

Bilan de l'exercice

- Notre plan de restructuration quinquennal visant la prestation à l'échelle mondiale de services, de solutions et de conseils intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé a été mis en place il y a deux ans. En 2012, nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde et avons, pour une deuxième année d'affilée, terminé au sixième rang en ce qui concerne les actifs selon le palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2012 de Scorpio Partnership. Nous avons également reçu de nombreux prix au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, qui témoignent de la solidité de nos capacités à l'échelle mondiale et de notre engagement en matière de service à la clientèle. En juin 2012, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat avec Capgemini, qui a donné lieu à la production du World Wealth Report de 2012 et de l'Asia-Pacific Wealth Report de 2012, qui sont généralement considérés comme des références mondiales dans le secteur de la gestion de patrimoine. Ce partenariat renforce notre marque et notre réputation à l'échelle mondiale.
- Au Canada, nous avons accru notre part du marché des services de gestion d'actifs de particuliers, laquelle s'est établie à 14,6 %, ainsi que notre part du marché des services traditionnels liés aux activités de gestion de patrimoine, et nous sommes un chef de file au sein de l'industrie dans notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé.
- Aux États-Unis, les actifs des clients ont augmenté de 8 %, et nous avons continué d'axer nos efforts sur l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des conseillers, mais le contexte difficile avec lequel nous avons dû composer a continué de se répercuter sur les volumes de transactions.
- Le 31 mai 2012, nous avons conclu l'acquisition des activités de banque privée en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique de l'Ouest, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group plc, qui gère des actifs de clients d'environ 2 milliards de dollars US. Les actifs comprennent le personnel clé des services bancaires situé principalement à Genève, en Suisse, et une équipe située aux îles Caïmans.
- Nous avons tiré parti de l'expertise de BlueBay Asset Management en matière de gestion de fonds de titres à revenu fixe et de son expertise sur les marchés émergents; nous avons lancé plusieurs fonds au Canada et aux États-Unis, et nous avons ajouté les fonds extraterritoriaux de BlueBay aux fonds que nous offrons au Royaume-Uni et dans les marchés émergents.

Perspectives et priorités

Au début du premier semestre de 2013, nous prévoyons le maintien de marchés mondiaux volatils, de l'incertitude des investisseurs et de faibles taux d'intérêt, en raison de l'incidence de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, ce qui se traduira par des pressions continues sur nos volumes de transactions. En raison du maintien prévu de faibles taux d'intérêt en 2013, nous nous attendons à ce que la renonciation aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire aux États-Unis et à ce que la compression des écarts se poursuivent. Malgré l'incertitude générale liée à l'économie et les marchés des actions incertains, nous prévoyons une croissance mondiale des services de gestion privée visant les particuliers disposant d'un avoir net élevé, particulièrement dans les marchés émergents. Afin de tirer parti de cette croissance, nous continuerons d'accroître nos activités au Royaume-Uni et dans les marchés émergents. Pour plus de détails sur notre revue de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons poursuivre, sur une base interne et au moyen d'acquisitions choisies, la mise en place de services de gestion mondiale d'actifs de premier rang qui complètent nos unités géographiques offrant des services de gestion de patrimoine et qui sont coordonnés avec ces unités.
- En ce qui concerne nos services de gestion de patrimoine, nous comptons i) accroître notre part de marché, où nous sommes déjà le chef de file au sein de l'industrie en ce qui concerne les actifs des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, et accroître notre part de marché à l'échelle mondiale, et nous comptons pour ce faire mettre en place des activités de recrutement ainsi qu'une démarche intégrée en matière de gestion de patrimoine; ii) améliorer la productivité des conseillers et des professionnels et l'efficacité opérationnelle de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de nos services fiduciaires mondiaux; iii) poursuivre notre établissement durable de relations au Royaume-Uni et dans les principaux marchés émergents, particulièrement à Hong Kong, à Singapour, en Suisse et au Brésil.
- Nous comptons offrir le meilleur service et le meilleur soutien qui soient à nos professionnels ayant un contact direct avec les clients par l'entremise de nos équipes de soutien mondiales, investir davantage dans les groupes Exploitation et Technologie de manière à assurer l'efficacité de l'exploitation à l'échelle mondiale, tirer parti des capacités des secteurs et de nos capacités à l'échelle de l'entreprise afin d'offrir de la valeur à nos clients, et maintenir une démarche disciplinée en matière de gestion des coûts.
- Nous comptons continuer à tirer parti de notre vigueur et de notre stabilité ainsi que de notre héritage canadien et à investir davantage dans notre marque à l'échelle mondiale, de manière à favoriser la croissance de nos services de gestion de patrimoine et d'actifs au Canada et à l'échelle mondiale.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	393 \$	365 \$	305 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 964	2 821	2 362
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 478	1 522	1 521
Total des revenus	4 835	4 708	4 188
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	–	3
Frais autres que d'intérêt	3 796	3 586	3 295
Bénéfice net avant impôt	1 040	1 122	890
Bénéfice net	763 \$	811 \$	669 \$
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	1 741 \$	1 724 \$	1 502 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	1 977	1 948	1 949
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars américains)	1 973	1 980	1 878
Gestion mondiale d'actifs	1 117	1 036	737
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,1 %	15,9 %	17,6 %
Marge avant impôt (1)	21,5 %	23,8 %	21,3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	20 900 \$	20 900 \$	18 400 \$
Prêts et acceptations	9 900	8 200	6 800
Dépôts	29 200	28 200	29 000
Capital attribué	5 150	4 850	3 650
Capital de risque	1 400	1 200	1 000
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	793 \$	784 \$	703 \$
Biens administrés	577 800	527 200	521 600
Biens sous gestion	339 600	305 700	261 800
Moyenne des biens administrés	554 800	532 300	505 300
Moyenne des biens sous gestion	322 500	302 800	251 900
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 670	10 564	10 107
Nombre de conseillers (3)	4 388	4 281	4 188
Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	2012 par rapport à 2011		
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus	20		
Frais autres que d'intérêt	25		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(2)%		

(1) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.

(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Rendement financier 2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a diminué de 48 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des volumes de transactions, facteur neutralisé en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par une baisse du taux d'imposition effectif. De plus, les résultats de l'exercice considéré tiennent compte de l'incidence défavorable de 29 millions de dollars (21 millions après impôt) de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique, et les résultats de l'exercice précédent tiennent compte d'ajustements comptables et fiscaux favorables de 39 millions après impôt.

Le total des revenus a augmenté de 127 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité en raison de l'appréciation du capital et des ventes nettes, ainsi que par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. L'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis et l'incidence favorable de l'affaiblissement du dollar canadien ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 210 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de l'accroissement de l'effectif et des investissements dans les infrastructures à l'appui de la croissance des activités. L'augmentation est aussi imputable à l'incidence défavorable de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique dont il est fait mention ci-dessus, ainsi qu'à l'incidence défavorable de l'affaiblissement du dollar canadien. Par ailleurs, nos résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'ajustements comptables favorables de 42 millions de dollars liés à notre régime de rémunération différée.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui tient principalement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a progressé, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, des ventes nettes et de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise. L'augmentation des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché et la confiance accrue des investisseurs au premier semestre a également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle reflète en grande partie la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, et de l'augmentation de la rémunération variable tenant à la hausse des revenus basés sur les commissions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements comptables liés au passif au titre de la rémunération différée, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 500 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur près de 60 conseillers en placement et sur près de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada. Nous fournissons également des services à des clients à l'échelle internationale grâce à une équipe de plus de 25 banquiers privés situés dans des centres clés au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

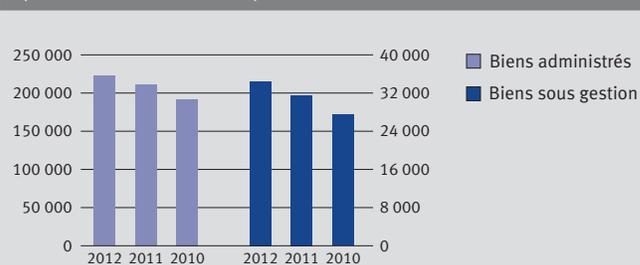
Les revenus ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 1 %. La hausse de 10 % des biens administrés par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes, a été neutralisée par la baisse des volumes de transactions.

Faits saillants

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 741 \$	1 724 \$	1 502 \$
Autres renseignements			
Biens administrés	230 400	209 700	201 200
Biens sous gestion	36 100	31 700	29 700
Moyenne des biens administrés	222 100	210 900	191 600
Moyenne des biens sous gestion	34 400	31 500	27 400
Total de l'actif lié aux services tarifés	120 700	109 000	102 000

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le septième cabinet de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine en importance aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe près de 2 000 conseillers financiers. Ce secteur d'activité offre des services aux clients à l'échelle internationale, par l'entremise d'une équipe qui regroupe plus de 70 conseillers financiers et banquiers privés situés dans des centres clés aux États-Unis. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 500 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional.

La Gestion de patrimoine – International se compose des services fiduciaires mondiaux, des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et des services de gestion de patrimoine sur les marchés émergents. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 500 employés répartis dans 18 pays. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

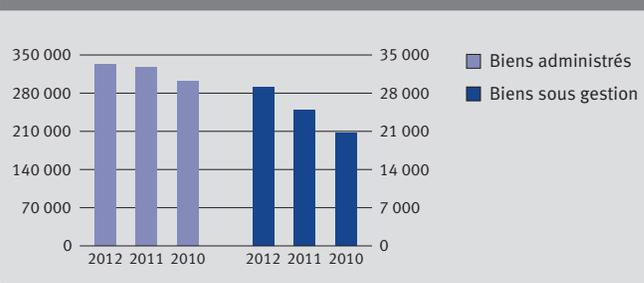
Les revenus ont augmenté de 29 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus sont demeurés relativement stables, puisque la croissance des volumes de prêts, la hausse de 9 % des biens administrés découlant de l'appréciation du capital et l'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis ont été largement contrebalancées par la baisse des volumes de transactions.

Faits saillants
Tableau 22

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 977 \$	1 948 \$	1 949 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 973	1 980	1 878
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	10 200	8 800	7 500
Total des dépôts (1)	17 200	17 400	17 500
Biens administrés	347 800	318 600	314 000
Biens sous gestion	31 300	26 900	22 500
Moyenne des biens administrés	331 700	326 500	300 700
Moyenne des biens sous gestion	29 000	24 900	20 600
Total de l'actif lié aux services tarifés (2)	71 700	66 900	62 900

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars américains)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds de couverture, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel et de conseillers indépendants, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, et nous sommes un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par le biais de BlueBay Asset Management, une société dont le siège est situé au Royaume-Uni, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

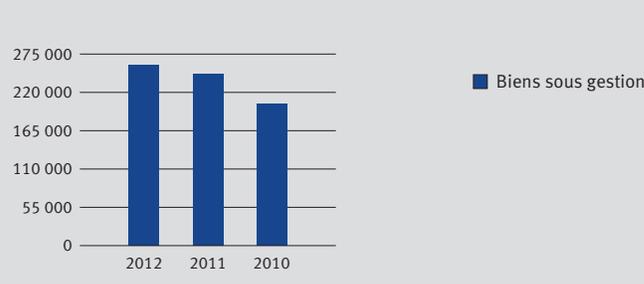
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 81 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 10 % des biens sous gestion découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Faits saillants
Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus (1)	1 117 \$	1 036 \$	737 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	7 906	7 300	6 400
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	(1 981)	(3 400)	(8 700)
Biens sous gestion	272 200	247 200	209 200
Moyenne des biens sous gestion	259 100	246 700	203 000

(1) Comprend les résultats de BlueBay, présentés avec un décalage de un mois.

Moyenne des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances et autres produits – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. À l'extérieur de

l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Les faibles taux d'intérêt, les conditions des marchés à l'échelle mondiale et l'évolution du contexte réglementaire ont continué de se répercuter sur le marché des assurances, ce qui s'est traduit par une augmentation des prix, le retrait de certains produits et l'abandon de certains secteurs d'activité par les concurrents. Ces facteurs ont eu une incidence sur nos activités; toutefois, les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix au cours de l'exercice considéré et des exercices précédents, les pratiques de placement prudentes et la répartition diversifiée des activités ont atténué ce contexte difficile et ont permis de maintenir la croissance des revenus.

Bilan de l'exercice

- Au Canada, nous avons continué d'améliorer l'efficacité de notre réseau de distribution au moyen de l'intégration de nos succursales de vente au détail d'assurance et de notre équipe de vente dans notre nouveau réseau de ventes. Ce nouveau réseau intégré facilite l'offre de solutions fondées sur la prestation de services-conseils, améliore l'expérience client générale et accroît le nombre d'occasions de ventes croisées.
- Au cours du troisième trimestre, nous avons, dans le cadre de nos activités liées aux polices d'assurance vie et maladie au Canada, interrompu la vente de certaines polices d'assurances vie et maladie en raison de la conjoncture économique générale, notamment le maintien prolongé de faibles taux d'intérêt. Ces mesures ont continué d'orienter la composition de nos ventes vers les produits à marge plus élevée qui s'harmonisent avec nos cibles de rentabilité.
- La réforme de l'assurance automobile en Ontario, survenue en septembre 2010, a donné lieu à l'amélioration des résultats liés aux sinistres en matière d'assurance automobile au cours de l'exercice. La réforme, conjuguée aux mesures à l'égard de l'établissement des prix et à la gestion des fraudes, s'est traduite par une forte croissance des revenus de nos activités d'assurances habitation et automobile.
- Aux États-Unis, nous avons amorcé l'abandon progressif de nos services d'assurance voyage, tout en maintenant nos principales relations transfrontalières.
- À l'échelle internationale, nous avons continué de collaborer avec nos partenaires existants et nous avons conclu des ententes avec de nouvelles contreparties afin d'accroître nos activités diversifiées, situation qui reflète les notations élevées qui nous sont attribuées ainsi que notre expertise.

Perspectives et priorités

En 2013, en raison des mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix et des investissements dans nos propres réseaux, nous nous attendons à enregistrer une croissance rentable soutenue. Plus particulièrement, le contexte de faibles taux d'intérêt continue d'avoir une incidence défavorable sur les marges réalisées sur les ventes de certains produits d'assurance vie et sur les hypothèses actuarielles liées aux taux d'intérêt. Nous prévoyons que les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix, l'augmentation des volumes par l'entremise de nos propres réseaux en pleine expansion et la mise en œuvre d'initiatives de gestion des coûts atténueront les effets de ce contexte difficile. La tendance positive des résultats liés aux sinistres qui découle de la réforme de l'assurance automobile en Ontario et de diverses mesures prises dans le cadre de nos activités liées aux sinistres devrait se poursuivre. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons optimiser notre équipe de vente grâce à la mise en œuvre de processus en matière de gestion du rendement, tout en continuant d'offrir à nos clients divers produits et services d'assurance, à l'aide de stratégies d'interdistribution fondées sur la prestation de services-conseils.
- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance axés sur les besoins uniques de leur famille.
- Nous comptons gérer activement nos produits d'assurances vie et maladie de manière à composer avec l'incidence défavorable des faibles taux d'intérêt, et nous comptons à cette fin prendre des décisions concernant la composition de nos produits et nos taux de prime.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus et allons à cette fin rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	3 705 \$	3 533 \$	3 313 \$
Revenu de placement (1)	929	703	928
Honoraires	263	239	248
Total des revenus	4 897	4 475	4 489
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	3 055	2 757	2 989
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	566	601	557
Frais autres que d'intérêt	515	498	468
Bénéfice net avant impôt	761	619	475
Bénéfice net	714 \$	600 \$	491 \$
Revenus par division			
Assurances – Canada	2 992 \$	2 676 \$	2 756 \$
Assurances et autres produits – International	1 905	1 799	1 733
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	46,8 %	37,6 %	37,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	11 500 \$	10 500 \$	9 900 \$
Capital attribué	1 500	1 550	1 300
Capital de risque	1 350	1 400	1 150
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	4 849 \$	4 701 \$	4 457 \$
Assurances – Canada	2 362	2 355	2 191
Assurances et autres produits – International	2 487	2 346	2 266
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 921 \$	7 119 \$	6 273 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (1)	410	214	389
Valeur incorporée (3)	5 861	5 327	5 466
Biens sous gestion	300	300	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	2 744	2 859	2 724

- (1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.
- (2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.
- (3) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 114 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance invalidité, habitation et automobile, et de la réduction de 33 millions (24 millions après impôt) des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, laquelle reflète les modifications apportées à nos réseaux de distribution. La hausse des profits nets sur placements et la croissance des volumes liés à nos activités de réassurance ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance.

Le total des revenus s'est accru de 422 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui tient essentiellement à la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile, ainsi qu'à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est compensée en grande partie dans les revenus, et de la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile, et par la diminution des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 17 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Les primes et dépôts ont augmenté de 148 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète la croissance des volumes qui touche principalement la division Assurances et autres produits – International, ainsi que le niveau élevé de fidélisation des clients.

La valeur incorporée a augmenté de 534 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète les ajustements favorables des provisions techniques et l'incidence de la baisse des taux d'actualisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le transfert de capitaux de notre secteur Assurances au moyen du paiement de dividendes. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, de la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité et des ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des profits nets sur placements en 2011.

Le total des revenus a diminué, car la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité a été plus que neutralisée par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, par la réduction des profits nets

sur placements et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, résultat qui touche principalement nos activités au Canada et qui s'explique par la croissance des activités et les initiatives stratégiques.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous rivalisons avec plus de 200 compagnies d'assurance, la plupart spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 316 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi que de la croissance des volumes de la plupart des produits.

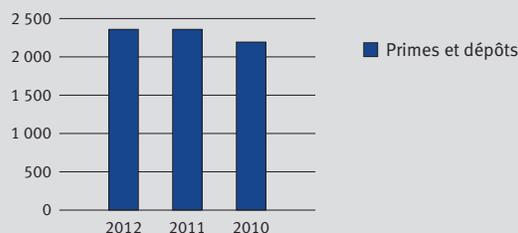
Les primes et dépôts sont demeurés relativement inchangés, résultat qui tient au fait que la croissance des ventes de polices d'assurances habitation, automobile, vie et maladie et le maintien d'un taux de fidélisation élevé de la clientèle ont été en grande partie neutralisés par la diminution des ventes de produits d'assurance voyage.

Faits saillants

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	2 992 \$	2 676 \$	2 756 \$
Autres revenus			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 280	1 274	1 249
Assurance IARD	965	962	859
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	117	119	83
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	408	209	382

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances et autres produits – International

Le secteur Assurances et autres produits – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents et d'assurance crédit, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 106 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance des volumes liés à nos contrats de rentes au Royaume-Uni et à nos polices d'assurance vie en Europe.

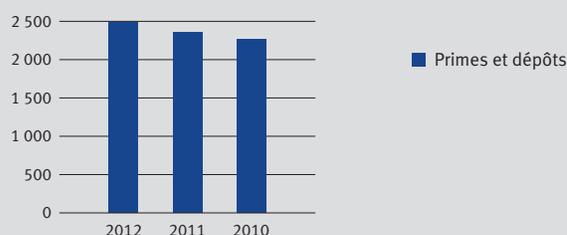
Les primes et dépôts se sont accrues de 141 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète la croissance des volumes liés à nos principales gammes de produits de réassurance dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 905 \$	1 799 \$	1 733 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 980	1 969	1 895
Assurance IARD	56	38	50
Produits de rente	451	339	321

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services aux investisseurs et trésorerie

Le secteur d'activité Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux et des services d'administration de fonds, ainsi qu'une gamme intégrée de produits et services aux investisseurs institutionnels à l'échelle internationale. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de financement des opérations commerciales aux institutions financières à l'échelle mondiale, ainsi que des services de gestion des liquidités s'adressant à RBC et à d'autres institutions choisies. Nous nous classons parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés et nous exploitons un réseau mondial de bureaux répartis dans 15 pays. Nos concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale; toutefois, nous demeurons un fournisseur de services spécialisé et, en ce qui concerne nos activités de correspondants bancaires, nos principaux concurrents sont les grandes banques canadiennes.

Revue économique et revue des marchés

Bien que les marchés financiers mondiaux se soient améliorés au premier semestre de 2012, alors que les conditions de marché étaient difficiles au deuxième semestre de l'exercice précédent, la confiance des investisseurs est demeurée faible en raison du maintien des préoccupations liées à l'endettement d'États souverains en Europe. Cette situation a eu une incidence défavorable sur nos volumes de transactions au cours de l'exercice.

Bilan de l'exercice

- Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, et cette entité a été renommée RBC Services aux investisseurs. Le fait d'être l'unique propriétaire de RBC Services aux investisseurs devrait nous permettre de réaliser les synergies qui nous permettront de tirer parti de notre position de chef de file sur les marchés des capitaux et pour les services de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, de conclure de nouvelles affaires et d'accroître les occasions d'interdistribution. Les résultats de l'exercice considéré tiennent compte des résultats sur trois mois découlant de la pleine propriété de RBC Services aux investisseurs.
- Par suite de l'acquisition, nous avons également restructuré nos services aux investisseurs, nos services de correspondants bancaires et nos services de trésorerie et les avons regroupés dans le nouveau secteur d'activité Services aux investisseurs et trésorerie, afin d'harmoniser notre structure opérationnelle avec l'importance accrue que nous prêtons aux institutions financières et aux investisseurs institutionnels faisant partie de notre clientèle.
- En 2012, nous nous sommes à nouveau classés parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés. Nous nous sommes aussi classés au premier rang mondial des sociétés de service de garde (Global Investor) et avons été nommés société de services de garde de l'année au Canada (Custody Risk Americas Awards).

Perspectives et priorités

En 2013, nous comptons tirer parti de notre solide réputation, de notre marque et de notre solidité financière pour offrir des services de garde, de trésorerie et de paiements. Nous nous attendons à ce que l'incertitude persiste dans les marchés mondiaux en raison des craintes continues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, laquelle aura une incidence négative sur nos activités en raison de la baisse des volumes de transactions. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il existe de solides occasions d'affaires à long terme pour nos activités, en raison principalement de l'importance des services de garde mondiaux et des services connexes dans un contexte de faibles taux d'intérêt. Ce nouveau secteur d'activité nous permettra d'offrir de nombreux avantages à nos clients, en tirant parti de notre capacité à offrir des produits uniformes et intégrés. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons continuer à tirer parti de nos dépôts de gros et de nos stratégies de montage de titres d'emprunt qui répondent à nos besoins de liquidités et de financement.
- Nous comptons accroître les revenus tirés de nos services de correspondants bancaires en portant une attention accrue aux commissions que génèrent ces services, afin de neutraliser l'incidence défavorable des faibles taux d'intérêt.
- Nous comptons modifier nos capacités en matière de services de garde, d'administration de fonds, de services de financement et d'autres services, de manière à offrir une expérience client intégrée à l'échelle mondiale.
- Nous comptons intégrer et rationaliser nos processus de gestion de la trésorerie, des biens donnés en garantie et des liquidités excédentaires liés à nos activités et à nos clients, de manière à accroître leur efficacité.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	668 \$	573 \$	498 \$
Revenus autres que d'intérêt	657	569	623
Total des revenus	1 325	1 142	1 121
Dotations à la provision pour pertes sur créances	—	—	15
Frais autres que d'intérêt	1 134	821	783
Bénéfice net avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	191	321	323
Bénéfice net	85 \$	230 \$	222 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,3 %	18,4 %	19,7 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	73 600 \$	70 000 \$	60 400 \$
Dépôts	102 200	103 200	93 100
Capital attribué	1 700	1 200	1 050
Autres renseignements			
Bénéfice économique (1)	107 \$	133 \$	131 \$
Biens administrés	2 886 900	2 744 400	2 779 500
Moyenne des biens administrés	2 781 800	2 825 100	2 544 500
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (2)	6 084	112	108

(1) Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Avant cette acquisition, le nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) ne tient pas compte de la coentreprise RBC Dexia.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a diminué de 145 millions de dollars, ou 63 %, en raison de la perte de 224 millions (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. En excluant cette perte, le bénéfice net a augmenté de 68 millions de dollars, ou 30 %. L'augmentation tient principalement à la hausse des résultats des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement, qui reflète l'amélioration des conditions du marché. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus de change et des commissions de services de garde découlant de la diminution des marges.

Le total des revenus s'est accru de 183 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient compte de notre quote-part de la perte de 36 millions (26 millions après impôt) comptabilisée par RBC Dexia par suite de l'échange de titres avec le groupe Dexia et des pertes de négociation découlant de la vente de la majorité des titres reçus dans le cadre de l'échange. En excluant cette perte, le total des revenus a augmenté de 219 millions de dollars, ou 19 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans tous les secteurs géographiques, laquelle tient à l'amélioration des liquidités sur le marché, au resserrement des écarts de taux et aux conditions de marché favorables, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse du revenu d'intérêt sur les actifs détenus aux fins des besoins de trésorerie et à la prise en compte, pour le trimestre complet, de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs neutralisés en partie par la diminution des revenus de change et des commissions de services de garde découlant de la baisse des marges, a également contribué à l'augmentation. L'incidence défavorable de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien a en partie contrebalancé la hausse de nos revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 313 millions de dollars, ou 38 %, résultat qui tient compte d'une perte de valeur liée à notre participation dans RBC Dexia et d'autres coûts liés à l'acquisition de 188 millions (187 millions après impôt). En excluant ces charges, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 125 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de la prise en compte, pour le trimestre complet, des coûts liés à l'acquisition de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs. La hausse des coûts liés à l'effectif, y compris l'accroissement de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats, a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les résultats excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia décrite ci-dessus constituent une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice lié à nos services de garde, laquelle tient essentiellement à l'accroissement des volumes de transactions et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Les volumes à la hausse liés à nos services de correspondants bancaires ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées à certains de nos titres sur les marchés monétaires en Europe et aux États-Unis, ainsi que par la réduction de la juste valeur de nos dérivés autres que ceux détenus à des fins de transaction.

Le total des revenus a augmenté en 2011 par rapport à 2010, résultat qui reflète en grande partie la croissance des activités et l'amélioration des écarts liés aux dépôts en espèces des clients s'inscrivant dans le cadre de nos services de garde. L'augmentation est aussi attribuable à la comptabilisation, en 2011, d'un ajustement favorable lié à la répartition des coûts de financement à long terme, ainsi qu'à la hausse des frais de gestion de la trésorerie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées à certains de nos titres sur les marchés monétaires, par la réduction de la juste valeur de nos dérivés autres que ceux détenus à des fins de transaction, et par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances n'a été comptabilisée en 2011, tandis que des dotations liées à certains comptes ont été comptabilisées en 2010.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés aux investissements dans les infrastructures s'inscrivant dans le cadre des initiatives en matière de croissance et de contrôle, facteur qui a été neutralisé en partie par la diminution de la rémunération variable et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux regroupe la majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. Il se compose de deux secteurs d'activité, soit les Marchés Mondiaux et les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Notre portefeuille existant se compose du secteur d'activité Autres, pour lequel une analyse est présentée à la rubrique Autres ci-après. Dans le cadre de la restructuration annoncée, nous avons transféré nos services de correspondants bancaires et nos services de trésorerie, qui faisaient partie des Marchés des Capitaux, dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie. Pour des renseignements détaillés sur la restructuration, se reporter à la rubrique Aperçu de la Banque Royale du Canada.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, et bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Au Canada, nos concurrents principaux sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les marchés des services de gros. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. En Asie-Pacifique, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change et les services de banque d'investissement.

Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au premier semestre de 2012, situation qui reflète principalement la stabilisation des conditions du marché, particulièrement aux États-Unis et au Canada, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. De façon générale, les conditions du marché en Europe sont demeurées volatiles, en raison du maintien de l'endettement d'États souverains.

Les activités de négociation de titres à revenu fixe se sont améliorées, principalement aux États-Unis et au Canada, en raison surtout de la hausse des volumes de transactions des clients, de l'accroissement des liquidités sur le marché et du resserrement des écarts de taux. Les améliorations observées sur le marché américain se sont traduites par une augmentation des activités des clients, et les faibles taux d'intérêt ont donné lieu à d'importantes activités d'émission pendant presque tout l'exercice. Nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis ont affiché un bon rendement, en raison de l'accroissement des activités de prêts et de syndication de prêts et des activités de montage de prêts et de titres de participation.

Bilan de l'exercice

- Nous avons poursuivi nos activités visant à rétablir un équilibre entre notre secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et notre secteur Marchés Mondiaux; à cette fin, nous avons réinvesti dans nos activités de prêts et dans d'autres services de banque d'investissement des capitaux précédemment investis dans les activités de négociation, et nous avons géré les risques en ciblant nos efforts sur les activités de négociation et en réduisant nos stocks de titres détenus à des fins de transaction, particulièrement dans les premiers mois de l'exercice et principalement, en ce qui concerne nos titres à revenu fixe. Par ailleurs, nous avons graduellement mis en œuvre les mesures prévues par l'accord de Bâle III avant un grand nombre d'entreprises mondiales homologues, et nous avons procédé à la gestion active de nos activités, conformément aux nouvelles exigences en matière de capital. Ceci a donné lieu à une augmentation du capital attribué de 39 % et à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 13,5 %.
- Au Canada, nous avons consolidé notre position de chef de file sur le marché en attirant de nouveaux clients, en renforçant nos relations avec nos clients existants et en offrant un éventail complet de capacités à l'échelle mondiale. Le magazine *Euromoney* nous a décerné le titre de meilleure banque d'investissement au Canada pour une cinquième année consécutive, et nous avons continué d'obtenir plusieurs importants mandats; à cet égard, nous avons notamment agi à titre de conseiller financier de Glencore, dans le cadre de l'acquisition proposée de Viterro, pour un montant de 7,5 milliards de dollars.
- Aux États-Unis, par suite des principaux investissements stratégiques effectués au cours des derniers exercices pour accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, nous avons établi de nouvelles relations dans le cadre de nos activités de prêts et nous avons concentré nos efforts sur nos activités de montage et sur nos activités de négociation effectuées pour le compte de clients. Nous avons continué de nous tailler une plus grande part de marché et nous avons obtenu plusieurs mandats importants, y compris celui dans le cadre duquel nous avons agi à titre de principal conseiller financier et technique du consortium ayant à sa tête Apollo Global Management, relativement à l'acquisition par ce consortium des actifs d'exploration et de production d'El Paso pour un montant de 7,2 milliards de dollars.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons accru de façon sélective nos services de banque d'investissement dans nos principaux secteurs d'expertise au cours des derniers exercices, et nous nous sommes ensuite efforcés d'attirer de nouveaux clients et d'accroître nos parts de marché. Malgré les conditions de marché difficiles, nous avons continué d'obtenir de nouveaux mandats, et nous avons notamment agi à titre de conseiller financier relativement à l'acquisition d'Open Grid Europe pour 3,2 milliards d'euros, qui constitue notre plus importante activité de fusion et d'acquisition transfrontalière conclue au Royaume-Uni.
- En Asie-Pacifique, nous avons continué de nous concentrer sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change. Nous avons également accru de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie et des infrastructures, et nous nous sommes classés au premier rang des conseillers en matière de fusion et d'acquisition en Australie au premier semestre de 2012.
- En raison du succès obtenu dans chacune des régions où nous exerçons des activités, nous nous sommes classés au dixième rang des plus importantes banques d'investissement du monde en ce qui concerne les commissions touchées (selon les données publiées par *Dealogic* le 2 octobre 2012), alors que nous nous étions classés au douzième rang à l'exercice précédent.

Perspectives et priorités

En raison de nos investissements stratégiques dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis au cours des derniers exercices, nous prévoyons pour 2013 une croissance continue de nos activités de prêts, de syndication de prêts et de montage et de nos services-conseils, et nous comptons poursuivre la mise à exécution de nos initiatives en matière de gestion des coûts. Toutefois, l'intensification de la concurrence dans certains marchés et les incertitudes entourant l'économie mondiale, qui traduisent les préoccupations liées au mur fiscal aux États-Unis et à l'endettement d'États souverains en Europe, pourraient se répercuter sur notre croissance générale.

La croissance de nos activités de négociation reposera sur la confiance accrue des investisseurs et sur la résolution de plusieurs questions d'ordre macroéconomique. Nous prévoyons le maintien de marchés mondiaux volatils au premier semestre de 2013, en raison des préoccupations liées au mur fiscal aux États-Unis, ainsi que de l'endettement d'États souverains en Europe. Nous nous attendons également à ce que certaines réformes réglementaires aient une incidence défavorable sur la croissance de nos activités de négociation.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons accroître notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur la mise à exécution de nos stratégies et sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en accroissant notre part du marché des PME et en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale.
- Nous comptons poursuivre sur notre lancée aux États-Unis en tirant parti de notre présence dans les divers secteurs d'activité et en consolidant nos relations avec les clients dans le cadre des activités de prêts, de manière à accroître notre part de marché et à favoriser les revenus tirés des services tarifés, tout en améliorant les marges.
- Nous comptons tirer parti de nos investissements au Royaume-Uni et en Europe, tant en ce qui concerne nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement que notre secteur Marchés Mondiaux.
- Nous comptons poursuivre l'accroissement de nos capacités de distribution en Asie-Pacifique et accroître de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans nos secteurs d'expertise.
- Nous comptons raffermir nos relations avec les clients, optimiser les capitaux et gérer les risques de manière efficace en fonction du nouveau contexte réglementaire et macroéconomique, et nous comptons tirer parti de nos investissements récents dans les infrastructures et de ceux au chapitre de la gouvernance, afin de générer de l'efficacité.

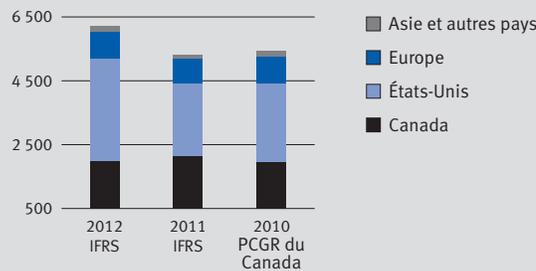
Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux

Tableau 28

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt (1)	2 559 \$	2 197 \$	2 283 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 629	3 127	3 140
Total des revenus (1)	6 188	5 324	5 423
Dotation à la provision pour pertes sur créances	135	(14)	5
Frais autres que d'intérêt	3 746	3 487	3 242
Bénéfice net avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	2 307	1 851	2 176
Bénéfice net	1 581 \$	1 292 \$	1 462 \$
Revenus par division			
Marchés Mondiaux	3 635 \$	3 143 \$	3 495 \$
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	2 533	2 371	1 952
Autres	20	(190)	(24)
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,5 %	15,2 %	18,3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	349 200 \$	322 000 \$	277 400 \$
Titres détenus à des fins de transaction	90 400	112 300	102 600
Prêts et acceptations	47 000	35 300	25 400
Dépôts	30 900	26 500	16 400
Capital attribué	11 150	8 000	7 650
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 533	3 510	3 291
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,83 %	0,65 %	1,48 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,29 %	(0,04)%	0,02 %
Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros	2012 par rapport à 2011		
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus (avant impôt)	65 \$		
Frais autres que d'intérêt (avant impôt)	25		
Bénéfice net	20		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(2)%		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(0)%		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	6 %		

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 431 millions de dollars (459 millions en 2011; 489 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 289 millions de dollars, ou 22 %, résultat qui concerne principalement les activités du secteur Marchés Mondiaux et qui tient aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. Les résultats considérablement plus élevés tirés de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement découlant de l'accroissement des activités de prêts et de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances alors que des reprises de provisions avaient été comptabilisées à l'exercice précédent, et par la hausse du taux d'imposition effectif reflétant l'augmentation du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé.

Le total des revenus a augmenté de 864 millions de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant en grande partie de l'amélioration des conditions du marché, principalement aux États-Unis, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent, qui s'est traduite par une augmentation des activités des clients, par l'accroissement des liquidités sur le marché et par le resserrement des écarts de taux. En ce qui concerne nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, la forte croissance des clients liée aux activités de prêts et de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, a également contribué à l'augmentation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 135 millions de dollars, par rapport à une reprise de provisions de 14 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la hausse des dotations ayant trait à quelques comptes au cours de l'exercice considéré.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 259 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui a trait en grande partie à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis et au Royaume-Uni, ainsi qu'à l'accroissement des coûts liés à la réglementation. Cette augmentation a été neutralisée en partie par l'attention que nous continuons de prêter à nos activités de gestion des coûts.

2011 par rapport à 2010

Notre bénéfice net s'est établi à 1 292 millions de dollars en 2011, en baisse de 170 millions, ou 12 %, par rapport à 2010, en raison principalement des résultats considérablement moins élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les conditions de marché difficiles, de la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures et de la croissance des activités, ainsi que de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et par l'accroissement des activités de montage de prêts du secteur d'activité Marchés Mondiaux. La comptabilisation d'une reprise au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée en 2010, a également effacé en partie la diminution. De plus, lors de la transition aux IFRS, nos résultats liés aux activités de négociation pour 2011 ont été touchés par une perte de 99 millions de dollars (65 millions après impôt) liée à la consolidation d'une entité ad hoc, ainsi que par une incidence défavorable de 56 millions (41 millions après impôt) liée à la conversion de titres libellés en devises, qui tient au fait que ces titres, qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction en vertu de PCGR du Canada, ont été reclassés comme disponibles à la vente en vertu des IFRS.

Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés Mondiaux

Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, des transactions de mise en pension de titres, des activités de financement garanti et des activités liées au marché des marchandises. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Marchés Mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, en fonction de l'apport de chaque groupe, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 3 635 millions de dollars, en hausse de 492 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont augmenté de 468 millions de dollars, ou 30 %, en raison principalement de l'importante hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, principalement aux États-Unis, laquelle tient à l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une hausse des volumes de transactions des clients, à l'accroissement des liquidités sur le marché et au resserrement des écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées aux ajustements à la juste valeur de certains titres d'emprunt de RBC, qui découlent du resserrement des écarts de taux, des profits à ce titre ayant été comptabilisés à l'exercice précédent. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par des profits de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation) liés à MBIA.

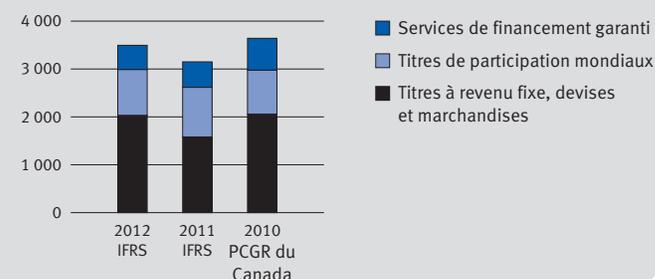
Les revenus tirés de nos activités de montage de titres de participation mondiaux ont diminué de 106 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète en grande partie la réduction des commissions et la diminution des volumes au sein de l'industrie, laquelle s'est répercutée sur nos activités d'investissement en actions et sur nos activités au moyen de systèmes de négociation électroniques.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et des activités de financement garanti ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 25 %, résultat qui reflète essentiellement les revenus à la hausse tirés des activités de négociation, lesquels traduisent l'élargissement des écarts et l'augmentation des activités des clients.

Faits saillants
Tableau 29

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus (1)	3 635 \$	3 143 \$	3 495 \$
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	2 052	1 584	2 033
Titres de participation mondiaux	927	1 033	960
Mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	656	526	502
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	311 700	278 500	227 600
Équivalent de travail à plein temps	1 452	1 498	1 476

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 421 millions de dollars (439 millions en 2011; 465 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose de nos activités de mise en pension de titres et de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des activités de syndication de prêts, des services de recherche, des placements privés, des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Rendement financier

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 2 533 millions de dollars, en hausse de 162 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

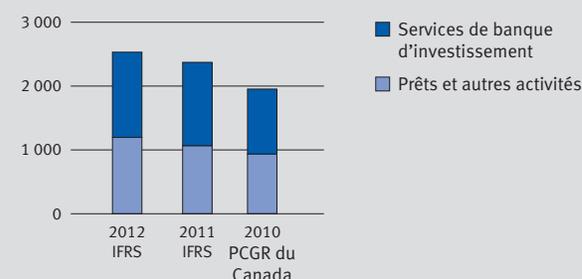
Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui a trait principalement à nos activités aux États-Unis et qui découle de la forte croissance des clients liée à nos activités de syndication de prêts, ainsi que de l'accroissement des activités de montage de prêts et de titres de participation reflétant le niveau élevé des activités d'émission. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition reflétant en grande partie le plus grand nombre de mandats obtenus, principalement aux États-Unis et en Asie-Pacifique. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la diminution des activités de montage de prêts et des activités de fusion et d'acquisition au Canada.

Les revenus tirés des activités de prêts et des autres activités se sont accrus de 130 millions de dollars, ou 12 %, grâce surtout à la forte croissance des volumes de notre portefeuille de prêts aux États-Unis. Ce résultat a été neutralisé en partie par les pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Faits saillants
Tableau 30

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus (1)	2 533 \$	2 371 \$	1 952 \$
Répartition des revenus (1)			
Services de banque d'investissement	1 338	1 306	1 021
Prêts et autres activités (2)	1 195	1 065	931
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	33 800	21 300	19 100
Équivalent de travail à plein temps	1 845	1 793	1 590

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 10 millions de dollars (20 millions en 2011; 24 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Autres

Le secteur d'activité Autres se compose de portefeuilles existants. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit nos portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et les titres à enchères aux États-Unis.

Rendement financier

Nous avons comptabilisé des revenus de 20 millions de dollars, par rapport à une perte de 190 millions à l'exercice précédent, lesquels reflètent les profits réalisés sur nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance détenues par des banques, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent, ainsi que la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une perte liée à la consolidation d'une entité ad hoc à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions au premier trimestre de 2012.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et Technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et Technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de trésorerie générale, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Les Services de soutien généraux se composent notamment de la fonction Trésorerie générale, laquelle doit, aux fins de la gestion de l'actif et du passif, gérer le risque de taux d'intérêt au titre des activités autres que de négociation liées à nos portefeuilles de services bancaires de détail en fonction de limites de risque précises. Ces résultats sont en grande partie attribués intégralement au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Faits saillants

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(183)\$	(293)\$	(843)\$
Revenus autres que d'intérêt	67	257	303
Total des revenus (1)	(116)	(36)	(540)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	–	5	(116)
Frais autres que d'intérêt	37	93	81
Charge (économie) d'impôt (1)	(512)	(431)	(386)
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	s.o.	92
Bénéfice net (perte nette) (2)	359 \$	297 \$	(211)\$
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	13 133	13 219	12 589

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établi à 92 millions de dollars (92 millions au 31 octobre 2011).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établi à 431 millions de dollars, comparativement à 459 millions à l'exercice précédent et à 489 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2010. Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2012

Le bénéfice net s'est établi à 359 millions de dollars et résulte principalement du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions, et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié à un remboursement d'impôts payés et aux mesures de gestion de l'actif et du passif.

2011

Le bénéfice net s'est établi à 297 millions de dollars et résulte surtout de nos mesures de gestion de l'actif et du passif et des profits liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement.

2010

La perte nette s'est élevée à 211 millions de dollars, en raison essentiellement des ajustements comptables et fiscaux nets défavorables ainsi que des pertes de 21 millions avant et après impôt liées à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2012

Quatrième trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 1 911 millions de dollars, en hausse de 340 millions, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent.

Activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 911 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 302 millions, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle traduit l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au cours de l'exercice précédent et à la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances, à l'augmentation des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et à l'augmentation des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marchés des Capitaux, laquelle reflète un seul compte, et à notre portefeuille de prêts aux entreprises au Canada, ainsi que par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a augmenté de 826 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux, de la forte croissance des volumes de toutes les activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse des revenus tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie et de l'accroissement des activités de montage de titres de participation et de syndication de prêts du secteur Marchés des Capitaux. La hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, de même que la prise en compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités d'assurance, qui reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accru de 86 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux et à nos portefeuilles de prêts aux entreprises au Canada, facteur neutralisé en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 97 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, compensée en grande partie dans les revenus. Ce facteur a été neutralisé en partie par la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes liés à la plupart des produits.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 343 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète principalement l'augmentation de la rémunération variable des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine découlant de la hausse des revenus. L'augmentation est aussi imputable à la prise en compte, pour un trimestre complet, de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, et à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les coûts liés à l'effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Activités abandonnées

Nous n'avons plus aucune activité abandonnée, étant donné que la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis a été conclue au deuxième trimestre de 2012. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 38 millions de dollars à l'exercice précédent, et elle se composait principalement d'une perte liée à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis et à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Activités poursuivies								
Revenu net d'intérêt	3 175 \$	3 289 \$	3 031 \$	3 003 \$	2 957 \$	2 889 \$	2 716 \$	2 795 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 343	4 467	3 893	4 571	3 735	4 008	4 115	4 423
Total des revenus	7 518 \$	7 756 \$	6 924 \$	7 574 \$	6 692 \$	6 897 \$	6 831 \$	7 218 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	362	324	348	267	276	320	273	264
Indemnités sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	770	1 000	640	1 211	867	1 081	843	567
Frais autres que d'intérêt	3 873	3 759	3 857	3 671	3 530	3 417	3 551	3 669
Bénéfice net avant impôt	2 513 \$	2 673 \$	2 079 \$	2 425 \$	2 019 \$	2 079 \$	2 164 \$	2 718 \$
Impôt sur le résultat	602	433	516	549	410	396	482	722
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 911 \$	2 240 \$	1 563 \$	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(30)	(21)	(38)	(389)	(51)	(48)
Bénéfice net	1 911 \$	2 240 \$	1 533 \$	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$
Bénéfice par action – de base	1,26 \$	1,49 \$	1,00 \$	1,23 \$	1,03 \$	0,84 \$	1,08 \$	1,30 \$
– dilué	1,25	1,47	0,99	1,22	1,02	0,83	1,06	1,27
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – de base	1,26 \$	1,49 \$	1,02 \$	1,24 \$	1,06 \$	1,11 \$	1,12 \$	1,34 \$
– dilué	1,25	1,47	1,01	1,23	1,05	1,10	1,10	1,31
Bénéfice net (perte nette) par secteur lié aux activités poursuivies								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 034 \$	1 102 \$	940 \$	1 012 \$	947 \$	882 \$	924 \$	987 \$
Gestion de patrimoine	207	156	212	188	179	192	227	213
Assurances	194	179	151	190	200	141	123	136
Services aux investisseurs et trésorerie	72	51	(121)	83	40	53	70	67
Marchés des Capitaux	410	429	371	371	125	230	353	584
Services de soutien généraux	(6)	323	10	32	118	185	(15)	9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 911 \$	2 240 \$	1 563 \$	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$
Total du bénéfice net	1 911 \$	2 240 \$	1 533 \$	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$
Taux d'imposition effectif	24,0 %	16,2 %	24,8 %	22,6 %	20,3 %	19,0 %	22,3 %	26,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	1,011 \$	0,982	1,008	0,987	0,992	1,039	1,039	0,992

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le premier trimestre est celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux affiche ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, à nos services aux investisseurs, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Pour le troisième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et d'un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) au titre du remboursement d'impôts payés, lequel découle du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC.
- Pour le troisième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte d'un ajustement de 125 millions de dollars (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires.
- Pour le deuxième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte d'une perte de 212 millions de dollars (202 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Les résultats du troisième trimestre de 2012 tiennent compte d'une perte supplémentaire de 12 millions de dollars (11 millions après impôt) liée à l'acquisition.
- Pour le troisième trimestre de 2011, nos résultats tiennent compte d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 389 millions de dollars, qui a trait principalement à nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et qui se compose d'une perte à la vente de ces services de 310 millions et d'une perte opérationnelle nette de 79 millions. La vente a été conclue le 2 mars 2012.

- Pour le premier trimestre de 2011, nos résultats tiennent compte d'un profit de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation), qui découle d'un règlement intervenu avec MBIA relativement à la résiliation de notre police d'assurance souscrite directement auprès de cet assureur spécialisé.

Activités poursuivies

Analyse des tendances

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis s'est légèrement améliorée au cours de la période, mais les conditions sur les marchés financiers sont demeurées incertaines, situation qui reflète les préoccupations persistantes liées à l'endettement d'États souverains en Europe ainsi que les perspectives de croissance chancelantes à l'échelle mondiale.

Nous avons affiché de solides résultats au cours des huit derniers trimestres, qui reflètent essentiellement la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et les solides résultats du secteur Marchés des Capitaux, principalement en 2012. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont fluctué au cours de la période, car ils ont été touchés par la diminution des volumes de transactions reflétant l'incertitude des investisseurs au cours des trimestres les plus récents.

Les revenus ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours des huit derniers trimestres. Les revenus tirés des activités de négociation ont fluctué au cours de la période, et de solides résultats ont été enregistrés en 2012. Les revenus au cours de la période ont été touchés de façon favorable par la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, par l'amélioration des résultats liés à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. Les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont contribué aux fluctuations de revenus. Le revenu net d'intérêt a, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la forte croissance des volumes liée à la plupart de nos activités du secteur Services bancaires canadiens, mais il a été touché de façon défavorable par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine, laquelle découle du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances est, de façon générale, demeurée stable au cours de la période, mais elle a affiché une tendance à la hausse au cours des trois derniers trimestres, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux ainsi qu'à notre portefeuille de prêts aux entreprises au Canada et à notre portefeuille dans les Antilles. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts de détail au Canada a pour sa part diminué au cours des deux derniers trimestres, résultat qui s'explique par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles. Au cours de la période, la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance a affiché des variations, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi été touchés par la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes, par les ajustements apportés aux provisions techniques, et par la diminution générale des coûts liés aux sinistres.

Les frais autres que d'intérêt ont affiché de façon générale une tendance à la hausse, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités ainsi que de l'augmentation générale de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats du secteur Marchés des Capitaux et de l'accroissement des revenus basés sur les commissions du secteur Gestion de patrimoine. Le taux de croissance des frais autres que d'intérêt a de façon générale été touché de façon favorable par notre programme de gestion des coûts.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice présenté par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et divers ajustements fiscaux. La réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi au cours de la période a, de façon générale, donné lieu à une diminution de notre taux d'imposition effectif. Au troisième trimestre de 2012, le taux d'imposition effectif a diminué considérablement, en raison de l'incidence de certains éléments dont il est fait mention ci-dessus.

Résultats par secteur géographique ⁽¹⁾

Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	IFRS								PCGR du Canada			
	2012				2011				2010			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Activités poursuivies												
Revenu net d'intérêt	10 413	\$ 1 308	\$ 777	\$ 12 498	\$ 9 641	\$ 1 091	\$ 625	\$ 11 357	\$ 8 417	\$ 1 106	\$ 815	\$ 10 338
Revenus autres que d'intérêt	9 378	3 564	4 332	17 274	9 270	2 815	4 196	16 281	8 910	3 080	3 754	15 744
Total des revenus	19 791	\$ 4 872	\$ 5 109	\$ 29 772	18 911	\$ 3 906	\$ 4 821	\$ 27 638	17 327	\$ 4 186	\$ 4 569	\$ 26 082
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 021	90	190	1 301	1 016	(12)	129	1 133	1 026	57	157	1 240
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 320	16	1 285	3 621	2 124	21	1 213	3 358	2 343	20	1 183	3 546
Frais autres que d'intérêt	8 809	3 404	2 947	15 160	8 376	3 159	2 632	14 167	7 981	3 211	2 277	13 469
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	96	2	1	99
Charge d'impôt	1 600	519	(19)	2 100	1 728	259	23	2 010	1 640	266	90	1 996
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 041	\$ 843	\$ 706	\$ 7 590	5 667	\$ 479	\$ 824	\$ 6 970	4 241	\$ 630	\$ 861	\$ 5 732
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(51)	-	(51)	-	(526)	-	(526)	-	(509)	-	(509)
Bénéfice net	6 041	\$ 792	\$ 706	\$ 7 539	5 667	\$ (47)	\$ 824	\$ 6 444	4 241	\$ 121	\$ 861	\$ 5 223

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Pour plus de détails, se reporter à la note 30 de nos états financiers consolidés de l'exercice 2012.

Activités poursuivies

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 374 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt), de la réduction du taux d'imposition effectif tenant à la diminution des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi, et d'un ajustement favorable de 125 millions (92 millions après impôt) au titre de la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle a été neutralisée en partie par les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts, par une perte de valeur liée à l'acquisition de la

participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, dont une tranche de 105 millions de dollars (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Canada.

Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 364 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui reflètent l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des résultats tirés des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, laquelle tient à la croissance des clients liée aux activités de prêts, de syndication de prêts et de montage. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué de 118 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la perte de valeur liée à RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus et dont une tranche de 63 millions (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Autres pays, ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par la comptabilisation d'un profit lié à MBIA.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis

2012 par rapport à 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 51 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 526 millions à l'exercice précédent, qui reflète principalement une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Les résultats de l'exercice considéré tiennent également compte, pour une période de quatre mois seulement, des pertes opérationnelles liées aux services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, par rapport à des résultats pour l'exercice complet en 2011.

Activités poursuivies

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net au Canada s'est accru en 2011, par rapport à 2010, résultat qui tient principalement à la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. La forte croissance des activités de montage et des activités de fusion et d'acquisition du secteur Marchés des Capitaux et la diminution du taux d'imposition effectif ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des coûts liés à l'effectif et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis a diminué en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de l'importante baisse des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. La diminution est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, ainsi qu'à la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures et à la croissance des activités dans le secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition, et par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué en 2011, par rapport à 2010, résultat qui tient essentiellement à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et aux résultats à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la hausse du bénéfice des Services aux investisseurs découlant de l'accroissement des volumes de transactions et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, et par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition. La diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles ont également contribué à l'augmentation.

Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis

2011 par rapport à 2010

La perte nette liée aux activités abandonnées comptabilisée en 2011 a augmenté, par rapport à 2010, résultat qui reflète essentiellement une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, facteur neutralisé en grande partie par une perte liée à la vente de Liberty Life comptabilisée en 2010 et par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis.

Situation financière

Bilans résumés (1)

Tableau 34

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 617 \$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 255	6 460
Valeurs mobilières	161 611	167 022
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	112 257	84 947
Prêts		
Prêts de détail	301 185	284 745
Prêts de gros	79 056	64 752
Provision pour pertes sur prêts	(1 997)	(1 967)
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	383	320
Autres – Dérivés	91 293	99 650
– Actifs liés aux activités abandonnées (2)	–	27 152
– Autres	58 440	48 324
Total de l'actif	825 100 \$	793 833 \$
Passifs		
Dépôts	508 219 \$	479 102 \$
Contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts	383	320
Autres – Dérivés	96 761	100 522
– Passifs liés aux activités abandonnées (2)	–	20 076
– Autres	165 194	142 707
Débiteures subordonnées	7 615	8 749
Titres de fiducie de capital	900	894
Total du passif	779 072	752 370
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	44 267	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	1 761	1 761
Total des capitaux propres	46 028	41 463
Total du passif et des capitaux propres	825 100 \$	793 833 \$

(1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens.

(2) Les ajustements liés aux activités abandonnées figurant au bilan sont présentés sur une base prospective à partir de la date de classement à titre d'activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre clos le 31 juillet 2011, nos services bancaires de détail aux États-Unis étaient classés dans les activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2012, nous n'avons plus aucune activité abandonnée, en raison de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis qui a été conclue le 2 mars 2012.

2012 par rapport à 2011

Le total de l'actif a augmenté de 31 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques se sont accrus de 4 milliards de dollars, ou 59 %, résultat qui reflète essentiellement l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les valeurs mobilières ont diminué de 5 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la réduction des titres d'emprunt de gouvernements et de sociétés dans le cadre de nos mesures de gestion du risque de marché et du risque de taux d'intérêt, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des positions liées aux activités de négociation de titres.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou 32 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des activités des clients et aux nouvelles activités.

Les prêts ont augmenté de 31 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada et de la croissance des prêts de gros.

Les actifs dérivés ont diminué de 8 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre d'accords de compensation au titre des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. La diminution tient aussi à la réduction de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète essentiellement l'accroissement des exigences relatives aux garanties en espèces découlant de la volatilité des marchés.

Le total du passif s'est accru de 27 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 29 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement l'accroissement des dépôts des entreprises et de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dépôts à terme fixe tenant à l'utilisation des dépôts des entreprises à des fins de financement interne.

Les passifs dérivés ont diminué de 4 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'accords de compensation au titre des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises.

Les autres passifs se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement de l'augmentation des conventions de rachat tenant à l'accroissement des exigences en matière de financement liées à l'augmentation des conventions de rachat dont il est fait mention ci-dessus. Ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution des obligations liées à des titres vendus à découvert.

Le total des capitaux propres a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités ad hoc et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités ad hoc pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Les transactions de titrisation peuvent être utilisées comme un moyen économique de réunir des fonds, par rapport aux coûts relatifs liés à l'émission de titres d'emprunt de gros non garantis.

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

En vertu des IFRS, la majorité de nos transactions de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés. Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH), et les prêts hypothécaires transférés en vertu de ce programme ne sont pas décomptabilisés dans nos bilans consolidés. Pour des détails sur nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit, y compris sur la nature de nos participations financières et sur les risques connexes, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du programme d'habitation sociale au Canada qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2012, nous avons titrisé pour un montant de 21 millions de dollars de prêts hypothécaires dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada.

Au cours des exercices précédents, les prêts hypothécaires commerciaux étaient titrisés en les vendant à des entités ad hoc sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités ad hoc. Nous participons également à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetons des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendons à des tiers investisseurs. Les prêts hypothécaires commerciaux et les certificats de participation liés à des obligations qui sont titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes et des prêts hypothécaires commerciaux vendus à l'entité ad hoc dont nous sommes le promoteur. Au 31 octobre 2012, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 1,4 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux (1,5 milliard en 2011) et à 661 millions pour les certificats de participation liés à des obligations (735 millions en 2011). Nous n'avons pas titrisé de prêts hypothécaires commerciaux ni de certificats de participation liés à des obligations au cours de l'exercice.

Participations dans des entités ad hoc non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités ad hoc, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré. Se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour une description des activités des entités ad hoc non consolidées significatives, de la nature de nos participations financières et des risques connexes. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives, mais que nous n'avons pas consolidées.

Entités ad hoc (en millions de dollars canadiens)	2012										2011			
	Total de l'actif par note de crédit					Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			Total de l'actif (1)	Risque maximal
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1),(2)	De première qualité (3)	De qualité inférieure (3)	Aucune note	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays		
Entités ad hoc non consolidées														
Conduits multicédants (4)	29 582 \$	30 029 \$	29 422 \$	160 \$	– \$	4 167 \$	23 198 \$	2 217 \$	– \$	5 021 \$	21 990 \$	2 571 \$	24 271 \$	24 614 \$
Financement structuré	4 840	1 663	4 253	584	3	–	–	4 840	–	–	4 840	–	4 988	1 340
Entités ad hoc de fonds de placement	1 584	1 082	–	–	1 584	–	–	–	1 584	27	68	1 489	1 374	1 125
Entités ad hoc de création de produits de crédit	146	17	–	146	–	–	–	146	–	–	–	146	253	17
Entités de titrisation de tiers	5 429	1 266	–	574	4 855	–	–	1 511	3 918	–	1 614	3 815	1 090	214
Autres	368	103	–	–	368	–	–	–	368	46	303	19	242	60
	41 949 \$	34 160 \$	33 675 \$	1 464 \$	6 810 \$	4 167 \$	23 198 \$	8 714 \$	5 870 \$	5 094 \$	28 815 \$	8 040 \$	32 218 \$	27 370 \$

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012. Le total de l'actif pourrait être différent du total présenté à la note 8, en raison de certaines entités, principalement des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif, pour lesquels nous sommes le promoteur mais relativement auxquels nous ne détenons pas une participation financière significative.
- (2) Le risque de perte maximal découlant des participations financières significatives détenues dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et de rehaussements de crédit, et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
- (3) Les notes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les notes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de première qualité tandis que les notes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (4) Représente les conduits multicédants que nous gérons.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques pris en charge dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, entre autres, l'examen des données concernant le rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notes à chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle note au moins une fois par année. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Une tranche d'environ 81 % des actifs dans des entités ad hoc non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives est assortie d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, comparativement à 91 % à l'exercice précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent découle principalement de nos placements dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers, dont les actifs sous-jacents ne sont pas évalués individuellement en vue de l'attribution d'une note. Dans le cas des conduits multicédants, 99 % des actifs sont assortis d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, soit un résultat conforme à celui de l'exercice précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Les actifs dans les entités ad hoc non consolidées au 31 octobre 2012 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,7 ans.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services se sont établies à 146 millions de dollars au cours de l'exercice (147 millions en 2011). Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit

Tableau 36

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012				2011			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Facilités de garantie de liquidités	30 143 \$	25 935 \$	1 391 \$	27 326 \$	24 726 \$	20 874 \$	1 413 \$	22 287 \$
Facilités de rehaussements de crédit	2 703	2 703	–	2 703	2 327	2 327	–	2 327
Total	32 846 \$	28 638 \$	1 391 \$	30 029 \$	27 053 \$	23 201 \$	1 413 \$	24 614 \$

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Au 31 octobre 2012, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 22 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont augmenté de 376 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète en grande partie l'augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants visant à soutenir les besoins de nos clients en matière de titrisation.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 37

Au 31 octobre (en millions)	2012			2011		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	7 410 \$	510 \$	7 912 \$	5 898 \$	510 \$	6 389 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	7 903	2 193	10 087	6 596	1 668	8 242
Prêts aux étudiants	2 429	–	2 427	2 435	–	2 427
Créances clients	2 290	112	2 400	2 188	112	2 293
Titres adossés à des actifs	1 454	–	1 453	1 601	–	1 596
Créances au titre du matériel	1 275	–	1 274	1 020	–	1 017
Prêts à la consommation	1 020	–	1 019	765	–	762
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	587	561	1 147	586	576	1 160
Créances au titre du financement de parcs	310	265	575	225	122	346
Primes d'assurance	87	–	87	–	–	–
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	101	–	101	127	–	127
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1 020	1 020	–	–	–
Financement au secteur des transports	272	–	272	–	–	–
Total	25 138 \$	4 916 \$	30 029 \$	21 441 \$	3 243 \$	24 614 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	25 113 \$	4 916 \$	30 029 \$	21 371 \$	3 243 \$	24 614 \$

Notre risque global a augmenté de 22 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète l'amélioration des conditions commerciales, laquelle a donné lieu à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Le total de l'actif des conduits multicédants a augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui a trait principalement aux prêts sur cartes de crédit, aux prêts-auto et crédit-bail automobile et aux prêts hypothécaires résidentiels.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2012, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 17,1 milliards de dollars, en hausse de 820 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Une tranche de 71 % de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une note parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA, comparativement à 68 % à l'exercice précédent, la tranche restante du papier commercial ayant obtenu une note se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation. L'augmentation du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement au recours accru au papier commercial par les clients.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2012 s'élevait à 26 millions de dollars, en baisse de 85 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités ad hoc de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2012, le total des actifs des fiducies de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements significatifs s'établissait à 3,9 milliards de dollars (4,9 milliards en 2011). Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012 (1,3 milliard en 2011). La diminution du total de l'actif et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à la vente, au rachat ou au désendettement des titres de placement à enchères sous-jacents. Au 31 octobre 2012, environ 75 % de ces placements présentaient une note AAA. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 19 millions de dollars pour l'exercice (24 millions en 2011).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales dans lesquels nous détenons des participations significatives mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2012, le total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 856 millions de dollars (67 millions en 2011), et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés était de 552 millions (35 millions en 2011). L'augmentation du total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient en grande partie à l'augmentation par nos investisseurs de leur exposition aux placements financés par emprunt en se servant de notre programme d'obligations encaissables par anticipation et à l'augmentation de nos limites concernant le financement d'obligations encaissables par anticipation. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 2 millions de dollars pour l'exercice (néant en 2011).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Notre risque total, qui vise principalement nos placements dans les fonds référencés, a diminué de 43 millions de dollars au 31 octobre 2012 par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une diminution des positions et des transactions liées aux dérivés. Le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés a augmenté de 210 millions de dollars au 31 octobre 2012, en raison de certains fonds référencés non consolidés qui ont acquis une plus grande participation dans des fonds de placement sous-jacents, ce qui a eu comme effet d'augmenter de façon importante notre participation financière.

Structures de titrisation mises en place par des tiers

Nous détenons des participations significatives dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités ad hoc un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Le total de l'actif de ces fonds a augmenté de 4,3 milliards de dollars, et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés s'est accru de 1,1 milliard, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des nouveaux placements effectués au cours des deux premiers trimestres de 2012. Le revenu d'intérêt sur ces placements, qui est inscrit dans le revenu net d'intérêt, s'est élevé à 25 millions de dollars.

Entités ad hoc de création de produits de crédit et autres

Nous avons recours à des entités ad hoc dans le but de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs, et nous avons créé des fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur ces entités ad hoc, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de 2012.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 204 milliards de dollars au 31 octobre 2012, comparativement à 170 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'augmentation des facilités de garantie de liquidités et des autres engagements de crédit. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Gestion des liquidités et du financement ainsi qu'à la note 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

Nos activités commerciales diversifiées nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement. Nous sommes également exposés à des risques principaux et à des risques émergents. Les autres risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités incluent le risque opérationnel, le risque en matière de conformité à la réglementation et le risque juridique, le risque d'assurance, le risque lié à la réputation et le risque stratégique. Pour plus de détails, se reporter aux rubriques portant sur chacun de ces risques.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités et de la mise en œuvre des stratégies approuvées, ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les activités de surveillance des risques qui peuvent mener à la mise en évidence de nouveaux risques, de risques changeants ou de risques émergents comprennent des mécanismes de contrôle (p. ex. approbation des nouveaux produits et projets ou des nouvelles transactions ou initiatives), l'élaboration d'une stratégie commerciale, les simulations de crise, l'évaluation des portefeuilles, les activités de suivi et de communication, ainsi que l'évaluation permanente des faits nouveaux au sein de l'industrie et de ceux en matière de réglementation.

Une analyse détaillée des risques principaux et des risques émergents auxquels nous sommes exposés est présentée ci-après.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Certaines réformes de la réglementation peuvent se répercuter sur nos activités, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous continuons de prendre des mesures visant ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum.

Loi Dodd-Frank – règle Volcker

Les autorités fédérales de réglementation des services financiers aux États-Unis n'ont pas encore mis au point les règles aux fins de la mise en œuvre de la règle Volcker. En prévision de la publication des règles définitives, nous poursuivons l'analyse de nos activités de négociation et de nos programmes de gestion de la conformité et des risques. Cependant, la mesure dans laquelle ces règles se répercuteront sur nos activités demeure incertaine. Les règles, sous leur forme actuelle, ont une portée extraterritoriale qui se répercutera sur nos activités sur les marchés financiers et elles s'appliqueront à l'échelle mondiale à la banque et à chacune de ses filiales et entreprises liées. En vertu des règles proposées, certaines activités pourraient être permises dans leur forme actuelle, tandis que d'autres pourraient être effectuées conformément à certaines exemptions normatives. Certaines activités pourraient ne plus être permises. Selon le caractère définitif de la règle Volcker qui sera mise en œuvre, ces interdictions pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités (accord de Bâle III)

Les nouvelles normes du Comité de Bâle concernant le capital et les liquidités comprennent des exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, un nouveau ratio international de levier financier et des mesures qui favorisent l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions. Les banques à l'échelle mondiale s'appêtent à appliquer ces nouvelles normes (communément appelées l'accord de Bâle III).

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) s'attend à ce que les institutions de dépôt se conforment, dès le premier trimestre de 2013, aux exigences minimales visant le capital-actions ordinaire de première catégorie prévues par l'accord de Bâle III pour 2019. Notre structure du capital demeure favorable selon les normes mondiales, et nos ratios de capital demeurent élevés. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

Bien que les normes de l'accord de Bâle III visant les liquidités n'aient pas encore été mises au point, nous continuons d'évaluer notre position de liquidité et nous y apportons les ajustements qui nous semblent appropriés en prévision de la mise en œuvre des normes par le Comité de Bâle.

Banques d'importance systémique nationale

Le Conseil de stabilité financière et le Comité de Bâle sur la supervision bancaire ont élaboré un cadre fondé sur des principes afin de guider les autorités nationales dans l'établissement des principes applicables aux banques d'importance systémique nationale. Les autorités nationales commenceront à appliquer les exigences minimales aux banques considérées comme des banques d'importance systémique nationale à compter de janvier 2016. Le BSIF n'a pas diffusé de communiqué officiel sur un éventuel régime applicable aux banques canadiennes d'importance systémique nationale, mais nous nous attendons à l'annonce d'un tel régime. La mise en œuvre d'un régime applicable aux banques d'importance systémique nationale au Canada pourrait faire en sorte que nous soyons soumis à des exigences supplémentaires en matière de capital et d'informations à fournir.

Réforme concernant les dérivés hors cote

Les réformes concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuivent à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 mettent en œuvre leurs plans visant à transformer les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où nous, ainsi que d'autres participants du marché, exerçons des activités. Tout comme c'est le cas pour les autres banques canadiennes, nos services bancaires de gros s'en trouveront modifiés, et certaines de ces modifications auront une incidence sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux.

En juillet 2012, la Commodity and Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis a publié des lignes directrices transfrontalières proposées visant l'application des règles américaines concernant les swaps aux banques internationales; ces lignes directrices prévoient notamment l'inscription de ces banques auprès de la CFTC en tant qu'opérateur de swaps. En attendant la version définitive de ces lignes directrices et de règles additionnelles transfrontalières, l'industrie continue d'enjoindre la CFTC à apporter des clarifications essentielles à ses règles avant d'exiger l'inscription des institutions à titre d'opérateur de swaps. De plus, l'absence actuelle de coordination à l'échelle internationale pourrait entraîner un chevauchement et de la confusion sur les marchés des swaps mondiaux.

Système de paiements au Canada

Le groupe de travail indépendant nommé par le gouvernement fédéral a terminé son examen du système de paiements au Canada au printemps 2012. En se basant sur les recommandations du groupe de travail, le gouvernement fédéral a annoncé trois initiatives : la création d'un comité consultatif chargé d'étudier les questions concernant le système de paiements, l'examen du Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit, qui a pour but de déterminer l'application de ce code aux produits émergents de paiements mobiles, l'examen (à plus long terme) du cadre de gouvernance du secteur des paiements. L'issue de ces examens pourrait faire en sorte que nous, de même que d'autres institutions financières canadiennes, devrions modifier la façon dont nous traitons les opérations de paiement au nom des consommateurs, ce qui se répercutera sur le recours aux technologies, sur le degré de surveillance réglementaire et sur nos interactions avec les systèmes de paiements mondiaux.

De plus, les contestations concernant les règles relatives au réseau de paiements déposées auprès du Tribunal de la concurrence, les recours collectifs intentés en Colombie-Britannique et en Ontario relativement à l'établissement de commissions d'interchange et les recours collectifs intentés au Québec relativement à l'application de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec à certaines pratiques visant les cartes de crédit, pourraient avoir une incidence défavorable sur les pratiques commerciales et sur les revenus des institutions financières canadiennes, ainsi que sur notre rendement financier.

Mesures de protection des consommateurs

Les autorités de réglementation continuent de se concentrer sur l'accroissement des mesures de protection des consommateurs, notamment en ce qui a trait aux obligations d'information ainsi qu'à la réglementation des frais et des prix. Au Canada, dans le cadre du budget fédéral de 2010, le gouvernement a apporté des modifications au règlement relatif à l'abonnement par défaut et au calcul des pénalités imposées lors du paiement anticipé d'un prêt hypothécaire; il a ramené à quatre jours la période de retenue des chèques et il a renforcé les processus actuels de résolution des conflits et accru les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. D'autres modifications concernant les règles relatives à l'assurance hypothécaire, le code de transactions électroniques, les règles relatives à l'assurance offerte sur les sites Web des banques et les règles concernant les documents électroniques ont été proposées. De plus, le budget fédéral de 2011 a prévu de nouvelles règles concernant les cartes prépayées et les chèques non sollicités sur carte de crédit. Comme ce sera le cas pour toutes les banques canadiennes, ces faits nouveaux et d'autres faits nouveaux sont susceptibles d'avoir des répercussions sur les pratiques actuelles de nos secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, notamment en ce qui concerne l'information à fournir, la documentation, les processus et les systèmes.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni et en Europe

Le cadre réglementaire au Royaume-Uni et en Europe continue de faire l'objet d'une importante réforme et d'une restructuration. Avec prise d'effet au printemps 2013, le Financial Policy Committee (FCP) de la Banque d'Angleterre sera responsable de la protection de la stabilité du système financier dans son ensemble ainsi que de la réglementation macroprudentielle. La Prudential Regulation Authority (PRA), une nouvelle filiale de la Banque d'Angleterre, effectuera une supervision prudente des systèmes numériques, des institutions de dépôt, des assureurs et d'un petit nombre d'importantes sociétés de placement. La Financial Conduct Authority (FCA) sera chargée de réglementer les conduites sur les marchés de détail et de gros, de superviser les infrastructures de négociation qui soutiennent ces marchés, et d'assurer la réglementation prudentielle des sociétés qui ne sont pas assujetties à la réglementation prudentielle de la PRA. En conséquence, il se pourrait que des changements doivent être apportés aux pratiques en matière de conformité et d'exploitation qui s'appliquent actuellement à certaines de nos entités réglementées au Royaume-Uni.

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux liés aux recommandations de l'Independent Commission on Banking, que le gouvernement du Royaume-Uni a approuvées en juin 2012. Selon les recommandations sous leur forme actuelle, les entités au Royaume-Uni ne seraient pas tenues de se conformer aux exigences visant la séparation des services bancaires de détail et des services de banque d'investissement, pour autant qu'elles satisfassent à des seuils *de minimis* prescrits. Nous nous attendons à devoir nous conformer au ratio de levier financier de 3 % qui est proposé. Étant donné la taille relativement faible de nos services bancaires de détail au Royaume-Uni, ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur nos activités à l'échelle mondiale et sur nos résultats financiers. Ces modifications pourraient nous être favorables, en raison de la restructuration des banques au Royaume-Uni et du nombre réduit de services de banque d'investissement que celles-ci offriront.

Les réformes se poursuivent également au sein de l'Union européenne. Avec prise d'effet au premier semestre de 2013, les sociétés devront, en vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen, effectuer la compensation de certains dérivés standardisés hors cote par l'entremise de contreparties centrales, mettre en place des contrôles pour atténuer les risques liés aux transactions visant les dérivés hors cote qui ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation, et fournir aux référentiels centraux des informations sur les contrats qui ont fait, et sur ceux qui n'ont pas fait, l'objet d'une compensation. L'examen de la Directive sur les marchés d'instruments financiers est une initiative clé qui vise à accroître la transparence des activités de négociation sur ces marchés, à protéger davantage les investisseurs et à accroître la surveillance des dérivés hors cote et des titres à revenu fixe, principalement grâce à la mise en place de nouveaux types de plateformes de négociation réglementées et à une gouvernance accrue de certaines activités de négociation. À l'heure actuelle, nous prévoyons une hausse des coûts opérationnels et des coûts des systèmes, ainsi que des modifications possibles des types de produits et services que nous (et d'autres sociétés) pouvons offrir, en raison de ces réformes.

Autres initiatives liées à la loi Dodd-Frank

Par suite de la crise financière de 2008, les autorités de réglementation aux États-Unis ont accru leur supervision des institutions bancaires les plus importantes et les plus complexes. En conséquence, une fois qu'elles auront été mises au point, certaines réformes prévues par la loi Dodd-Frank, à savoir les règles de supervision renforcée qui sont énoncées aux articles 165 et 166 de la loi, exigeront que les sociétés de portefeuille se conforment à des exigences en matière de capital, de liquidités et de levier financier ainsi qu'à d'autres exigences prudentielles. Les banques étrangères, y compris RBC, qui exercent aux États-Unis des activités non structurées comme une société de portefeuille seront également assujetties à des règles de supervision renforcée, que la Réserve fédérale n'a pas encore publiées. La communauté bancaire internationale souligne qu'il est approprié de s'en remettre à la surveillance prudentielle du pays hôte.

Crise de l'endettement en Europe

L'instabilité continue de la zone euro et la possibilité que cette instabilité qui touche les pays périphériques se propage aux principaux pays de la zone euro accroît le risque de défaillance des États souverains et des contreparties et le risque qu'un pays membre de la zone euro décide de quitter l'union monétaire. Nous continuons de surveiller attentivement les événements qui surviennent sur les marchés, et nous gérons les risques auxquels nous sommes exposés en conséquence. Comparativement à l'exercice précédent, notre risque lié à l'Europe n'a pas changé de façon significative, car les baisses de risque liées principalement aux titres ont été en grande partie contrebalancées par l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Dans l'ensemble, nous continuons d'exercer nos activités avec prudence et nous sommes à l'aise avec les risques liés à l'Europe auxquels nous sommes exposés, puisque ceux-ci sont liés à des contreparties bénéficiant de bonnes notations qui sont principalement situées dans les principaux pays européens. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Outre notre risque net lié à l'Europe dont il est fait mention ci-dessus, nous sommes également exposés à des risques indirects. Nous avons mis en œuvre des processus afin d'assurer le suivi du risque de crédit indirect et de l'atténuer; nous avons notamment mis en place des contrôles précis aux fins de la gestion des risques liés aux dérivés et aux transactions de mise en pension de titres. Le risque de marché indirect lié à l'accroissement de la volatilité découlant de l'endettement d'États souverains en Europe fait l'objet d'un suivi dans le cadre duquel nous effectuons régulièrement des simulations de crise sur les marchés et procédons à l'analyse de scénarios hypothétiques. En ce qui a trait au risque opérationnel, nous avons mis en œuvre des plans d'urgence advenant le cas où une crise économique se produirait dans la zone euro.

Comme il se pourrait qu'un pays quitte l'union monétaire, nous avons procédé à une analyse de scénarios afin d'évaluer le risque de conversion connexe. Nous avons évalué les répercussions susceptibles de découler des contrats et des soldes liés aux pays périphériques de la zone euro et nous sommes en train d'élaborer des plans d'action afin d'atténuer les risques auxquels nous pourrions être exposés.

Selon notre analyse, une détérioration plus sévère des économies de la zone euro entraînera des répercussions défavorables que nous sommes en mesure de gérer à l'aide de nos simulations de crise, de notre analyse du bilan et de nos évaluations opérationnelles.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers et l'inflation. Ainsi, un repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de notre dotation à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; toutefois une importante augmentation des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie seront touchées de façon défavorable si les marchés financiers mondiaux se détériorent, ce qui entraînera une baisse des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la confiance réduite des investisseurs et la détérioration des conditions du marché pourraient se traduire par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs économiques

et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et trésorerie, et Marchés des Capitaux.

Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada

Les niveaux à la hausse d'endettement des ménages au Canada et les prix élevés des habitations se traduisent par une plus grande vulnérabilité à des facteurs de risque externes. L'augmentation de la dette à la consommation tient aux prix à la hausse des habitations, et des niveaux élevés d'endettement pourraient accroître l'incidence d'un choc externe sur l'économie canadienne. Lorsque les taux d'intérêt commenceront à augmenter, la capacité des consommateurs canadiens à assurer le service de leur dette s'en trouvera négativement affectée et les consommateurs qui ont une dette à taux variable ou qui doivent bientôt renouveler leur prêt hypothécaire seront particulièrement touchés. Une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses des taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers, pourraient se répercuter sur la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts de détail. Nous gérons activement nos portefeuilles de prêts et effectuons des simulations de crise fondées sur divers scénarios. Ces simulations démontrent que la plus grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire sont en mesure de composer avec les hausses de taux d'intérêt prévues. Pour une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts de détail, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

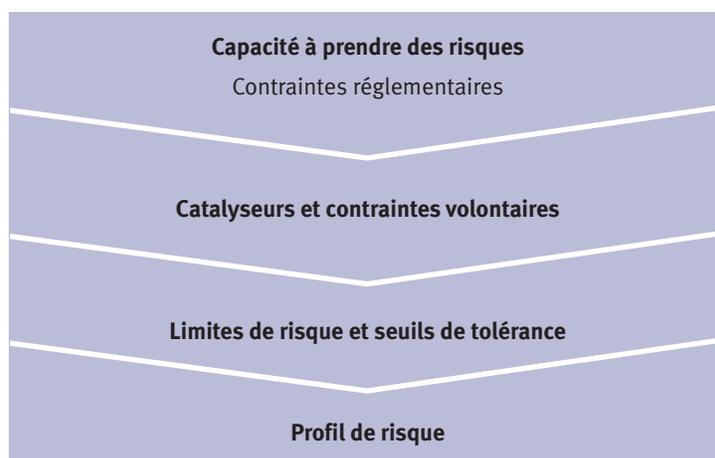
Cybersécurité

En raison de notre dépendance à l'égard des technologies numériques aux fins de nos activités et de l'accroissement de notre interconnectivité numérique partout au monde, nous sommes de plus en plus exposés aux risques liés à la cybersécurité et aux cyberincidents. Ces incidents comprennent l'accès non autorisé à nos systèmes numériques visant le détournement d'actifs, l'accès à des informations sensibles, la corruption de données ou des perturbations opérationnelles. Bien que nos systèmes informatiques continuent de faire l'objet de cyberattaques, nous n'avons jamais eu à composer avec une atteinte importante à la cybersécurité. Un tel événement pourrait compromettre les renseignements confidentiels nous concernant et ceux concernant nos clients et des tiers avec lesquels nous faisons affaire, et pourrait avoir des conséquences négatives, y compris des coûts de remise en état, une perte de revenus, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous continuons de nous concentrer sur l'amélioration des technologies, processus et pratiques auxquels nous avons recours pour protéger nos réseaux, nos systèmes, nos ordinateurs et nos données contre toute attaque, tout dommage ou accès non autorisé. Nous avons l'intention de continuer à effectuer un suivi continu des faits nouveaux et un examen des meilleures pratiques, et à mettre en œuvre des contrôles supplémentaires pour atténuer les pertes pouvant découler de ces risques.

Cadre de gestion des risques

Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les quatre principales composantes suivantes :



Le cadre de gestion fournit une démarche structurée visant à :

1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **catalyseurs** qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les **contraintes volontaires** qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
 - maintenir une note AA ou une note supérieure;
 - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation;
 - maintenir une faible exposition aux événements entraînant des tensions;
 - maintenir la stabilité du bénéfice;
 - assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement;
 - maintenir une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel;
 - maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.
3. Établir des **limites de risque et seuils de tolérance** afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque**, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Le cadre de gestion lié à notre goût du risque est structuré de manière à ce qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Dans le cadre de la planification stratégique, nous évaluons la position de risque de chaque secteur d'exploitation afin d'obtenir un aperçu de l'incidence prévue des priorités stratégiques et des objectifs de croissance sur le profil de risque. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

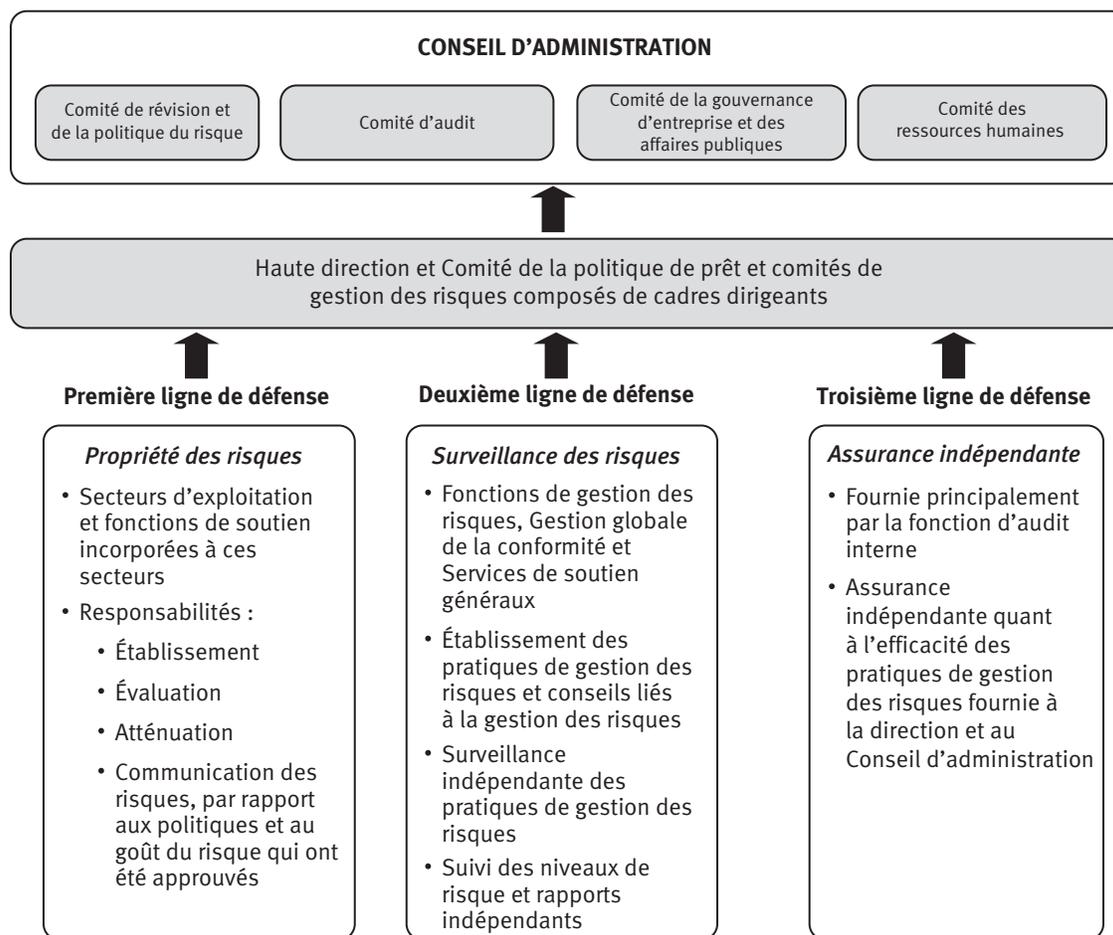
Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque**. Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre notre modèle de gouvernance, lequel se compose de trois lignes de défense.



Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques principalement par l'entremise de ses comités, qui comprennent le Comité de révision et de la politique du risque, le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, et le Comité des ressources humaines. Le Conseil d'administration approuve notre goût du risque.

Le Comité de révision et de la politique du risque a pour rôle d'assurer la surveillance du programme de gestion des risques. Les activités de surveillance du Comité de révision et de la politique du risque visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre cadre de gestion du risque et notre goût du risque.

Le Comité d'audit est également responsable de la surveillance dans le cadre de ses responsabilités liées à l'examen de nos contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il doit par ailleurs s'assurer que des politiques liées à la gestion et à l'adéquation du capital ont été mises en place et qu'elles sont efficaces. Le Comité d'audit examine régulièrement les rapports concernant les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les litiges importants et les questions liées à la conformité à la réglementation.

De plus, les comités du Conseil suivants ont des responsabilités bien définies aux fins de la surveillance du risque lié à la réputation :

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques assure le suivi de l'efficacité de notre gouvernance d'entreprise, il examine les politiques et les programmes, il revoit les efforts que nous déployons pour nous assurer que notre exploitation demeure en accord avec la réglementation et les valeurs et attentes en évolution du public, et il identifie et évalue les questions d'intérêt public susceptibles d'avoir une incidence sur notre image et notre réputation et conseille la direction à cet égard.
- Le Comité des ressources humaines, en collaboration avec le Comité de révision et de la politique du risque, est conjointement responsable de notre Code de déontologie, et il assure une surveillance active de la conception et de l'exploitation de notre système de rémunération.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction. Elle est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. La haute direction détermine notre goût du risque et le recommande au Comité de révision et de la politique du risque du Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre.

La **première ligne de défense** est fournie par les secteurs d'exploitation et par les fonctions de soutien incorporées à ces secteurs. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Mise en évidence, évaluation, atténuation, contrôle et communication des risques conformément aux politiques de gestion du risque établies à l'échelle de l'entreprise;
- Concordance des stratégies commerciales et opérationnelles, de la culture de l'entreprise à l'égard du risque et du goût du risque.

La **deuxième ligne de défense** est fournie par des fonctions ayant des responsabilités indépendantes en matière de surveillance, notamment la Gestion des risques du Groupe, la Gestion globale de la conformité et d'autres fonctions de soutien. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Établissement des cadres et des politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et prestation de conseils liés à la gestion des risques;
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne de défense;
- Suivi relatif au niveau du risque par rapport au goût du risque établi, et préparation de rapports indépendants à ce sujet.

Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque, de surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, d'assurer le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer. Le chef de la conformité à la réglementation et la Gestion globale de la conformité assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque au chapitre de la conformité à la réglementation. La Trésorerie générale gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque de liquidité et de financement.

La **troisième ligne de défense** est principalement fournie par la fonction d'audit interne. Elle fournit à la haute direction et au Conseil d'administration une assurance indépendante quant à l'efficacité des politiques, processus et pratiques de gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital économique pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise utilisée comme technique d'évaluation des risques

La simulation de crise est une technique d'évaluation des risques qui sert à examiner l'incidence possible, sur la situation financière d'une entreprise, de faits nouveaux défavorables concernant l'économie, les liquidités, les marchés du crédit et les marchés des capitaux. La simulation de crise étaye nos processus aux fins de la gestion globale des risques et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres, ainsi que nos plans de redressement et de résolution.

Le programme de simulation de crise que nous appliquons à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de crises de gravités diverses élaborés à partir d'événements exceptionnels mais plausibles. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. Ce programme fait appel à diverses équipes, y compris la Gestion des risques du Groupe, et les fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les scénarios peuvent comprendre des événements tels qu'une grave récession, un ralentissement des marchés immobiliers, une crise dans des pays ou des secteurs géographiques cruciaux, et une crise de l'endettement d'États souverains.

Les résultats des simulations de crise effectuées à l'échelle de l'entreprise sont revus par la haute direction et par le Conseil d'administration, et ils permettent de mieux comprendre notre profil de risque et la mesure dans laquelle il cadre avec notre goût du risque. Ils étayent également la prise de décisions stratégiques, y compris la planification. Les résultats sont pris en compte de façon explicite dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital, ce qui permet de s'assurer que nous disposons de fonds propres suffisants, compte tenu de profil de risque.

Outre le programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise, nous effectuons diverses simulations de crise s'appliquant à un secteur d'activité, un portefeuille ou un type de risque précis, y compris le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structural, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros et le risque d'assurance. Les résultats obtenus peuvent être utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris les ajustements apportés aux limites de risque, à la composition des portefeuilles et aux stratégies de mise en œuvre des opérations.

Validation des modèles d'évaluation

Nous utilisons couramment des modèles à des fins diverses, notamment en ce qui concerne la validation des produits financiers ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Les modèles sont validés par des membres du personnel qualifiés qui sont suffisamment indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles, ou par des tiers approuvés. Le processus de validation des modèles constitue un examen indépendant exhaustif d'un modèle, qui permet de vérifier l'applicabilité des fondements logiques sur lesquels reposent le modèle, les hypothèses et les fondements théoriques, ainsi que la pertinence des sources de données d'entrées, et qui fournit une interprétation des résultats tirés du modèle et de l'utilisation stratégique des données obtenues. En examinant et en évaluant les hypothèses sur lesquelles reposent un modèle et ses limitations, les processus initiaux et permanents de validation des modèles permettent de s'assurer que les modèles tiennent compte des faits nouveaux concernant les marchés et des tendances au sein de l'industrie. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de réduire le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant les risques émergents ou les variations importantes de notre niveau de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues en vue de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et à certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire en vertu de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Services aux investisseurs et nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

En premier lieu, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles lorsqu'il existe des conditions commerciales défavorables ou des périodes de tensions, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux notations attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 38

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	De première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	De qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	D à Faillite	C à Faillite	Prêts douteux/défaillances

En second lieu, un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles, le type de produit, le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités et le contexte du marché.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la qualité du crédit du débiteur et le type d'engagement de crédit.

Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférions les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes.

Cotes de crédit internes		Tableau 39
Taux de probabilité	Description	
0,0 % – 1,0 %	Faible risque	
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen	
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé	
100,00 %	Prêts douteux/défaillances	

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes a été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des organismes souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont documentées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque. Les plafonds font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Les dérivés hors cote, pour lesquels le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, qui est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant au titre du risque de crédit éventuel.

Risque de crédit (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par portefeuille et par secteur, montant brut*

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2012						2011					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				En cours	Engagements inutilisés	Autres			
Prêts hypothécaires résidentiels	198 324 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	198 324 \$	190 303 \$	13 \$	9 \$	– \$	– \$	190 325 \$
Prêts aux particuliers (3)	86 697	70 274	39	–	–	157 010	85 227	75 314	49	–	–	160 590
Prêts sur cartes de crédit	13 661	18 036	–	–	–	31 697	13 151	27 079	–	–	–	40 230
Prêts aux petites entreprises (4)	2 503	3 933	40	–	–	6 476	2 481	4 168	42	–	–	6 691
Prêts de détail	301 185 \$	92 243 \$	79 \$	– \$	– \$	393 507 \$	291 162 \$	106 574 \$	100 \$	– \$	– \$	397 836 \$
Prêts aux entreprises (4)												
Exploitations agricoles	5 202 \$	659 \$	29 \$	– \$	29 \$	5 919 \$	4 990 \$	609 \$	26 \$	– \$	19 \$	5 644 \$
Industrie automobile	3 585	3 219	240	–	546	7 590	3 344	2 500	176	–	380	6 400
Biens de consommation	5 432	3 510	467	–	224	9 633	6 064	3 053	504	–	179	9 800
Énergie	8 802	17 229	2 762	29	1 598	30 420	6 487	14 363	2 484	36	1 688	25 058
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 895	6 954	11 149	124 925	6 051	152 974	2 103	6 100	10 371	88 900	7 383	114 857
Industrie forestière	811	398	97	–	11	1 317	775	437	102	–	19	1 333
Produits industriels	3 938	2 727	292	–	197	7 154	3 930	2 399	314	–	157	6 800
Mines et métaux	965	2 630	681	91	113	4 480	1 152	1 880	667	114	109	3 922
Secteur immobilier et secteurs connexes	20 650	4 531	1 366	–	337	26 884	19 851	3 376	1 055	–	320	24 602
Technologie et médias	4 203	4 922	242	2	359	9 728	3 034	3 294	175	335	425	7 263
Transport et environnement	5 221	2 515	1 069	–	976	9 781	5 145	2 131	1 151	–	613	9 040
Autres	20 554	8 575	7 783	25 807	3 964	66 683	21 034	7 226	5 965	15 030	5 235	54 490
Organismes souverains (4)	4 193	5 026	33 021	20 130	7 868	70 238	4 050	3 606	28 475	10 474	9 392	55 997
Banques (4)	990	406	66 878	85 164	21 868	175 306	1 324	398	52 656	75 582	32 043	162 003
Prêts de gros	88 441 \$	63 301 \$	126 076 \$	256 148 \$	44 141 \$	578 107 \$	83 283 \$	51 372 \$	104 121 \$	190 471 \$	57 962 \$	487 209 \$
Risque total	389 626 \$	155 544 \$	126 155 \$	256 148 \$	44 141 \$	971 614 \$	374 445 \$	157 946 \$	104 221 \$	190 471 \$	57 962 \$	885 045 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévus par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accès à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Les marges de crédit aux fins d'accès à la propriété, qui sont présentées principalement dans les résultats du secteur Services bancaires canadiens, comportaient une tranche de 44 milliards de dollars, ou 51 %, de notre portefeuille de prêts aux particuliers en cours au 31 octobre 2012 (41 milliards, ou 48 %, en 2011). Plus de 97 % de ces marges de crédit (95 % en 2011) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété. Une tranche de moins de 7 % (7 % en 2011) des clients qui utilisent une marge de crédit aux fins d'accès à la propriété acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

(4) Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés annuels de 2012 pour obtenir la définition de ces termes.

2012 par rapport à 2011

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 87 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse enregistrée relativement aux transactions de mise en pension de titres et l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les risques liés aux prêts de détail ont diminué de 4 milliards de dollars, ou 1 %, résultat qui tient en grande partie à la mise en œuvre de paramètres révisés de gestion des risques pour les engagements inutilisés, lesquels reflètent les récents résultats au chapitre du crédit, ainsi qu'à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, facteurs neutralisés en partie par la forte croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation du risque de crédit lié à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés représentaient 42 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au 31 octobre 2012, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers garantis représentaient 55 % des prêts aux particuliers en cours au 31 octobre 2012, par rapport à 56 % à l'exercice précédent.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros a augmenté de 91 milliards de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres découlant de l'accroissement des activités des clients et des nouvelles activités, ainsi que de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Les autres risques ont augmenté de 22 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète en grande partie l'accroissement des garanties fournies à des banques relativement aux activités de prêt de titres, essentiellement en raison de l'acquisition de RBC Dexia. Les prêts et les acceptations de gros en cours se sont accrus de 5 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui a trait principalement aux secteurs Énergie, Services financiers autres que ceux fournis par des banques et Technologie et médias. Les engagements inutilisés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 23 %, résultat qui a trait en grande partie au secteur Énergie. Le taux d'utilisation des prêts s'est établi à 37 %, en baisse par rapport à 40 % à l'exercice précédent, résultat qui s'explique par l'augmentation des engagements inutilisés.

(en millions de dollars canadiens)	2012						2011
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risque total (2)
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				
Canada	346 834 \$	117 797 \$	55 548 \$	81 691 \$	9 820 \$	611 690 \$	561 269 \$
États-Unis	20 219	28 172	19 088	92 056	10 157	169 692	147 324
Europe	10 679	7 705	36 139	65 329	19 941	139 793	129 212
Autres pays	11 894	1 870	15 380	17 072	4 223	50 439	47 240
Risque total (3)	389 626 \$	155 544 \$	126 155 \$	256 148 \$	44 141 \$	971 614 \$	885 045 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés n'a pas varié de façon importante par rapport à l'exercice précédent au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays, les pourcentages enregistrés correspondant à 63 %, à 18 %, à 14 % et à 5 %, respectivement, du risque auquel nous sommes exposés. L'augmentation de 87 milliards de dollars de notre risque de crédit brut reflète la hausse des risques chiffrée à 51 milliards au Canada, à 22 milliards aux États-Unis, à 11 milliards en Europe et à 3 milliards dans les autres pays. L'augmentation enregistrée au Canada reflète essentiellement l'accroissement des prêts et acceptations en cours ainsi que des transactions de mise en pension de titres et la hausse des risques liés aux garanties concernant nos activités de prêt de titres. L'augmentation enregistrée aux États-Unis découle principalement des transactions de mise en pension de titres, facteur neutralisé en partie par une diminution des prêts et des acceptations en cours essentiellement attribuable à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. L'augmentation enregistrée en Europe reflète principalement la hausse des risques liés aux garanties concernant nos services aux investisseurs, ainsi que l'augmentation des transactions de mise en pension de titres.

Risque lié à l'Europe

(en millions de dollars canadiens)	2012							2011
	Prêts et acceptations		Autres			Risque total lié à l'Europe	Risque total lié à l'Europe	
	En cours	Engagements inutilisés (1)	Valeurs mobilières (2)	Lettres de crédit et garanties	Mise en pension de titres			Dérivés hors cote (3)
Risque brut lié à l'Europe	10 679 \$	7 705 \$	16 063 \$	20 076 \$	65 329 \$	19 941 \$	139 793 \$	129 212 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	63 887	–	63 887	58 379
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	10 536	10 536	18 329
Engagements inutilisés	–	7 705	–	20 076	–	–	27 781	15 616
Risque de crédit brut lié à l'Europe – en cours (4)	10 679 \$	– \$	16 063 \$	– \$	1 442 \$	9 405 \$	37 589 \$	36 888 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	6 495	6 495	5 461
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	11 742	–	–	–	11 742	11 826
Risque net lié à l'Europe (5), (6)	10 679 \$	– \$	27 805 \$	– \$	1 442 \$	2 910 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 5,8 milliards de dollars à des entreprises, de 1,5 milliard à des institutions financières et de 0,4 milliard à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 3,3 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 1,7 milliard en France, de 0,6 milliard en Allemagne, de 139 millions en Irlande, de 98 millions en Espagne et de 1,9 milliard pour les autres pays européens. Plus de 90 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une note de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 11,7 milliards de dollars (11,8 milliards en 2011), des dépôts de 9,3 milliards (10,4 milliards en 2011) et des titres disponibles à la vente de 6,8 milliards (9,5 milliards en 2011).

(3) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(4) Selon notre interprétation des risques liés aux engagements capitalisés bruts présentés par certaines banques américaines, qui ne tiennent pas compte des engagements inutilisés, du montant au titre du risque de crédit éventuel et des biens donnés en garantie.

(5) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard en 2011) lié aux organismes supranationaux.

(6) Exclut un risque de 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard en 2011) lié aux produits de réassurance crédit.

Comme il est fait mention ci-dessus, le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque. Conformément à cette définition, le total du risque de crédit lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 140 milliards de dollars au 31 octobre 2012. Le risque de crédit brut lié à l'Europe en cours se chiffrait à 38 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres de 64 milliards, des lettres de crédit et des garanties, et des engagements inutilisés relatifs aux prêts de 28 milliards ainsi que du montant de 10 milliards lié au risque de crédit éventuel au titre des dérivés hors cote. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 43 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie, principalement des liquidités, de 7 milliards au titre des dérivés hors cote et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 0,2 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché.

Risque net lié à l'Europe

Tableau 43

(en millions de dollars canadiens)	2012					2011
	Prêts en cours	Valeurs mobilières (1)	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (2)	Total	Total
Royaume-Uni	6 469 \$	3 036 \$	981 \$	1 183 \$	11 669 \$	15 339 \$
Allemagne	411	5 779	189	436	6 815	6 918
France	537	2 865	77	307	3 786	4 189
Total – Royaume-Uni, Allemagne et France	7 417 \$	11 680 \$	1 247 \$	1 926 \$	22 270 \$	26 446 \$
Grèce	– \$	14 \$	– \$	– \$	14 \$	13 \$
Irlande	195	165	27	111	498	456
Italie	48	92	–	17	157	241
Portugal	–	–	–	1	1	28
Espagne	393	386	12	12	803	701
Total – pays périphériques (3)	636 \$	657 \$	39 \$	141 \$	1 473 \$	1 439 \$
Luxembourg	905 \$	5 911 \$	– \$	84 \$	6 900 \$	2 086 \$
Pays-Bas	112	2 804	6	361	3 283	3 789
Norvège	156	1 449	–	27	1 632	921
Suède	–	1 265	61	45	1 371	2 260
Suisse	652	2 478	70	33	3 233	2 787
Autres	801	1 561	19	293	2 674	3 525
Total – autres pays d'Europe	2 626 \$	15 468 \$	156 \$	843 \$	19 093 \$	15 368 \$
Total du risque lié à l'Europe (4), (5)	10 679 \$	27 805 \$	1 442 \$	2 910 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 11,7 milliards de dollars (11,8 milliards en 2011), des dépôts de 9,3 milliards (10,4 milliards en 2011) et des titres disponibles à la vente de 6,8 milliards (9,5 milliards en 2011).

(2) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(3) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe est de néant pour la Grèce (néant en 2011), de 3,8 milliards de dollars pour l'Irlande (3,4 milliards en 2011), de 0,2 milliard pour l'Italie (0,6 milliard en 2011), de 0,1 milliard pour le Portugal (0,1 milliard en 2011) et de 1,1 milliard pour l'Espagne (1,2 milliard en 2011).

(4) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard en 2011) lié aux organismes supranationaux.

(5) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le risque de crédit net lié à l'Europe n'a pas changé de façon significative, car les baisses de risque liées principalement aux titres ont été en grande partie contrebalancées par l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Pour ce qui est des risques liés aux pays, le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible et le risque de crédit total s'élevait à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2012, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Ce risque concerne principalement des titres de première qualité, les risques directs liés à des organismes souverains étant limités. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine et aux services aux investisseurs; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européennes. Nous menons également des activités de courtier principal dans un certain nombre de pays, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de titres d'emprunt gouvernementaux, et nous exerçons des activités de teneur de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux autres pays européens sont principalement liés aux valeurs mobilières, qui comprennent les dépôts, les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente. L'augmentation des risques ayant trait au Luxembourg auxquels nous sommes exposés tient en grande partie à l'accroissement des dépôts, qui est principalement lié à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards de dollars, des dépôts de 9 milliards et des titres disponibles à la vente de 7 milliards. Les titres détenus à des fins de transaction sont liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Tous nos titres détenus à des fins de transaction sont évalués à la valeur de marché sur une base quotidienne. Les dépôts comprennent principalement les dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Les titres disponibles à la vente se composent principalement de créances d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de titres d'emprunt de sociétés. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts s'inscrivent dans la foulée de l'approche prudente adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La qualité de ce portefeuille de prêts demeure élevée, et de faibles pertes sur créances de 34 millions de dollars liées à ce portefeuille ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations et du ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts s'est établie à 0,39 %.

(en millions de dollars canadiens)	2012												2011
	R.-U.	Allemagne	France	Total – R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	Total – Europe
Institutions financières	5 140 \$	4 679 \$	2 180 \$	11 999 \$	– \$	147 \$	44 \$	1 \$	116 \$	308 \$	9 637 \$	21 944 \$	27 256 \$
Organismes souverains	433	1 327	815	2 575	–	64	34	–	247	345	6 523	9 443	7 150
Grandes entreprises	6 096	809	791	7 696	14	287	79	–	440	820	2 933	11 449	8 847
Total (1)	11 669 \$	6 815 \$	3 786 \$	22 270 \$	14 \$	498 \$	157 \$	1 \$	803 \$	1 473 \$	19 093 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux institutions financières a diminué de 5 milliards de dollars, résultat qui concerne principalement le Royaume-Uni et qui découle de la réduction des titres. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux organismes souverains a augmenté de 2 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse des dépôts liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Ces dépôts se composent principalement des dépôts auprès de la Banque centrale du Luxembourg. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux grandes entreprises a augmenté de 3 milliards de dollars, résultat qui reflète en partie l'accroissement des risques liés aux prêts au Royaume-Uni.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit – activités poursuivies

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 167 \$	1 142 \$
Marchés des Capitaux	135	(14)
Services de soutien généraux et autres (1)	(1)	5
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 301 \$	1 133 \$
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	25 \$
Prêts aux particuliers	413	408
Prêts sur cartes de crédit	391	448
Prêts aux petites entreprises	43	35
Prêts de détail	881	916
Prêts de gros	209	102
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 090	1 018
États-Unis (2)		
Prêts de détail	4 \$	4 \$
Prêts de gros	29	(19)
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	33	(15)
Autres pays (2)		
Prêts de détail	64 \$	43 \$
Prêts de gros	116	85
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	180	128
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 303	1 131
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux	(2)	2
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 301 \$	1 133 \$

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux activités poursuivies relative aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille dans les Antilles et de l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de détail garantis et de prêts aux entreprises au Canada, facteurs neutralisés en partie par la réduction des sorties du bilan liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit reflétant l'amélioration de la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux s'est établie à 135 millions de dollars, comparativement à une reprise de 14 millions à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la hausse des dotations ayant trait à quelques comptes, des reprises à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Montant brut des prêts douteux
Tableau 46

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 820 \$	2 055 \$
Marchés des Capitaux	389	230
Services de soutien généraux et autres	41	42
Total du montant brut des prêts douteux	2 250 \$	2 327 \$
Canada (1)		
Prêts de détail	715 \$	795 \$
Prêts de gros	641	513
Montant brut des prêts douteux	1 356	1 308
États-Unis (1)		
Prêts de détail	7 \$	6 \$
Prêts de gros	162	116
Montant brut des prêts douteux	169	122
Autres pays (1)		
Prêts de détail	258 \$	247 \$
Prêts de gros	467	650
Montant brut des prêts douteux	725 \$	897 \$
Total du montant brut des prêts douteux	2 250 \$	2 327 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 77 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a reculé de 235 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement le nombre moins élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles dans les Antilles et à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux entreprises au Canada.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 159 millions de dollars, ou 69 %, en raison principalement du plus grand nombre de prêts douteux liés au secteur Technologie et médias, facteur neutralisé en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur Énergie et au secteur Transport et environnement.

Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de détail au Canada a reculé de 80 millions de dollars, en raison en grande partie du nombre moins élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, et le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros a augmenté de 128 millions, résultat qui tient essentiellement au plus grand nombre de prêts douteux liés au secteur Technologie et médias, facteur neutralisé en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur Énergie et au secteur Industrie automobile. Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros aux États-Unis a augmenté de 46 millions de dollars, en raison principalement de la hausse du nombre de prêts douteux liés au secteur Produits industriels. Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros dans les autres pays a diminué de 183 millions de dollars, résultat qui tient essentiellement au nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur immobilier et secteurs connexes.

Provision pour pertes sur créances
Tableau 47

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Provision pour prêts douteux		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	507 \$	500 \$
Marchés des Capitaux	126	70
Services de soutien généraux et autres	4	35
Total de la provision pour prêts douteux	637	605
Canada (1)		
Prêts de détail	142 \$	150 \$
Prêts de gros	239	179
Provision pour prêts douteux	381	329
États-Unis (1)		
Prêts de détail	1 \$	1 \$
Prêts de gros	38	25
Provision pour prêts douteux	39	26
Autres pays (1)		
Prêts de détail	96 \$	80 \$
Prêts de gros	121	170
Provision pour prêts douteux	217	250
Total de la provision pour prêts douteux	637	605
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	1 451	1 453
Total de la provision pour pertes sur créances	2 088 \$	2 058 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 30 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux.

Le risque de marché correspond au risque que les variations des prix du marché, des taux de marché y compris les taux d'intérêt, des écarts de taux, du cours des actions, des taux de change et des prix des marchandises entraînent une perte potentielle de la valeur de l'entreprise. Le risque de marché a une incidence directe sur le bénéfice lié aux positions qui sont évaluées à la valeur de marché aux fins de la présentation de l'information financière, et il se répercute sur la valeur économique de l'entreprise en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt structurel et aux actifs du portefeuille bancaire.

La plupart des risques de marché auxquels RBC est exposée qui ont une incidence directe sur le bénéfice sont liés à nos activités de négociation. Dans notre groupe des opérations sur titres, RBC exerce surtout des activités de tenue de marché, d'exécution de transactions qui répondent aux besoins financiers de nos clients et de transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés.

Le Conseil d'administration, sur la recommandation du Comité de révision et de la politique du risque, approuve le goût du risque global de RBC lié au risque de marché. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle de manière à s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à gérer le risque de marché de RBC. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux éléments suivants :

- Les positions de risque de marché;
- Les mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque (VAR) et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous;
- Les simulations de crise fondées sur des scénarios, qui se fondent sur des scénarios historiques réels concernant le marché tels que la crise financière mondiale de 2008 et sur des scénarios hypothétiques de nature prospective. Ces simulations de crise sont basées sur d'importantes périodes de tension prolongées.

Valeur à risque (VAR) – La VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un intervalle de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne les ajustements de l'évaluation du crédit et certaines autres positions qui sont révisées chaque semaine.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

VAR en période de tensions – La VAR en période tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont basés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'échelonne de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée hebdomadairement pour tous les portefeuilles.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des mesures statistiques fondées sur des événements historiques qui ont touché les marchés et elles ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations futures du marché diffèrent considérablement de celles liées aux périodes historiques utilisées pour effectuer les calculs. En conséquence, la VAR et la VAR en période de tensions ne constituent pas des estimations de la pire perte de négociation survenue au cours d'une séance. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que la position pourrait être vendue ou couverte dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler non réaliste pour les positions qui sont considérablement plus importantes que les liquidités quotidiennes des marchés. Pour cette raison, nous avons un programme de simulations de crise actif et bien établi.

Simulations de crise – Notre programme de simulations de crise vise à mettre en évidence et à contrôler les risques découlant des variations importantes des prix du marché et des taux de marché. Nous avons recours à des scénarios historiques et hypothétiques et nous déployons des efforts considérables pour élaborer et examiner nos scénarios. Nos scénarios historiques se fondent sur des événements réels survenus sur le marché au cours des 30 dernières années, et ils couvrent des périodes pouvant aller jusqu'à 90 jours. Ces événements comprennent l'effondrement boursier de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques ont un caractère prospectif; ils servent à examiner les périodes de tensions futures possibles sur le marché et ils sont élaborés à partir d'événements importants mais plausibles. Nous évaluons et modifions constamment ces scénarios en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés. Les calculs effectués se fondent sur l'hypothèse selon laquelle nos positions sont réévaluées instantanément.

Ces principales mesures de contrôle des risques sont appliquées à toutes les positions qui sont évaluées à la valeur de marché aux fins de la présentation de l'information financière, sauf en ce qui concerne les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et certaines autres positions ⁽¹⁾. Avant juin 2012, nous appliquions ces mesures sur une base individuelle aux positions du portefeuille de négociation, ainsi qu'aux positions considérées comme ne faisant pas partie de ce portefeuille ⁽²⁾, notamment les ajustements de l'évaluation du crédit, les couvertures de swaps sur défaillance liées au portefeuille de prêts et les risques liés aux passifs évalués à la juste valeur. En juin 2012, nous avons amélioré notre structure de plafonds afin que ces mesures s'appliquent aux deux sources de risque de marché évalué à la juste valeur. Nous avons apporté ce changement afin d'accroître la concordance entre les positions assujetties aux contrôles du risque de marché et celles relativement auxquelles le risque de marché a une incidence directe sur nos revenus. Les principales évaluations du risque de marché (VAR liée à la gestion du risque de marché) présentées dans les tableaux et dans les graphiques ci-dessous tiennent compte de ce changement.

⁽¹⁾ Compte non tenu des activités de syndication de prêts engagées qui constituent des dérivés en vertu des IFRS, et de certaines positions détenues dans le secteur RBC Assurances.

⁽²⁾ Le portefeuille de négociation, tel qu'il est défini dans la section 8.5 des exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF (janvier 2012).

VAR et VAR en période de tensions (2012)

Le tableau ci-dessous présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2012.

VAR liée à la gestion du risque de marché*		Tableau 48			
		2012			
		Pour l'exercice clos le 31 octobre			
(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions		10 \$	11 \$	21 \$	5 \$
Change		2	4	7	1
Marchandises		3	2	4	1
Taux d'intérêt		50	50	65	34
Risque spécifique de crédit (1)		10	9	12	7
Effet de diversification		(28)	(24)	(41)	(13)
VAR liée à la gestion du risque de marché (2)		47 \$	52 \$	66 \$	43 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché		79 \$	78 \$	107 \$	62 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée au taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(2) Les résultats de la VAR liée à la gestion du risque de marché avant juin 2012 sont des estimations.

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 52 millions de dollars en 2012, en baisse de 1 million par rapport à la VAR liée à la gestion de l'exercice précédent. Nous avons diminué la moyenne de la VAR à l'aide de nos mesures de réduction des risques en cours, lesquelles ont été amorcées à l'exercice précédent, et particulièrement en ce qui concerne nos portefeuilles de négociation liés au crédit. La diminution de la moyenne de la VAR découle également de la baisse du risque spécifique de crédit, qui s'explique surtout par le changement de méthode lié à Bâle 2.5 visant à tenir compte du risque d'écart de taux lié à une seule entreprise, qui a été mis en œuvre au premier trimestre de 2012. La diminution de la moyenne de la VAR a été neutralisée par la prise en compte des positions qui auparavant ne faisaient pas partie de l'évaluation de la VAR, comme il est fait mention ci-dessus. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées pour refléter ce changement.

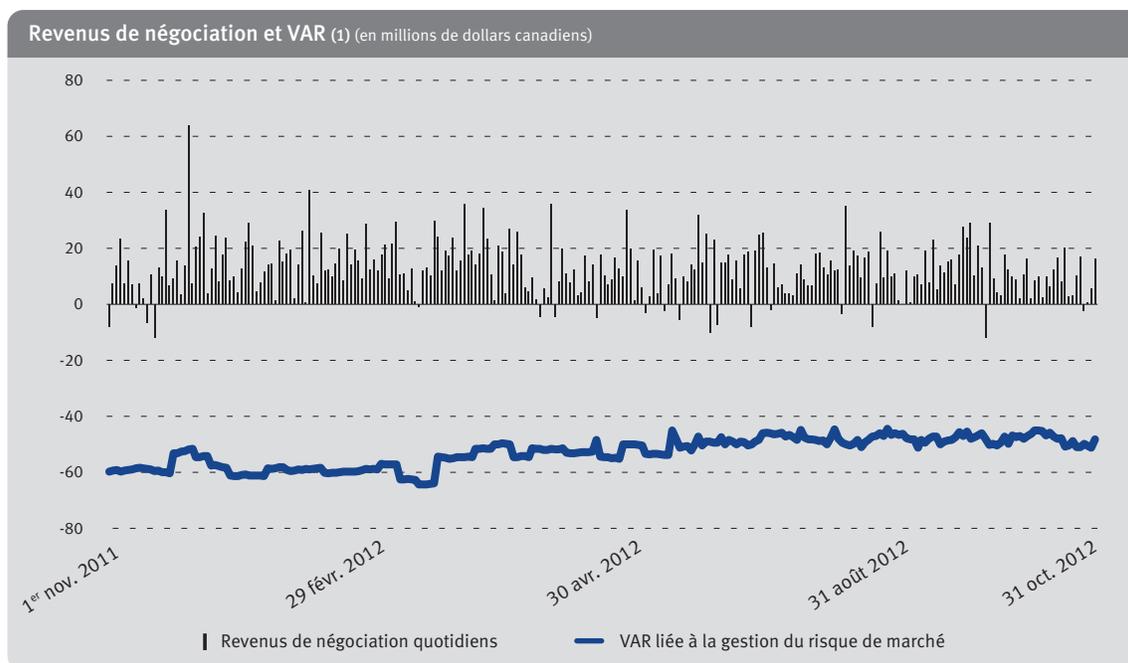
Afin de présenter une comparaison entre la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR liée à la gestion, le tableau suivant comporte les chiffres ayant trait à la VAR de 2012 comme si n'avions pas apporté les améliorations à notre structure de plafonds décrites ci-dessus. Au 31 octobre 2012, l'ajout des positions ne faisant pas partie du portefeuille de négociation a entraîné une hausse de la VAR de 10 millions de dollars alors que la VAR en période de tensions a augmenté de 3 millions. En moyenne, pour 2012, l'ajout de ces positions a donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars de la VAR et à une augmentation de 17 millions de la VAR en période de tensions, ce qui s'explique surtout par le risque lié aux ajustements de l'évaluation du crédit. En 2011, l'incidence aurait été similaire à celle de 2012 si nous avions apporté ces changements à l'exercice précédent, les niveaux de risque évalués selon la VAR liée à la gestion du risque de marché ayant, de façon générale, diminué par rapport aux niveaux moyens en 2011. Cette diminution est attribuable à nos mesures de réduction des risques en cours, lesquelles ont été amorcées à l'exercice précédent, et particulièrement en ce qui concerne nos portefeuilles de négociation liés au crédit.

VAR liée à la gestion (1)		Tableau 49							
		2012				2011			
		Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions		10 \$	11 \$	21 \$	5 \$	7 \$	11 \$	21 \$	5 \$
Change		2	4	7	1	5	2	8	1
Marchandises		3	2	4	1	3	3	6	1
Taux d'intérêt		36	34	45	29	36	45	61	32
Risque spécifique de crédit		10	9	12	7	15	19	24	15
Effet de diversification		(24)	(23)	(36)	(13)	(22)	(27)	(40)	(20)
VAR liée à la gestion du risque de marché		37 \$	37 \$	48 \$	31 \$	44 \$	53 \$	67 \$	36 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché (2)		76 \$	61 \$	77 \$	48 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) La VAR liée à la gestion tient compte de toutes les positions dans notre portefeuille de négociation. Les ajustements de l'évaluation du crédit et les produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation ne sont pas pris en compte dans la VAR liée à la gestion.

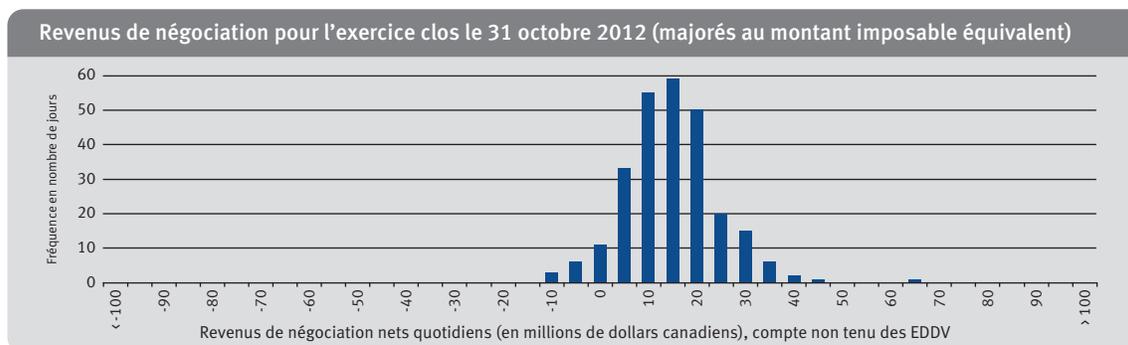
(2) La VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché a été mise en œuvre au premier trimestre de 2012, et aucune information concernant l'exercice précédent n'est par conséquent disponible.

Le graphique ci-dessous illustre sous forme de graphique nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché pour 2012. Nous avons connu 20 séances marquées par des pertes de négociation nettes au cours de l'exercice, et aucune perte subie n'a excédé la VAR. Ceci représente une baisse par rapport à 2011, alors que nous avons connu 48 séances marquées par des pertes de négociation nettes en raison du contexte lié aux activités de négociation plus favorable en 2012.



(1) Les résultats de la VAR liée à la gestion du risque de marché avant juin 2012 sont des estimations.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens pour 2012. La perte quotidienne la plus élevée qui a été déclarée est de 12 millions de dollars, et le profit le plus élevé déclaré, de 64 millions, le profit quotidien moyen étant de 12 millions. La perte la plus élevée, qui est de 12 millions de dollars, est en grande partie imputable au resserrement des écarts de taux liés à des titres d'emprunt de RBC. Le gain le plus important de 64 millions de dollars était principalement attribuable aux ajustements de l'évaluation du crédit effectués à la fin du mois, dont le resserrement des écarts de taux liés aux contreparties et l'élargissement de l'écart de RBC. Le gain découlait également de fluctuations favorables du change et des taux d'intérêt.



Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan ainsi que les options intégrées aux produits telles que les taux d'intérêt plafonds ou planchers et les options de remboursement anticipé.

Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 9 et 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Mesure du risque

Nous évaluons constamment les occasions d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous mettons en œuvre les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus. Nous mesurons nos positions de risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. L'analyse du taux de référence est effectuée pour nous fournir une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des politiques, des plafonds et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de la politique de prêt, le Comité de gestion de révision et de la politique du risque du Conseil d'administration ainsi que le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds approuvés en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3,50 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 3,25 % des capitaux propres. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2012, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	IFRS						PCGR du Canada			
	2012			2011			2011		2010	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(497)\$	– \$	(497) \$	387 \$	10 \$	397 \$	(454) \$	307 \$	(484) \$	93 \$
diminution des taux de 100 p.b.	406	(1)	405	(322)	–	(322)	412	(161)	425	(98)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(1 001)	(4)	(1 005)	818	24	842	(925)	708	(1 003)	232
diminution des taux de 200 p.b.	651	–	651	(370)	–	(370)	615	(189)	735	(95)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants auxquels nous sommes exposés sont liés à la livre sterling et à l'euro et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes globaux en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. De par leur nature intrinsèque, les services bancaires nous exposent à divers types de risque de liquidité, dont les plus courants découlent des décalages entre l'échéancier et la valeur des entrées et sorties de trésorerie, tant en ce qui concerne les risques liés aux éléments figurant au bilan que ceux liés aux éléments hors bilan.

Notre position de liquidité est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité en période de tensions. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par des titres négociables non grevés, y compris un portefeuille d'urgence qui nous donne un accès immédiat à des liquidités et qui complète nos autres sources de liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque de liquidité, nous favorisons une démarche centralisée, mais diverses questions soulevées dans la présente rubrique influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons appliquer notre démarche.

En 2010, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises, à savoir les flux de trésorerie nets cumulatifs. Des plafonds s'appliquent pour le dollar canadien et pour chaque devise, ainsi que pour toutes les devises, et nous présentons un rapport de conformité officiel mensuel. Nous continuons également à nous préparer en prévision de la mise en œuvre des réformes réglementaires (accord de Bâle III) du Comité de Bâle sur la supervision bancaire, dont l'application est prospective et qui sont sanctionnées par le BSIF. Les lignes directrices concernant le risque de liquidité comprennent deux nouvelles mesures de réglementation, soit le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net, dont la mise en application devrait avoir lieu en 2015 et en 2018, respectivement. Nous surveillons actuellement ces deux ratios aux fins de l'information de gestion et de la présentation de l'information selon la réglementation. Nous présentons régulièrement des rapports au BSIF, lesquels comprennent une liste des divers plans d'action relatifs à l'actif et au passif que nous pourrions mettre en œuvre afin d'assurer notre conformité au ratio de couverture des liquidités d'ici 2015. Nous nous attendons à ce que le Comité de Bâle sur la supervision bancaire publie des mises à jour concernant les règles visant ce ratio au début de l'année civile 2013.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque de liquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011. Toutefois, certaines limites et pratiques ont été révisées compte tenu des conditions du marché, de manière à ce qu'elles soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale, et que nous puissions nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques de liquidité et de financement demeurent largement dans les limites de notre goût du risque. Cependant, en raison de l'évolution constante des exigences réglementaires, nous modifierons, le cas échéant, nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités.

Mesure des risques

Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, de divers horizons et du degré de gravité des périodes de tensions. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque de liquidité structural (à plus long terme)

Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte des périodes de tensions, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon divers types de tensions et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque de liquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à diverses normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque de liquidité éventuel

La gestion du risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque de liquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios prévoient des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées. Les principales simulations ont lieu mensuellement, et les autres simulations, trimestriellement. La fréquence des simulations dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios.

Dans le cas de crises à court terme qui sont particulièrement sévères ou de crises qui se prolongent pendant des mois et afin de compléter les liquidités provenant des portefeuilles d'actifs d'urgence affectés à cette fin, nous limiterions les liquidités et les sorties de trésorerie et nous aurions accès à de nouvelles sources de liquidités et de financement, notamment en vendant des actifs liquides et en titrisant ou en vendant des actifs principaux. Par ailleurs, en raison de nos notations actuelles ainsi que de nos relations bien établies sur le marché ainsi que de notre accès au marché, nous sommes d'avis que même advenant des scénarios extrêmes, mais plausibles, nous continuerions à avoir accès aux marchés du financement de gros, mais il se pourrait bien que notre capacité générale s'en trouve réduite, que nos coûts soient plus élevés et que les échéances moyennes soient plus courtes.

Bien que nous puissions aussi avoir possiblement accès à diverses facilités de prêts consenties par des banques centrales dans le cours normal des activités ou en cas d'urgence, au Canada, aux États-Unis et en Europe, ces facilités ne sont pas considérées comme une source de financement aux fins de l'établissement de nos plans d'urgence, en ce qui a trait aux scénarios qui sont considérés comme extrêmes, mais plausibles.

Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque de liquidité et de financement, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque de liquidité structural qui tiennent compte de périodes de tensions.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains), d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques de liquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et de simulations de crise que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Les actifs compris dans ces portefeuilles incluent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement américain et du gouvernement fédéral canadien, des obligations d'agences américaines et des obligations garanties d'entités commanditées par le gouvernement américain et par le gouvernement canadien, d'autres obligations d'organismes souverains de première qualité de même que leurs titres d'emprunt garantis, des obligations supranationales et des obligations des provinces canadiennes. Ces actifs représentent une petite tranche du total du portefeuille d'actifs liquides figurant à notre bilan, qui seraient également disponibles à titre de sources de liquidités advenant une crise, soit en procédant à une vente inconditionnelle ou en utilisant ces actifs pour obtenir du financement garanti, peu importe que ces actifs ou d'autres actifs liquides soient détenus à titre de sources de liquidités supplémentaires lorsqu'une conjoncture plus normale prévaut, ou à des fins de placement ou de négociation.

Profil de risque

Les actifs liquides représentent 37 % du total de nos actifs et ils comprennent de la trésorerie, des conventions de revente et des valeurs mobilières. Une tranche de 276 milliards de dollars du total des actifs liquides de 309 milliards se compose d'actifs très liquides, principalement des titres des gouvernements canadien et américain et de gouvernements d'autres pays membres de l'OCDE, de titres adossés à des créances hypothécaires LNS conservés et des équivalents de trésorerie. La tranche résiduelle des actifs liquides se compose principalement de titres ayant fait l'objet d'une couverture et de titres d'emprunt de sociétés de première qualité dont la liquidité sur les marchés est bonne, ainsi que de titres sur les marchés du financement garanti. Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour les soldes de ces titres et à la note 7 pour la titrisation de nos propres actifs à des fins de financement.

Au 31 octobre 2012 et au cours du trimestre clos le 31 octobre 2012, nos actifs liquides en cas d'urgence se chiffraient à 5,3 milliards de dollars en dollars américains et à 4,5 milliards de dollars en dollars canadiens. Nous détenions également des réserves d'actifs liquides aux fins des activités de mise en gage des dérivés s'élevant à 1,3 milliard de dollars US au 31 octobre 2012; elles servent à atténuer la volatilité de nos besoins nets relatifs aux activités de mise en gage des dérivés. Ces réserves se sont chiffrées en moyenne à 1,2 milliard de dollars US au cours du trimestre clos le 31 octobre 2012.

Les dépôts basés sur les relations représentent 54 % du total du financement, soit une tranche de 329 milliards de dollars du total de 613 milliards au 31 octobre 2012 et ils constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires. Notre principale source de financement pour les actifs très liquides se compose principalement de financement de gros à court terme qui correspond à la période de monétisation prévue de ces actifs. Ce financement de gros se compose de passifs non garantis et de passifs garantis (conventions de rachat et ventes à découvert), qui représentaient respectivement 14 % et 17 % du total du financement, ou 84 milliards de dollars et 105 milliards, au 31 octobre 2012. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides. Des informations quantitatives supplémentaires sont fournies à la rubrique Financement ci-dessous.

Pour plus de détails sur les échéances de nos actifs et de nos passifs, se reporter à la note 33 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de révision et de la politique du risque du Conseil d'administration approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et il en assure la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et le Comité de révision et de la politique du risque revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale, à la Gestion des risques du Groupe et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque de liquidité. Afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises. Les résultats de cette analyse sont, le cas échéant, pris en compte dans les paramètres de gestion des risques et dans notre plan de redressement.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilitent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque de liquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de suivis réguliers. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale et à la Gestion des risques du Groupe, qui fournissent ou obtiennent les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation effectuent un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque de liquidité et de financement et celle du risque de liquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des cinq dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière à ce qu'il reflète le fait que la liquidité des marchés visant ces produits a subi des variations considérables. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des simulations de crise actualisées.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale.

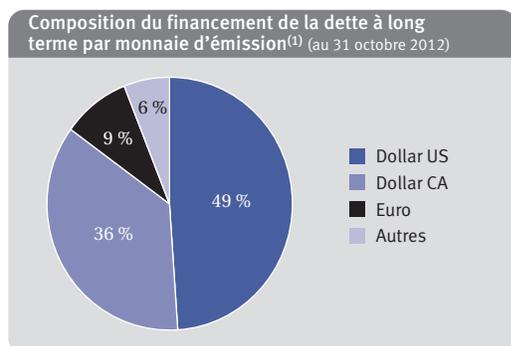
Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme enregistrés. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

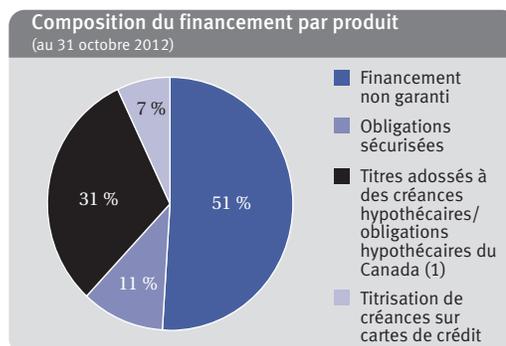
Tableau 51

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none">• Prospectus préalable de base au Canada – 15 milliards de dollars	<ul style="list-style-type: none">• Programme enregistré auprès de la SEC – 25 milliards de dollars US• Obligations sécurisées enregistrées auprès de la SEC – 12 milliards de dollars US	<ul style="list-style-type: none">• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US• Programme d'obligations sécurisées – 15 milliards d'euros• Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation* du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel en ce qui a trait à la dette à long terme est bien diversifié d'un point de vue géographique et en ce qui concerne chaque type de produit de financement à long terme. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.



(1) Comprend le financement à terme non garanti et les obligations couvertes.



(1) Titres adossés à des créances hypothécaires et obligations hypothécaires au Canada.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes.

Le 21 juin 2012, Moody's a révisé la notation attribuée à notre dette à long terme de premier rang, la ramenant de Aa1 à Aa3. Nous nous attendions à cette révision, par suite de l'annonce faite par Moody's en février 2012 selon laquelle cette agence avait amorcé l'examen des notations de 17 entreprises, y compris RBC, exerçant des activités sur les marchés financiers mondiaux. Le 26 octobre 2012, Moody's a annoncé l'examen de la notation attribuée à nos titres d'emprunt de rang inférieur et à ceux de toutes les autres banques canadiennes, en vue de leur révision à la baisse possible. Moody's a confirmé toutes les autres notations qui nous ont été attribuées, lesquelles avaient fait l'objet de révisions en juin 2012. Dans le cadre de son examen, Moody's tiendra compte de la suppression des facteurs systémiques liés aux notations attribuées aux instruments de créance subordonnés de toutes les banques canadiennes.

Le 27 juillet 2012, S&P a révisé sa perspective concernant sept institutions financières canadiennes, y compris RBC, la faisant passer de stable à négative. La révision de la perspective est liée à l'évolution du point de vue de S&P concernant le risque économique et les risques liés au secteur qui touchent les banques exerçant des activités au Canada. Des facteurs systémiques sont pris en compte dans la méthode d'attribution de notations de S&P, principalement en ce qui a trait à son analyse par pays des risques liés au secteur bancaire (BICRA). Bien que S&P ait confirmé, le 27 juillet 2012, la notation attribuée à RBC et les notations attribuées aux six autres institutions financières, si leur examen entraîne une baisse du nombre de points accordés au Canada dans le cadre de l'analyse BICRA, il pourrait en résulter une révision à la baisse des notations attribuées à RBC et aux autres institutions financières.

Le tableau suivant présente nos principales notations et perspectives au 28 novembre 2012.

Notations		Tableau 52		
Au 28 novembre 2012 (1)				
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang		Perspective
Moody's	P-1	Aa3		stable
Standard & Poor's	A-1+	AA-		négative
Fitch Ratings	F1+	AA		stable
Dominion Bond Rating Services	R-1(élevé)	AA		stable

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts

Nous avons continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base au Canada.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté de 20 % au cours de l'exercice et représentaient 68 % du total de nos dépôts, soit une hausse de 62 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de 20 % reflète principalement l'incidence de notre adoption des IFRS qui a donné lieu à la comptabilisation au bilan d'actifs titrisés et de passifs connexes qui étaient auparavant considérés comme des éléments hors bilan. Le reste de l'augmentation des dépôts de base de 4 % reflète en partie l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

En 2012, nous avons continué de profiter d'un financement de gros plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport aux entreprises mondiales homologues. En septembre 2012, RBC a émis ses premières obligations sécurisées enregistrées auprès de la SEC.

Sources de financement à long terme*

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		
	2012	2011	2010
Financement à long terme non garanti	59 661 \$	56 523 \$	56 008 \$
Financement à long terme garanti ⁽¹⁾	50 321	46 165	36 676
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 434	1 531	1 705
Déventures subordonnées	7 416	8 429	7 323
	118 832 \$	112 648 \$	101 712 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Le financement à long terme garanti comprend les créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, les obligations sécurisées et les emprunts garantis qui sont liés aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation* qui ont été transférés à une entité ad hoc.

Au cours de 2012, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, des titres d'emprunt à terme de 30,1 milliards de dollars, dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 6,2 milliards de dollars. Nous n'avons aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le montant total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 2,1 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, ont augmenté de 3,3 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan pour de plus amples renseignements.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui pourraient entraîner des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement futurs potentiels pour ces obligations contractuelles. Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de liquidités constituent une importante source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité, puisqu'ils servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste qui est basé sur les échéances réelles et les estimations des engagements de liquidités, comme il en est fait mention ci-dessus à la rubrique Gestion du risque.

	Au 31 octobre 2012					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	237 109 \$	136 778 \$	73 722 \$	39 326 \$	19 902 \$	506 837 \$
Autres						
Acceptations	–	5 198	1 907	2 167	113	9 385
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	40 756	–	–	–	40 756
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	64 032	–	–	–	64 032
Autres passifs	1 876	32 596	869	117	3 465	38 923
Débiteures subordonnées	–	–	199	–	7 217	7 416
Titres de fiducie de capital	–	–	900	–	–	900
	238 985	279 360	77 597	41 610	30 697	668 249
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	11 406	2 965	291	20	1	14 683
Contrats de location simple	–	688	1 246	856	1 258	4 048
Engagements de crédit (2)	128 239	170	–	–	–	128 409
	139 645	3 823	1 537	876	1 259	147 140
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	378 630 \$	283 183 \$	79 134 \$	42 486 \$	31 956 \$	815 389 \$
	Au 31 octobre 2011					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	209 826 \$	128 837 \$	78 614 \$	42 097 \$	18 173 \$	477 547 \$
Autres						
Acceptations	–	4 756	1 717	1 149	67	7 689
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	44 284	–	–	–	44 284
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	42 752	–	–	–	42 752
Autres passifs	1 627	31 454	649	72	3 655	37 457
Débiteures subordonnées	–	–	–	200	8 229	8 429
Titres de fiducie de capital	–	–	894	–	–	894
	211 453	252 083	81 874	43 518	30 124	619 052
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	9 000	3 042	96	1	–	12 139
Contrats de location simple	–	586	924	629	1 027	3 166
Engagements de crédit (2)	100 326	159	–	–	–	100 485
	109 326	3 787	1 020	630	1 027	115 790
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	320 779 \$	255 870 \$	82 894 \$	44 148 \$	31 151 \$	734 842 \$
	Au 1 ^{er} novembre 2010					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	196 674 \$	140 940 \$	71 526 \$	40 624 \$	17 134 \$	466 898 \$
Autres						
Acceptations	–	4 547	2 552	217	55	7 371
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	46 597	–	–	–	46 597
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	36 006	–	–	–	36 006
Autres passifs	1 465	32 035	502	40	2 536	36 578
Débiteures subordonnées	–	–	–	199	7 124	7 323
Titres de fiducie de capital	–	727	–	900	–	1 627
	198 139	260 852	74 580	41 980	26 849	602 400
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	8 506	2 971	118	15	7	11 617
Contrats de location simple	–	616	969	691	1 124	3 400
Engagements de crédit (2)	80 620	213	–	–	–	80 833
	89 126	3 800	1 087	706	1 131	95 850
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	287 265 \$	264 652 \$	75 667 \$	42 686 \$	27 980 \$	698 250 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

- (1) La majeure partie des dépôts fondés sur des relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis, selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités, tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Risque de liquidité éventuel présentée précédemment.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les éléments à l'appui de ces principes, aux fins de la gestion du risque opérationnel. Ce cadre est dynamique et il énonce notre stratégie concernant la gestion, l'évaluation et la communication du risque opérationnel. Il repose sur notre modèle de gouvernance du risque composé de trois lignes de défense, lequel répartit la responsabilité de la gestion du risque entre tous les échelons de l'organisation. Ce modèle regroupe les pratiques, les exigences, les rôles et les responsabilités de manière à assurer une gestion exhaustive et coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous continuons d'appliquer l'approche standardisée et nous prévoyons adopter l'approche des mesures complexes en 2013.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartialité des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont : i) l'évaluation du contrôle et du risque, la surveillance du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle, ainsi que les indicateurs de risque clés; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) les événements externes – analyse des pertes dans l'industrie; iv) les analyses de scénarios.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements, des pratiques prescrites ou des normes de déontologie applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de secteurs au sein d'une grande institution financière complexe comme la nôtre, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative significative sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion de la conformité a élaboré un cadre de gestion interne du risque, soit le cadre de gestion de la conformité à la réglementation (CGCR), qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques découlant de l'omission de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités. Ce cadre comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus. Le premier élément permet de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément permet de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis. Le quatrième élément permet d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles. Enfin, le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce Code traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des autorités de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment les membres de la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances, doivent faire de même tous les ans.

Notre Code de déontologie repose sur un certain nombre de politiques en matière de conformité, de programmes de formation, d'outils électroniques, de documents de travail et de documents d'orientation des nouveaux employés, ainsi que sur les lignes directrices des cadres dirigeants, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi plusieurs autres cours portant sur la déontologie et sur la conformité aux règles, qui s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise ou à un grand nombre de ses activités à l'échelle mondiale et qui portent notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, sur les mesures anticorruption, sur la protection des renseignements personnels et sur la gestion du risque d'information erronée.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance visant à mettre en évidence, à gérer et à présenter les risques d'assurance avec lesquels nous devons composer. Pour gérer le risque d'assurance, nous avons recours aux infrastructures, aux systèmes, aux contrôles et à un processus de surveillance. Des politiques, méthodes et programmes de gestion du risque spécifique ont été élaborés aux fins de la gestion des risques, et comprennent les pouvoirs d'approbation des risques délégués et les limites connexes, un processus d'examen et d'approbation des risques liés à un produit et une analyse des résultats techniques.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel, ou lié au crédit. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent à la direction des différents secteurs d'exploitation. La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de stratégie d'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif consiste à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrions y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes comptables, les estimations et les jugements, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire ainsi qu'aux perspectives relatives aux économies canadienne, américaine et européenne, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et sont présentées à la rubrique Risques de liquidité et de financement. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et des autres facteurs qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque, ainsi que d'autres faits et incertitudes et d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de capital solides et de conserver des notations élevées, tout en procurant des rendements solides à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des autorités de réglementation, des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des tests de tension, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéficiaires et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital, qui comprend notamment l'approbation des politiques de gestion du capital, l'examen régulier de notre position de capital et des processus de gestion, l'approbation du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, et l'examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes directrices établis.

Accord de Bâle II

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle II, mais pour certains portefeuilles considérés comme de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle II (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2012, le BSIF a mis en œuvre les changements au cadre de gestion des risques de marché énoncés dans le document intitulé *Revisions to the Basel II market risk framework (July 2009)* du Comité de Bâle sur la supervision bancaire. Le BSIF a également mis en œuvre les changements aux exigences en matière de capital relatifs aux transactions de titrisation tels qu'ils sont présentés dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II framework (July 2009)* du même Comité. Ces changements concernant le capital réglementaire sont communément appelés Bâle 2.5 et ont contribué à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital.

Est également entrée en vigueur au premier trimestre de 2012 la règle relative à la déduction du capital au titre des placements dans des compagnies d'assurance détenus depuis avant le 1^{er} janvier 2007 contenue dans l'accord de Bâle II, selon laquelle les placements doivent être déduits du capital de première catégorie dans une proportion de 50 % et du capital de deuxième catégorie dans une proportion de 50 %. Comme il s'agit d'une mesure transitoire dans le cadre de l'accord de Bâle II, le BSIF a reporté l'application de ce changement de réglementation jusqu'en 2012 et a permis aux banques de déduire les placements dans des compagnies d'assurance du capital de deuxième catégorie seulement avant l'entrée en vigueur de la règle.

Accord de Bâle III

À la suite de la révision du cadre de gestion des risques de marché défini dans l'accord de Bâle II en 2009, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a publié un document intitulé *Basel III: A global regulatory framework for more resilient banks and banking systems* en décembre 2010, dans le but de favoriser une stabilité financière et une croissance économique durable. Les règles en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III, qui entreront en vigueur progressivement entre 2013 et 2019, visent à accroître la qualité, la cohérence et la transparence des fonds propres bancaires, à renforcer la couverture du risque du cadre de gestion du capital, à limiter la possibilité d'endettement excessif et à réduire la procyclicité dans le secteur bancaire. Le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a également publié, en janvier 2011, des exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) visant à assurer l'absorption des pertes liées aux instruments de capital réglementaire en cas de non-viabilité. En outre, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a publié, en novembre 2011, un cadre applicable aux banques d'importance systémique mondiale et, en octobre 2012, un cadre applicable aux banques d'importance systémique nationale dans le but de limiter les incidences imprévues sur les systèmes financiers et les économies liés à des institutions bancaires systémiques à l'échelle mondiale ou nationale.

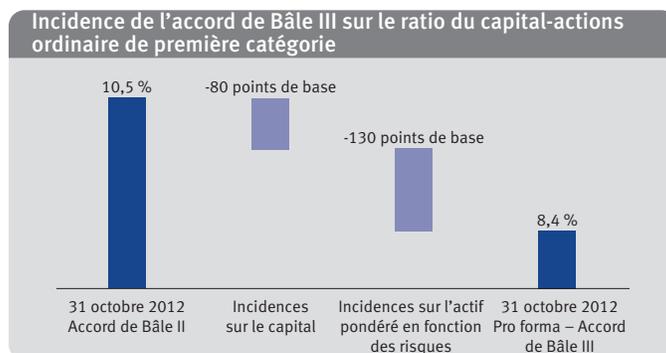
Afin de fournir des directives pour la mise en œuvre des règles de l'accord de Bâle III, le BSIF a publié, en août 2012, une nouvelle version à l'étude de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres, dans laquelle il établit le ratio « tout compris » minimal du capital-actions ordinaire de première catégorie à 4,5 %, mais précise qu'il s'attend à ce que les banques canadiennes atteignent le ratio cible « tout compris » minimal de 7 % pour le capital-actions ordinaire de première catégorie d'ici le premier trimestre de 2013. Le BSIF s'attend en outre à ce que toutes les banques atteignent le ratio cible « tout compris » de 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 10,5 % pour le capital total d'ici le premier trimestre de 2014. La méthode dite « tout compris » correspond aux fonds propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de capital non admissibles. Le BSIF a également publié un préavis sur les FPUNV en août 2011, lequel décrit les principes et les exigences en matière de FPUNV qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2013.

À notre avis, les règles de l'accord de Bâle III devraient donner lieu à une diminution du capital-actions ordinaire de première catégorie et à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques par rapport aux données calculées selon les règles de l'accord de Bâle II. Au 31 octobre 2012, notre ratio « tout compris » pro forma estimatif du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'établirait à environ 8,4 %. Nous prévoyons répondre à toutes les exigences relatives aux ratios cibles « tout compris » du capital de première catégorie et du capital total en vertu de l'accord de Bâle III pour le premier trimestre de 2014. Nos estimations pro forma supposent la mise en œuvre intégrale des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III pour 2019, tandis que les instruments de capital qui ne répondent plus à la définition du capital de première catégorie et de deuxième catégorie sont inclus dans le total du capital réglementaire et font l'objet d'un retrait progressif sur une période de dix ans commençant en 2013.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III et nos ratios pro forma au 31 octobre 2012.

Ratios pro forma en vertu de l'accord de Bâle III				Tableau 55	
Ratios du capital en vertu de l'accord de Bâle III	Cibles de capital réglementaire du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III			Ratio pro forma au 31 octobre 2012	Année d'application des exigences de ratio cible du BSIF
	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres		
Capital-actions ordinaire de première catégorie (%)	>4,5 %	2,5 %	>7,0 %	8,4 %	2013
Capital de première catégorie (%)	>6,0 %	2,5 %	>8,5 %	10,7 %	2014
Capital total (%)	>8,0 %	2,5 %	>10,5 %	13,1 %	2014

Notre ratio pro forma du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2012 serait inférieur d'environ 2 milliards de dollars à celui calculé en vertu de l'accord de Bâle II, en raison principalement de la déduction intégrale des immobilisations incorporelles, des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres ajustements, ce qui entraînerait une diminution du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie d'environ 80 points de base sur nos estimations actuelles. Notre actif pondéré en fonction des risques pro forma en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2012 serait supérieur d'environ 43 milliards de dollars, essentiellement en raison d'une hausse du risque de crédit de contrepartie au titre de l'actif pondéré en fonction des risques et de la pondération des risques liés aux activités de titrisation, ce qui entraînerait une diminution du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie d'environ 130 points de base.



Le tableau qui suit présente notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital sur une base consolidée, en vertu de l'accord de Bâle II.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle II

Tableau 56

	IFRS	PCGR du Canada
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	2012	2011
Capital		
Capital de première catégorie	36 807 \$	35 713 \$
Capital total	42 347	41 021
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	209 559 \$	205 182 \$
Risque de marché	30 109	21 346
Risque opérationnel	40 941	40 283
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF (1)	–	969
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	280 609 \$	267 780 \$
Ratios de capital et coefficients		
Ratio du capital de première catégorie	13,1 %	13,3 %
Ratio du capital total	15,1 %	15,3 %
Coefficient actif-capital (2)	16,7X	16,1X
Montant brut de l'actif ajusté (en milliards de dollars) (2)	740,8	684,6
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (3)	10,5 %	10,6 %

(1) Ajustement transitoire prévu à la section 1.7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 32 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(2) Dans le cadre de la transition aux IFRS et tel que le BSIF l'a approuvé, aux fins du calcul du coefficient actif-capital, le montant brut de l'actif ajusté ne tient pas compte des prêts hypothécaires titrisés jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement en vertu du programme de la SCHL.

(3) Le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle II

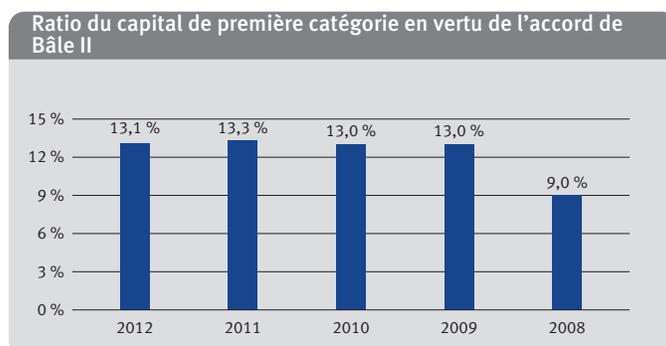
La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Il se compose des éléments de capital permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 57. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 20, 21 et 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs précis pour le ratio de capital fondé sur les risques visant les institutions de dépôt au Canada. Selon ces objectifs, le ratio du capital de première catégorie doit être supérieur ou égal à 7 % et le ratio du capital total doit être supérieur ou égal à 10 %. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif-capital, calculé par la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

	IFRS	PCGR du Canada
	2012	2011
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)		
Capital-actions ordinaire et capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	14 354 \$	13 977 \$
Surplus d'apport (1)	s.o.	212
Bénéfices non distribués	24 270	24 282
Ajustement découlant de la transition aux IFRS	444	s.o.
Montant net après impôt des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	(30)	(47)
Écarts de change	195	(1 663)
Montant net après impôt de la perte latente sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	–
Goodwill	(7 485)	(7 703)
Intérêts de groupe financier	(52)	(101)
Déductions relatives à la titrisation	(448)	(517)
Placements dans des filiales d'assurance	(1 562)	(67)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(306)	(72)
Autres	(1)	(10)
Total du capital-actions ordinaire de première catégorie	29 379	28 291
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 814	4 810
Instruments de capital innovateurs	2 580	2 582
Autres participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	34	30
Total du capital réglementaire de première catégorie	36 807	35 713
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débitures subordonnées permanentes	809	837
Débitures subordonnées non permanentes (2)	6 686	6 832
Instruments de capital innovateurs (excédent de 15 % du capital réglementaire de première catégorie)	–	–
Excédent des actions privilégiées à dividende non cumulatif	–	–
Montant net après impôt du profit latent sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	221	11
Billets secondaires de fiducie	–	1 027
Provision pour prêts non douteux	191	430
Excédent des provisions (approche NI)	–	–
Intérêts de groupe financier	(52)	(101)
Placements dans des filiales d'assurance	(1 561)	(3 154)
Déductions relatives à la titrisation	(449)	(490)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(305)	(72)
Autres	–	(12)
Total du capital réglementaire de deuxième catégorie	5 540 \$	5 308 \$
Total du capital réglementaire	42 347 \$	41 021 \$

(1) En vertu des IFRS, nous comptabilisons des éléments liés au surplus d'apport directement dans les bénéfices non distribués.

(2) Les débitures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont amorties selon le mode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.



2012 par rapport à 2011

Notre position de capital est demeurée solide tout au long de l'exercice et nos ratios de capital restent bien supérieurs aux cibles de capital réglementaire fixées par le BSIF.

Au 31 octobre 2012, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,1 %, et notre ratio du capital total, de 15,1 %.

Notre ratio du capital de première catégorie a diminué de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du capital de première catégorie.

Le capital de première catégorie a augmenté de 1 094 millions de dollars, en raison principalement des capitaux autogénérés, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des placements dans des compagnies d'assurance déduits du capital de première catégorie, par rapport à l'exercice précédent, et par l'application progressive de l'incidence de la transition aux IFRS.

Le ratio du capital total a diminué de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques, en partie contrebalancée par l'augmentation du capital total.

Le capital total a augmenté de 1 326 millions de dollars en raison surtout des capitaux autogénérés, hausse en partie contrebalancée par la transition aux IFRS et par le rachat de 1 milliard d'instruments de capital innovateurs de deuxième catégorie (billets secondaires de fiducie de série A) au deuxième trimestre de 2012.

Au 31 octobre 2012, notre coefficient actif-capital était de 16,7 fois, comparativement à 16,1 fois à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la hausse du montant brut de l'actif ajusté attribuable à la croissance des activités et à la prise en compte de notre participation de 100 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs neutralisés en partie par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et par l'augmentation du capital total.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle II

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, à titre de directive transitoire conforme à l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, comme l'indiquent les normes de fonds propres du BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle II

Tableau 58

	IFRS						PCGR du Canada
	2012						2011
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques				Total
Approche standardisée			Approche avancée	Autres	Total		
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	173 207 \$	5 %	978 \$	7 735 \$	– \$	8 713 \$	6 869 \$
Autres prêts de détail	199 820	19 %	2 104	36 529	–	38 633	42 429
Prêts aux entreprises	173 652	58 %	16 509	83 848	–	100 357	92 250
Prêts aux organismes souverains	49 355	7 %	1 324	1 942	–	3 266	1 799
Prêts aux banques	73 314	7 %	2 169	2 632	–	4 801	4 723
Total des risques liés aux prêts et autres risques	669 348 \$	23 %	23 084 \$	132 686 \$	– \$	155 770 \$	148 070 \$
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	256 148 \$	1 %	78 \$	2 157 \$	– \$	2 235 \$	2 309 \$
Dérivés hors cote	44 141	27 %	1 221	10 687	–	11 908	15 986
Total des risques liés aux activités de négociation	300 289 \$	5 %	1 299 \$	12 844 \$	– \$	14 143 \$	18 295 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	969 637 \$	18 %	24 383 \$	145 530 \$	– \$	169 913 \$	166 365 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	1 211	100 %	–	1 206	–	1 206	1 336
Risques liés aux opérations de titrisation	41 664	16 %	206	6 378	–	6 584	6 951
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	9 187	–	9 187	7 982
Autres actifs	36 038	63 %	s.o.	s.o.	22 669	22 669	22 548
Total du risque de crédit	1 048 550 \$	20 %	24 589 \$	162 301 \$	22 669 \$	209 559 \$	205 182 \$
Risque de marché							
Taux d'intérêt			4 646 \$	1 901 \$	– \$	6 547 \$	4 358 \$
Actions			482	1 434	–	1 916	1 650
Change			1 634	70	–	1 704	866
Marchandises			833	11	–	844	896
Risque spécifique			5 903	3 792	–	9 695	13 576
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	9 403	–	9 403	–
Total du risque de marché			13 498 \$	16 611 \$	– \$	30 109 \$	21 346 \$
Risque opérationnel			40 941 \$	s.o.	s.o.	40 941 \$	40 283 \$
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF					– \$	– \$	969 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	1 048 550 \$		79 028 \$	178 912 \$	22 669 \$	280 609 \$	267 780 \$

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

2012 par rapport à 2011

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 12,8 milliards de dollars, en raison principalement des prêts de gros et de détail, de l'incidence de l'application de Bâle 2.5 et de l'inclusion de la participation de 100 % dans RBC Services aux investisseurs au troisième trimestre de 2012, ce qui a été en partie contrebalancé par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion du capital pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Principales activités de gestion du capital		Tableau 59		
		2012		
		Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)				
Capital de première catégorie				
Actions ordinaires émises				
	Régime de réinvestissement de dividendes (1)		3 752	187 \$
	Options sur actions exercées (2)		3 175	126
Capital de deuxième catégorie				
	Rachat de billets secondaires de fiducie de série A échéant le 30 avril 2017 (3)	30 avril 2012		1 000

- (1) Nous avons satisfait aux exigences relatives à notre régime de réinvestissement de dividendes au moyen d'actions propres pour les trois premiers trimestres de 2012, et au moyen d'achat d'actions sur le marché libre pour le dernier trimestre de 2012.
- (2) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif en ce qui a trait au ratio de distribution est de 40 % à 50 %. En 2012, le ratio de distribution lié aux activités poursuivies s'est élevé à 45 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible. Le ratio de distribution sur une base consolidée s'est établi à 46 %, en baisse par rapport à 49 % en 2011. Au deuxième trimestre de 2012, nous avons augmenté notre dividende par action ordinaire de 3 cents par action, ou 6 %, pour le porter à 0,57 \$ par action, puis nous l'avons de nouveau augmenté de 3 cents par action, ou 5 %, au quatrième trimestre de 2012, pour le porter à 0,60 \$ par action. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 3,3 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1)

Tableau 60

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2012			2011			2010		
	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 445 303	2,28 \$	14 323 \$	1 438 376	2,08 \$	14 010 \$	1 424 922	2,00 \$	13 378 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	1,23	300	12 000	1,23	300	12 000	1,23	300
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	1,11	300	12 000	1,11	300	12 000	1,11	300
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	1,18	300	12 000	1,18	300	12 000	1,18	300
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	1,15	200	8 000	1,15	200	8 000	1,15	200
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	1,11	200	8 000	1,11	200	8 000	1,11	200
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	1,41	213	8 500	1,41	213	8 500	1,41	213
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	1,25	400	16 000	1,25	400	16 000	1,25	400
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	1,40	300	12 000	1,40	300	12 000	1,40	300
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	1,56	225	9 000	1,56	225	9 000	1,56	225
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	1,56	350	14 000	1,56	350	14 000	1,56	350
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	1,56	400	16 000	1,56	400	16 000	1,56	400
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	1,53	325	13 000	1,53	325	13 000	1,53	325
Actions propres – privilégiées	42	1	1	(6)	–	–	(86)	(2)	–
Actions propres – ordinaires	543	30	30	146	8	8	(1 719)	(81)	–
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc. (4)	–	–	–	–	–	–	6 750	324	–
Options sur actions									
En cours	12 304			14 413			15 659		
Pouvant être exercées	6 544			8 688			10 170		
Dividendes									
Actions ordinaires		3 291			2 979			2 843	
Actions privilégiées		258			258			258	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels.
- (2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
- (3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.
- (4) Le 2 mai 2011, nous avons exercé notre droit de rachat visant les actions échangeables de catégorie B de RBC PH&N Holdings Inc. et émis des actions ordinaires de RBC en échange.

Le 26 octobre 2012, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 30 millions de nos actions ordinaires. Les rachats pourront commencer le 1^{er} novembre 2012 et se poursuivre jusqu'au 31 octobre 2013. Les rachats pourront être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto ainsi que par l'intermédiaire d'autres Bourses et marchés publiés désignés, au Canada et aux États-Unis. Les actions seront rachetées à leur cours au moment du rachat. Nous déterminerons le montant et le moment des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités uniquement après consultation avec le BSIF. Au 23 novembre 2012, nous n'avions racheté aucune action en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 23 novembre 2012, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 445 335 492 et à 12 271 263, respectivement. Au 23 novembre 2012, le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (26 105) et à (913 862), respectivement.

Capital attribué

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, nous avons modifié notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire, lesquelles continuent d'évoluer. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Notre méthode d'attribution du capital vise à aligner le capital économique sur les exigences en matière de capital réglementaire prévues par l'accord de Bâle III. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation d'au moins AA. Le capital économique aligné sur le capital réglementaire est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier I de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de capital réglementaire.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital attribué nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit comporte une analyse de notre capital attribué lié aux activités poursuivies.

Capital attribué	Tableau 61	
	IFRS	
(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Risque de crédit	9 550 \$	7 800
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 800	3 200
Risque opérationnel	3 750	3 400
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 750	2 400
Risque d'assurance	450	400
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 800	9 450
Attribution du capital réglementaire	4 100	2 400
Capital attribué	34 200 \$	29 050
Sous-attribution de capital	2 550	750
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées	400	2 800
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	37 150 \$	32 600

2012 par rapport à 2011

Le capital attribué a augmenté de 5,2 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation du risque de crédit découlant de la croissance des activités, de la hausse du risque de marché, du risque opérationnel, du risque commercial et du risque lié aux immobilisations corporelles découlant de la croissance des revenus. Une attribution accrue du capital en fonction des exigences en matière de capital réglementaire a également contribué à cette augmentation. Le risque lié au goodwill et aux immobilisations incorporelles s'est accru par suite de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis le 2 mars 2012.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques importants. Le capital non attribué a augmenté par rapport à l'exercice précédent car nous prenons en compte les éventuelles exigences supplémentaires du BSIF en matière de capital pour les banques d'importance systémique nationale.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examen périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle II.

Approche relative au capital réglementaire aux fins du risque de marché (approche des modèles internes)

Le tableau ci-après illustre la VAR et la VAR en période de tensions liées à nos activités de négociation qui sont assujetties aux exigences visant le capital prévues par l'accord de Bâle II, calculées selon l'approche des modèles internes pour laquelle nous avons obtenu une approbation du BSIF. Le capital réglementaire aux fins du risque de marché est attribué en fonction de la VAR et de la VAR en période de tensions uniquement dans le cas des positions détenues aux fins de négociation pour lesquelles l'approche des modèles internes a été approuvée.

Approche des modèles internes

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	2012				2011			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions	6 \$	8 \$	16 \$	4 \$	4 \$	16 \$	28 \$	3 \$
Change	1	3	6	1	5	2	8	1
Marchandises	1	2	3	-	3	2	4	-
Taux d'intérêt	19	19	24	12	22	27	41	19
Risque spécifique de crédit	11	9	13	7	15	19	24	15
Effet de diversification	(17)	(22)	(32)	(14)	(23)	(30)	(52)	(21)
VAR	21 \$	19 \$	26	14 \$	26 \$	36 \$	49 \$	22 \$
VAR en période de tensions	36 \$	34 \$	45	23 \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$

Exigence de fonds propres supplémentaire

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012 et dans le cadre des révisions apportées à l'accord de Bâle 2.5, nous avons appliqué une exigence concernant les risques de marché basée sur l'exigence de fonds propres supplémentaire. L'exigence de fonds propres supplémentaire constitue une exigence supplémentaire concernant les risques de marché qui a pour but de prendre en compte les changements de notation et le risque de défaillance liés aux positions détenues aux fins de négociation. Nous calculons l'exigence de fonds propres supplémentaire pour toutes les positions de trésorerie et positions liées aux dérivés de crédit nécessitant du capital réglementaire dont le calcul est fondé sur des modèles, y compris en ce qui concerne les titres émis par des organismes souverains. La mise en œuvre de l'exigence de fonds propres supplémentaire a donné lieu à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital par rapport à l'exercice précédent.

Exigence de fonds propres supplémentaire

Tableau 63

(en millions de dollars canadiens)	2012			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Approche des modèles internes	753 \$	731 \$	1 022 \$	517 \$

Information financière supplémentaire

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 64

	2012				2011			
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	Total	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	Total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)								
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la note								
AAA	48 \$	– \$	– \$		7 \$	45 \$	– \$	
AA	52	26	–		50	14	–	
A	42	5	–		27	40	–	
BBB	17	–	–		18	27	–	
Inférieure à BBB-	308	88	17		177	159	17	
Total	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage								
2003 (ou avant)	8 \$	11 \$	– \$		23 \$	7 \$	– \$	
2004	43	15	–		58	62	–	
2005	149	48	17		157	82	17	
2006	161	14	–		41	36	–	
2007 et par la suite	106	31	–		–	98	–	
Total	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Coût amorti des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	7 \$	46 \$	– \$	53 \$	161 \$	664 \$	– \$	825 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	474 \$	165 \$	17 \$	656 \$	440 \$	949 \$	17 \$	1 406 \$

Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :

Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(14) \$	(3) \$
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	5	(2)
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(20)	(7)
Diminution de 25 % des taux de remboursement anticipé	(3)	(1)

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts hypothécaires résidentiels de catégorie Alt-A sur le marché américain représentait 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2012, comparativement à 0,2 % à l'exercice précédent, résultat qui tient à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

2012 par rapport à 2011

Le total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles pourrait être exposé aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain a augmenté de 188 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'acquisition de certains titres par suite des améliorations prévues dans le marché de l'habitation aux États-Unis. Relativement à ces risques, plus de 30 % de nos placements connexes présentaient une notation d'au moins A, soit un résultat relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain qui présentaient la notation AAA représentaient 10 % du total des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 3 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux prêts à risque aux États-Unis se chiffrait à 7 millions de dollars, soit une diminution de 154 millions par rapport à l'exercice précédent qui reflète principalement la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 119 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 166 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de certains de nos placements au cours de 2012. Environ 38 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite, comparativement à 47 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain s'établissait à 46 millions de dollars, soit une baisse de 618 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 17 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, la juste valeur des TGC de sociétés, qui se composent principalement de titres adossés à des prêts avec flux groupés de sociétés, se chiffrait à 2,1 milliards de dollars, soit une baisse de 0,2 milliard par rapport à l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les entités d'investissement structuré et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2012, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent ni le financement de première qualité, ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 octobre 2012, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 12,1 milliards de dollars, soit une hausse de 6,0 milliards par rapport à l'exercice précédent, qui reflète l'accroissement des volumes de transactions des clients. Au 31 octobre 2012, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés représentait 1,5 % du total de l'actif, comparativement à 0,8 % à l'exercice précédent.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 120 millions de dollars au 31 octobre 2012.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

D'importants transferts d'instruments entre les niveaux 1, 2 et 3 et d'importantes sorties d'instruments de ces niveaux ont eu lieu au cours de cet exercice, selon la hiérarchie de la juste valeur définie dans IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur ⁽¹⁾	Tableau 65				
	Au 31 octobre 2012				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Juste valeur ⁽¹⁾	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽¹⁾	Niveau 3 ⁽¹⁾	Total
Actifs financiers					
Valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	120 783 \$	43 %	56 %	1 %	100 %
Disponibles à la vente	40 302	17 %	66 %	17 %	100 %
Prêts de gros	1 232	0 %	67 %	33 %	100 %
Dérivés	123 262	1 %	98 %	1 %	100 %
Autres actifs	705	56 %	42 %	2 %	100 %
Passifs financiers					
Dépôts	59 027 \$	0 %	84 %	16 %	100 %
Dérivés	128 549	1 %	96 %	3 %	100 %

(1) Juste valeur des actifs et des passifs en pourcentage du total de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les catégories présentées dans le tableau ci-dessus; ne reflète pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Mise en application des méthodes comptables critiques et des estimations

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2012. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, les entités ad hoc, la décomptabilisation d'actifs financiers ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes comptables et estimations et jugements.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents sur les instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à titre de revenus tirés des activités de négociation dans les revenus autres que d'intérêt, et les profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont compris dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Un degré de subjectivité minimal est nécessaire pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, y compris les instruments dérivés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. En l'absence de marché actif, la juste valeur des instruments financiers est déterminée selon des modèles d'évaluation reposant sur des données d'entrée qui sont soit observables, soit non observables. Les données observables prises en compte dans les modèles d'évaluation des instruments financiers comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus court terme des pays du G7 (le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Japon), et des pays non membres du G7, les taux de change et la volatilité des prix et des taux. Les données non observables comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus long terme des pays du G7 et des pays non membres du G7, les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux, la probabilité d'une défaillance, les taux de recouvrement, la volatilité du cours des actions et les corrélations avec la probabilité d'une défaillance ou les paniers d'actions ordinaires.

Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer la juste valeur des instruments financiers en l'absence de marché actif. Il est possible que les données sélectionnées ou les techniques d'évaluation et les modèles utilisés ne reflètent pas totalement le montant que nous devrions réaliser à la vente. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, le cas échéant, pour tenir compte de facteurs supplémentaires, y compris le risque lié aux modèles, le risque de liquidité et le risque de crédit. Pour les modèles où des données non observables sont sélectionnées, des ajustements de l'évaluation liés au modèle et aux paramètres sont effectués afin de refléter l'incertitude propre à l'évaluation de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix de l'instrument financier. Dans le cas de certains titres non négociés sur un marché actif, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité, si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché. Pour nos portefeuilles d'instruments dérivés, des ajustements de l'évaluation du crédit sont effectués pour tenir compte de notre solvabilité et de celle de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires.

La direction doit exercer un jugement lorsqu'elle détermine la juste valeur pour sélectionner et mettre en application les données et les hypothèses, en particulier lorsque aucune donnée du marché n'est disponible. Les données et les hypothèses sont déterminées par l'évaluation des données historiques, l'interpolation et par l'application de l'interpolation et de l'approximation à des données provenant d'opérations ayant un profil de risque similaire.

Nos méthodes d'évaluation et le calcul des ajustements de l'évaluation font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finances, de manière à assurer le caractère approprié des méthodes d'évaluation. Tous les modèles d'évaluation financière importants font également l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant.

Les IFRS exigent que nous classions nos instruments financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2012, nous avons des actifs financiers de 302 milliards de dollars (80,9 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (291 milliards et 80,2 % en 2011) et des passifs financiers de 246 milliards (85,5 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (219 milliards et 83,4 % en 2011), dont la juste valeur est basée sur des données observables (instruments de niveau 2). Nous avons également des actifs financiers de 10 milliards de dollars (2,7 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (11 milliards et 3,1 % en 2011) et des passifs financiers de 13 milliards (4,5 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (10 milliards et 3,9 % en 2011), dont les évaluations comprennent des données non observables importantes (instruments de niveau 3).

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En évaluant s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2012, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 359 millions de dollars (487 millions en 2011). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont significatifs pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de détecter des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte est comptabilisé en résultat et correspond à la différence

entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas significatifs pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, de l'éventuel retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle.

Sortie de prêts

Les prêts et les comptes de correction de valeur pour dépréciation connexes sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et les provisions connexes sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 088 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2012 (2 058 millions en 2011). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions en 2011) liée à des lettres de crédit, des garanties et des engagements non capitalisés, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuelle, ou plus souvent s'il y a un indice d'une possible perte de valeur. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur actualisée. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie se compose de la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle n'excède généralement pas 10 à 20 ans, et sont soumises à un test de dépréciation lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut pas être estimée, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est ramenée à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur est comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2012, nous avions un goodwill de 7,5 milliards de dollars (7,6 milliards en 2011) et d'autres immobilisations incorporelles de 2,7 milliards (2,1 milliards en 2011). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations et de la charge au titre des prestations constituées. Au 31 octobre 2012, les pertes actuarielles nettes non comptabilisées de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'établissaient à 1 345 millions de dollars et à 134 millions (365 millions et 12 millions en 2011), respectivement. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Entités ad hoc

Une entité ad hoc est une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Nous devons consolider les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc. Les facteurs pertinents comprennent ce qui suit : i) les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte selon nos besoins opérationnels précis de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'entité ad hoc; ii) nous avons le pouvoir de prendre les décisions de façon à obtenir la majorité des avantages; iii) nous obtenons la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc; iv) nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Nous prenons en compte un certain nombre de facteurs pour déterminer si une entité est une entité ad hoc et, au besoin, pour analyser si nous contrôlons cette entité ad hoc. Notre approche se concentre généralement sur l'identification d'activités importantes qui ont une incidence sur les résultats financiers de l'entité ad hoc, et sur le fait de déterminer quelle partie possède les droits fondamentaux de contrôler la prise de décision sur ces activités et quelle partie est également exposée à la majorité des risques et avantages des entités ad hoc. Dans certains cas, des conditions prises en compte de façon isolée peuvent indiquer un contrôle ou un manque de contrôle sur une entité ad hoc, mais lorsque ces conditions sont prises en compte collectivement, elles nécessitent un degré plus important de jugement afin d'arriver à une conclusion. Pour de plus amples renseignements sur nos liens avec les entités ad hoc, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2012, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés se sont établies à 110 milliards de dollars et à 110 milliards, respectivement (88 milliards et 89 milliards en 2011) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes ont totalisé 110 milliards et 111 milliards, respectivement (88 milliards et 90 milliards en 2011). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporelle en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporelles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Changement d'estimation comptable – intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires

Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons effectué un examen des flux de trésorerie dont nous tenons compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif pour les prêts hypothécaires. Nous avons déterminé que les intérêts liés au remboursement anticipé que nous devrions percevoir sur la durée des prêts hypothécaires ne peuvent être estimés de façon fiable à la date de montage. Par conséquent, nous avons révisé notre méthodologie visant à déterminer les taux d'intérêt effectifs compte tenu des intérêts liés au remboursement anticipé. Plutôt que d'estimer les intérêts liés au remboursement anticipé lors du montage d'un prêt hypothécaire, nous reporterons et amortirons les intérêts liés au remboursement anticipé réellement reçus sur la durée prévue du prêt hypothécaire si le prêt hypothécaire est renouvelé. Autrement, les intérêts liés au remboursement anticipé seront immédiatement comptabilisés en résultat à la date du paiement anticipé. Ce changement a été traité comme un changement d'estimation comptable et l'incidence cumulative s'est traduite par une augmentation du revenu net d'intérêt de 125 millions de dollars pour l'exercice.

Changements futurs de méthodes comptables et informations à fournir

Modifications apportées à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12)

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents*, qui entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2012. Ces modifications prévoient une exception au principe général énoncé dans IAS 12 voulant que l'évaluation des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé reflète les incidences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité prévoit recouvrer la valeur comptable d'un actif. En vertu de ces modifications, l'impôt différé généré par un immeuble de placement évalué selon le modèle de la juste valeur défini dans IAS 40, *Immeubles de placement*, doit être déterminé selon la présomption réfutable que la valeur comptable de l'immeuble de placement sera recouvrée par voie de vente. Les modifications exigent également que l'impôt différé généré par un actif non amortissable évalué selon le modèle de la réévaluation défini dans IAS 16, *Immobilisations corporelles*, doit toujours être évalué sur la base d'une vente.

Modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1)

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2012. Ces modifications modifient la façon de regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global. Les éléments qui pourraient être reclassés en résultat net dans une période future seraient présentés séparément des éléments qui ne seront jamais reclassés.

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2012, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 13 et 29 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.